Des preuves avant tout

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

Le savoir au service du public

Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

www.sciencepourlepublic.ca

Académies membres

Les membres fondateurs du Conseil des académies canadiennes sont :

LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA (SRC) :

La SRC est le principal organisme regroupant d'éminents scientifiques, chercheurs et gens de lettres au Canada. La SRC a pour objectif premier de promouvoir l'acquisition du savoir et la recherche en arts et en sciences. Elle est composée de près de 2 000 membres, hommes et femmes, choisis par leurs pairs pour leurs réalisations exceptionnelles en sciences naturelles, en sciences sociales, en sciences humaines et dans les arts. La SRC s'attache à reconnaître l'excellence, à conseiller les gouvernements et les organisations, ainsi qu'à promouvoir la culture canadienne.

L'ACADÉMIE CANADIENNE DU GÉNIE (ACG) :

L'ACG est l'organisme national par l'entremise duquel les ingénieurs les plus chevronnés et expérimentés du Canada offrent au pays des conseils stratégiques sur les enjeux d'importance primordiale. Fondé en 1987, l'ACG est un organisme indépendant, autonome et à but non lucratif. Les membres de l'ACG sont nommés et élus par leurs pairs en fonction de leurs réalisations exceptionnelles et de leurs longs états de service au sein de la profession d'ingénieur. Les membres de l'ACG, qui sont approximativement au nombre de 600, s'engagent à faire en sorte que les connaissances expertes en génie du Canada soient appliquées pour le plus grand bien de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

L'ACADÉMIE CANADIENNE DES SCIENCES DE LA SANTÉ (ACSS) :

L'ACSS reconnaît les personnes qui ont à leur actif de grandes réalisations dans le domaine des sciences de la santé au Canada. Fondée en 2004, l'ACSS compte approximativement 400 membres et élit de nouveaux membres chaque année. L'organisation est dirigée par un conseil d'administration et un comité exécutif bénévoles. La première fonction de l'ACSS consiste à fournir en temps opportun des évaluations éclairées et impartiales sur des questions urgentes qui touchent la santé des Canadiens et des Canadiennes. L'ACSS surveille également les événements reliés à la santé mondiale afin d'améliorer son état de préparation aux éventualités et fait autorité au nom de l'ensemble multidisciplinaire de la communauté des sciences de la santé.

Council of Canadian Academies
Conseil des académies canadiennes

180 rue Elgin, bureau 1401, Ottawa (Ontario) K2P 2K3
Tél. : 613.567.5000 Téléc. : 613.567.5060
www.sciencepourlepublic.ca | @scienceadvice

Table des matières

Mot de la présidente du conseil des gouverneurs 2

Mot de la présidente 3

Introduction 4

Le Conseil des académies canadiennes : le savoir au service du public 6

Évaluations : des preuves pour des politiques publiques judicieuses 10

- Rapports d'évaluation et d'atelier complétés 11
- Évaluations en cours en 2012-2013 19
- Les évaluations complétées : un retentissement qui se poursuit 30

Les bénévoles du CAC : le moteur de notre organisation 32

Mise en œuvre du plan stratégique du CAC 36

Conclusion 48

Experts bénévoles actifs en 2012-2013 50

Annexes 70

- Annexe I — Conseil des académies canadiennes : Profil de l'organisme 71
- Annexe II — Conseil des gouverneurs, comité consultatif scientifique et personnel du Conseil des académies canadiennes 75
- Annexe III — États financiers : Exercice 2012-2013 79
- Annexe IV — Énoncé des politiques de placement 88

Mot de la présidente du conseil des gouverneurs

« Des preuves avant tout » constitue la prémisse sur laquelle toutes les évaluations du CAC se fondent. Les connaissances générées par la recherche peuvent nous aider considérablement à déterminer où nous nous situons et vers où nous pouvons nous diriger. Les évaluations scientifiques étayées par des données probantes, telles que celles du CAC, sont éminemment pertinentes, puisqu'elles établissent une solide base d'information dont peuvent bénéficier les politiques publiques et, ultimement, l'ensemble des Canadiens. Il est par conséquent encourageant et stimulant pour le conseil des gouverneurs de constater à quel point la demande pour le travail du CAC augmente.

Qui plus est, à mesure que le CAC produit des rapports, l'éventail des domaines d'expertise de l'organisation s'élargit — comme en témoignent les divers portfolios d'évaluations qui prennent forme sur des sujets importants tels que l'innovation des entreprises, l'énergie, l'environnement et la santé humaine. Je suis persuadée qu'au cours de la prochaine décennie, le CAC continuera de développer ces domaines d'expertise et d'autres et que son travail sera toujours aussi sollicité.

Comme nous le répétons toujours, le succès du CAC repose sur la qualité et le dévouement de ses nombreux bénévoles. Je voudrais particulièrement souligner le rôle que jouent les membres bénévoles du comité consultatif scientifique (CCS) dans la réussite de notre organisation, puisque c'est à eux que revient la responsabilité de déterminer si les sujets proposés conviennent à l'évaluation du CAC. Cette année, le CCS a connu de grands bouleversements. Nous avons fait nos adieux à six membres dévoués qui étaient avec nous depuis un bon moment — Michel G. Bergeron, Margaret Conrad, Judith G. Hall, John P. Smol, Robert Watson et Joseph D. Wright. Chacun d'eux a joué un rôle important au CCS et, au nom du CAC, je tiens à les remercier sincèrement pour les années de soutien qu'ils nous ont offertes. Par ailleurs, nous avons la chance d'accueillir cinq nouveaux membres au CCS — Lorne Babiuk, Clarissa Desjardins, Gregory S. Kealey, Avrim Lazar et Sarah P. Otto. C'est avec grand plaisir que nous anticipons de collaborer avec eux et de nous intéresser à une gamme de domaines d'évaluation toujours plus vaste.

Je prends également l'occasion de saluer le départ de deux membres estimés de notre conseil des gouverneurs — John Leggat, qui a travaillé à titre de représentant de l'Académie canadienne du génie, et Richard Drouin, qui nous a fait bénéficier de son éclairage financier et juridique en tant qu'avocat-conseil au cabinet McCarthy Tétrault. Leur contribution, leurs commentaires judicieux et leur direction ont aidé le CAC à remplir son mandat et à mener à bien sa vision. Au nom du CAC, je suis heureuse d'accueillir de nouveaux membres au conseil des gouverneurs : Margaret Bloodworth, P. Kim Sturgess, Lydia Miljan, Peter MacKinnon et Ted Morton.

C'est avec joie que j'ai accepté de demeurer présidente du conseil des gouverneurs du CAC au cours de cette année de transition. Ce fut un honneur de collaborer avec un personnel et des bénévoles si dévoués et compétents et de participer à la création d'un si grand nombre d'évaluations du CAC, lesquelles contribueront sans aucun doute à rendre le Canada plus fort et concurrentiel en ce XXIe siècle.

Cordialement,

Elizabeth Parr-Johnston, C.M., D. ès. L., Ph. D.
Présidente, conseil des gouverneurs

Mot de la présidente

La science fait partie de notre quotidien en ce XXIe siècle et elle influence tout ce que nous faisons. Au Conseil des académies canadiennes (CAC), nous interprétons la science pour les Canadiens — chaque jour, nous nous employons à recueillir et à présenter des preuves scientifiques pertinentes aux questions présentant une importance particulière pour l'avenir du Canada et de sa population. En réalisant chacune de nos évaluations, nous cherchons à contribuer de façon positive aux politiques qui visent à améliorer la santé, la richesse et la prospérité des Canadiens.

Cette dernière année a été exceptionnelle pour le CAC, marquée par la publication de plusieurs rapports importants, dont *L'état de la science et de la technologie au Canada, 2012* et *Éclairer les choix en matière de recherche : Indicateurs et décisions*. Ces deux rapports seront complétés en 2013 par la publication de *L'état de la recherche-développement industrielle au Canada* et *d'Incidences de l'innovation : mesure et évaluation*. Je suis ravie de vous signaler que nous avons réuni un petit groupe d'experts qui examine actuellement les constats de tous ces rapports ainsi que ceux de notre rapport de 2009, *Innovation et stratégies d'entreprise : pourquoi le Canada n'est pas à la hauteur*. Leur analyse constituera un document synthèse qui sera rendu public à l'automne 2013.

Le portrait qui se dégage est celui d'un organisme dynamique, plus engagé que jamais auparavant. Nous avions publié quatre évaluations et un rapport d'atelier et nous travaillions à la réalisation de 11 évaluations à la fin de l'année. Par surcroît, le personnel du CAC — avec l'aide du comité consultatif scientifique — avait constitué cinq autres comités d'experts.

En dépit de ce niveau élevé d'activité, je suis heureuse de constater que nous n'avons jamais perdu de vue que notre objectif premier doit toujours être l'excellence dans tout ce que nous entreprenons. Conformément à cet engagement, nous avons également fait réaliser une vérification indépendante du rendement, laquelle était presque terminée à la fin de l'exercice financier. Cette vérification avait pour but d'évaluer les processus internes du CAC ainsi que leur économie, leur efficience et leur efficacité. C'est avec fierté que je peux affirmer que les résultats de cette vérification sont extrêmement positifs et que nous déterminerons la meilleure façon de donner suite à ces suggestions au cours des mois qui viennent.

Ce succès est attribuable aux gens formidables qui animent notre organisation — les experts bénévoles et le personnel exceptionnel qui constitue le secrétariat du CAC. Je tiens à remercier sincèrement nos bénévoles pour leur énorme contribution. Le CAC ne pourrait tout simplement pas exister sans eux — et sans l'énergie et l'expertise qu'ils nous offrent. Le soutien et l'orientation continus de notre conseil des gouverneurs, par le biais duquel nos académies membres font entendre leur voix éclairée, nous sont très précieux. Je tiens également à remercier le personnel du CAC pour sa détermination et son dévouement exceptionnels. C'est avec plaisir que je me rends chaque jour au travail et je suis stimulée par la passion contagieuse et par le travail acharné de la petite équipe qui compose le CAC.

Cordialement,

Elizabeth Dowdeswell, O.C.
Présidente-directrice générale

Introduction

Des questions d'une importance énorme pour l'avenir — et d'une complexité tout aussi énorme — se posent aux Canadiens et à leurs gouvernements. Qu'il s'agisse de trouver comment stimuler l'économie et la croissance de l'emploi tout en maîtrisant les dépenses ou de faire en sorte que le système de santé réponde aux exigences d'une population vieillissante, les décideurs et les responsables de l'élaboration des politiques doivent faire des choix éclairés qui auront d'importantes conséquences à long terme pour le pays.

Le Conseil des académies canadiennes (CAC) joue un rôle unique dans l'arène publique canadienne. À titre d'organisme neutre qui a pour seul objectif d'analyser les données probantes disponibles, le CAC enrichit les processus d'élaboration des politiques et de décision au Canada. Il fait appel à la sagesse collective des esprits les plus brillants au Canada et au monde pour réaliser des évaluations expertes indépendantes, faisant autorité et fondées sur des données probantes sur les sujets qui préoccupent les Canadiens. Cette capacité a valu au CAC d'être reconnu au Canada comme la voix du savoir scientifique au service du public. Adresser une question au CAC constitue un moyen efficace et économique pour les gouvernements d'obtenir un éclairage d'un groupe d'experts multidisciplinaire. L'investissement relativement modeste du gouvernement dans les services du Conseil des académies canadiennes permet à l'organisme de colliger et d'évaluer les résultats des recherches menées au pays et à l'étranger et de les rendre accessibles à tous. Pour la communauté de la recherche, les évaluations du CAC offrent un mécanisme permettant à la voix et à la sagesse des experts d'être entendues dans le cadre du processus d'élaboration des politiques. Pour les Canadiens, les évaluations du CAC réunissent des preuves et des avis experts qui soutiennent une participation informée du public aux débats et aux discussions qui font progresser les politiques.

« Notre monde change à une vitesse sans précédent. Nous vivons à une époque en évolution rapide où les risques et les possibilités se posent à une échelle planétaire. Par conséquent, nous devons porter attention aux preuves — en particulier aux preuves scientifiques — pour être en mesure de comprendre les changements en cours et de faire des choix judicieux. »

Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada
Source : *The Globe and Mail*, le 6 septembre 2012

L'intention de ce rapport annuel est de renseigner les Canadiens sur le dévouement et la contribution bénévole des experts canadiens aux travaux du CAC, qui consistent à fournir des éléments probants afin de répondre aux questions qui préoccupent le plus les Canadiens. Il fournit des détails sur les évaluations achevées par le CAC en 2012-2013 et sur celles qui sont en cours. Il décrit également le progrès réalisé par le CAC en 2012-2013 dans l'atteinte des objectifs établis dans son plan stratégique.

Au sujet du Conseil des académies canadiennes

Le Conseil des académies canadiennes : le savoir au service du public

Les évaluations sont la raison d'être du Conseil des académies canadiennes. Le travail accompli par le Conseil des académies canadiennes couvre un large éventail de connaissances scientifiques. Le CAC retient l'acception englobante de « science », qui désigne ainsi tant les sciences naturelles, les sciences sociales, les sciences de la santé et le génie que les lettres.

Le CAC évalue des questions provenant de deux sources distinctes. Certaines lui sont posées par le gouvernement fédéral, en vertu de l'accord de financement conclu avec le CAC, et d'autres lui viennent de commanditaires sans lien avec cet accord de financement, tels que des organisations non gouvernementales, des acteurs du secteur privé et d'autres ordres de gouvernement. Les évaluations du CAC sont réalisées par des comités formés d'experts bénévoles de disciplines diverses qui recueillent et synthétisent les preuves disponibles dans le but de relever les lacunes sur le plan des connaissances, d'établir les forces et les faiblesses du Canada et d'examiner les tendances internationales afin de décrire le contexte dans lequel les décisions politiques doivent être prises. Chaque question d'évaluation, quelle qu'en soit la provenance, et chaque rapport qui en découle doivent être approuvés par le conseil des gouverneurs du CAC. Plus d'informations au sujet du CAC, de sa structure de gouvernance et de ses activités sont disponibles dans l'annexe I de ce rapport.

Le CAC s'efforce systématiquement de recruter ses experts parmi les plus grands esprits de ses académies membres, au sein de différents secteurs d'activité et de par le monde, pour réunir les vastes connaissances nécessaires à la réalisation de ses évaluations. Les académies membres du CAC sont la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé.

Vision

Être, au Canada, la voix de confiance du savoir scientifique mis au service du public.

Mission

Fournir aux Canadiens :

les meilleures connaissances scientifiques disponibles, dans le but d'alimenter le débat et de servir de source d'informations pouvant éclairer la prise de décision;

des évaluations indépendantes faisant autorité et fondées sur des preuves portant sur le savoir scientifique qui sous-tend les questions d'intérêt public d'aujourd'hui et de demain;

une voix pour le savoir scientifique, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Proposition de valeur

Le Conseil des académies canadiennes apporte un éclairage et des éléments probants qui viennent enrichir l'élaboration des politiques publiques et la prise de décision au Canada. Pour ce faire, il met à profit le savoir collectif des plus brillants esprits afin de contribuer à l'élaboration d'évaluations d'experts approfondies, indépendantes, fondées sur des preuves et faisant autorité, sur les enjeux les plus importants pour la population canadienne.

Le Conseil des académies canadiennes en chiffres

612

Experts bénévoles depuis 2005

110

Nouveaux bénévoles en 2012-2013

34

Réunions des comités et de la direction en 2012-2013

18

Commanditaires d'évaluations distinctes depuis 2005

11

Évaluations en cours à la fin de 2012-2013

8

Nouvelles questions d'évaluation en 2012-2013

4

Évaluations rendues publiques en 2012-2013

1

Rapport d'atelier rendu public en 2012-2013

Depuis 2005, le CAC a mis à profit l'équivalent de plus de 13 millions de dollars en heures de travail bénévoles — ce qui représente une contribution considérable à l'élaboration de politiques publiques éclairées.

Évaluations

Évaluations : des preuves pour des politiques publiques judicieuses

Le CAC a été extrêmement occupé cette année et fonctionne à plein régime pour mener à bien le nombre sans précédent d'évaluations entreprises. En 2012-2013, le CAC a publié quatre rapports d'évaluation et un rapport d'atelier, alors que son personnel et les comités continuaient de travailler à 11 autres projets. À la fin de 2012, le CAC avait reçu huit nouvelles questions d'évaluation et il reprendra une autre évaluation qui avait été interrompue à la demande du commanditaire — Les institutions de la mémoire collective et la révolution numérique. Les comités de quatre de ces évaluations étaient à l'œuvre à la fin de l'exercice financier 2012-2013.

Huit questions d'évaluation ont été reçues en 2012-2013

En vertu de l'accord de financement avec le gouvernement fédéral

1. L'état de la culture scientifique au Canada
2. L'avenir des modèles canadiens de maintien de l'ordre
3. Les besoins futurs en compétences en STGM
4. Les éoliennes, le bruit et la santé humaine
5. LES RISQUES : Le message passe-t-il?
6. Comprendre les incidences potentielles des technologies de l'énergie sur l'exploitation des sables bitumineux

Hors du cadre de l'accord de financement

7. Incidences médicales et physiologiques de l'utilisation des armes à impulsions
8. Les sciences de la mer au Canada

Rapports d'évaluation et d'atelier complétés

Le Conseil des académies canadiennes a complété et publié quatre évaluations et un rapport d'atelier en 2012-2013 :

- *Éclairer les choix en matière de recherche : Indicateurs et décisions* (publication — juillet 2012)
- *L'état de la science et de la technologie au Canada, 2012* (publication — septembre 2012)
- *Renforcer la capacité de recherche du Canada : La dimension de genre* (publication — novembre 2012)
- *L'eau et l'agriculture au Canada : vers une gestion durable des ressources en eau* (publication — février 2013)
- *Les 40 questions prioritaires pour la recherche canadienne en sciences de la mer* (rapport d'atelier; publication — juillet 2012)

Éclairer les choix en matière de recherche : Indicateurs et décisions

Éclairer les choix en matière de recherche : Indicateurs et décisions, publié en juillet 2012, a été accueilli favorablement par son commanditaire, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), et a fait l'objet d'une large diffusion auprès d'autres parties prenantes. Après avoir examiné les données disponibles, le comité d'experts du CAC, présidé par Mme Rita Colwell, ancienne directrice de la National Science Foundation, a globalement conclu que les indicateurs quantitatifs devraient servir à éclairer plutôt qu'à remplacer le jugement des experts dans le cadre d'une évaluation scientifique axée sur l'affectation des fonds de recherche. Le comité d'experts a également défini quatre principes directeurs pour guider les organismes de financement qui entreprennent des évaluations concernant l'affectation des fonds de recherche. Ce sont : le contexte est important; ne pas nuire; la transparence est essentielle; et le jugement des experts scientifiques demeure inestimable. Ces principes sont décrits en détail dans le rapport du comité.

PROFIL :

Dane Berry

Directeur adjoint de programmes

Dane Berry a reçu une formation en philosophie et en politiques publiques, mais il a une passion pour les sciences et la technologie, qui ont toujours occupé une place importante dans la vie professionnelle. Il a obtenu un baccalauréat en philosophie à l'Université Wesleyan et une maîtrise en politiques publiques à l'Université Simon Fraser et, pendant ses études pour y parvenir, il a suivi plusieurs cours touchant aux sciences. Dans le monde des politiques publiques, le CAC est reconnu pour sa capacité à interpréter les aspects scientifiques complexes qui entourent les problèmes politiques importants et M. Berry a pris bonne note des travaux du CAC dès le début de sa carrière de consultant en politiques — bien avant qu'il se joigne au CAC il y a deux ans et demi. Son rôle actuel de directeur adjoint de programmes comble plusieurs de ses passions, lui donnant l'occasion de contribuer à l'élaboration des politiques publiques tout en gardant un œil sur le monde des sciences et de la technologie. Jusqu'ici, il a contribué par ses compétences en recherche et en rédaction à plusieurs évaluations importantes du CAC, dont *Éclairer les choix en matière de recherche : Indicateurs et décisions* et *L'état de la science et de la technologie au Canada, 2012*. M. Berry dit qu'il est honoré d'avoir l'occasion de travailler auprès des scientifiques et des experts influents qui font partie des comités d'experts du CAC. Américain de naissance, les organismes comme la National Academy of Sciences et le National Research Council aux États-Unis l'inspirent — ce sont des organismes qui se sont imbriqués au cours des 150 dernières années à la structure gouvernementale et scientifique. Il est emballé de faire partie d'une jeune organisation en plein essor qui a tous les atouts pour devenir une partie tout aussi intégrante de la relation qui existe entre les décisions politiques et la science ici au Canada.

Ce rapport a été transmis par voie électronique à près de 2 000 destinataires et a été diffusé via divers sites Web associés à des universités, à des organismes gouvernementaux et à des groupes de recherche. Il a suscité de l'intérêt sur Twitter — recueillant plusieurs commentaires favorables qui faisaient écho aux principaux constats du comité d'experts. Approximativement 300 rapports imprimés ont été envoyés à des organisations scientifiques de par le monde, principalement à des organismes et des comités du Canada, des États-Unis et d'Europe. Le jour de la publication, le site Web du CAC a accueilli un nombre record de visiteurs, soit 844. Au cours des semaines suivantes, l'évaluation et des documents connexes ont fait l'objet de plus de 600 téléchargements. En outre, un article sur le rapport et ses principaux constats, rédigé en collaboration par la présidente et un membre du comité, Rita Colwell et Max Blouw respectivement, a été publié dans le cadre de la rubrique « Opinion Leader » de *Research Money*, un bulletin d'information mensuel largement consulté par ceux qui s'intéressent à la recherche et à l'innovation.

Au début de décembre 2012, le CRSNG a lancé une consultation nationale basée sur ce rapport. Les constats du comité d'experts et les résultats de cette consultation aideront le CRSNG à évaluer les méthodologies qui pourraient être utilisées pour déterminer comment répartir les budgets entre les divers groupes d'évaluation du Programme de subvention à la découverte. Après le lancement de la consultation du CRSNG, le site Web du CAC a connu une hausse d'activité du 9 décembre au 15 décembre 2012, enregistrant plus de 2 500 visites et approximativement 630 téléchargements du rapport et des documents connexes. Le CAC est heureux de constater que le rapport sert d'outil pour éclairer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein des communautés des sciences naturelles et du génie.

« Je tiens à exprimer ma gratitude au comité d'experts et au CAC pour ce rapport excellent et fort utile. Le rapport du CAC nous fournira une base solide, fondée sur des analyses poussées, à partir de laquelle nous pourrons nous appuyer pour mener des discussions et des consultations au sein de nos collectivités et de l'ensemble du pays. »

Suzanne Fortier, ancienne présidente, CRSNG

Les caractéristiques des rapports du CAC

L'état de la science et de la technologie au Canada, 2012

La publication en septembre 2012 de *L'état de la science et de la technologie au Canada, 2012* a été un des événements les plus importants du CAC au cours des dernières années. Ce rapport constitue une mise à jour et un prolongement du rapport inaugural du CAC, publié en 2006. L'évaluation la plus récente fournit une analyse exhaustive des disciplines scientifiques et des applications technologiques où le Canada fait bonne figure dans le monde. Il établit également les forces, les secteurs de spécialisation régionaux et les secteurs de recherche émergents dans le domaine de la science et de la technologie au Canada. Le comité d'experts, présidé par Eliot Phillipson, MACSS, ancien président et directeur général de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), a entrepris une analyse exhaustive comprenant un examen détaillé du rythme de production et de l'influence des publications et des brevets canadiens, un sondage auprès de plus de 5 000 des chercheurs internationaux les plus fréquemment cités, un sondage des experts canadiens de la science et de la technologie et une analyse sur la main-d'œuvre hautement qualifiée et compétente.

Le comité devait tenir compte de l'ensemble des disciplines de recherche, y compris les sciences humaines, les arts et les sciences sociales. Au terme de son examen des données disponibles, le comité a conclu que la S-T canadienne se portait et se développait bien, que ce soit sur le plan de la productivité ou de la portée.

Les six domaines de recherche où le Canada excelle :

- la médecine clinique;
- les études historiques;
- les technologies de l'information et des communications (TIC);
- la physique et l'astronomie;
- la psychologie et les sciences cognitives;
- les arts visuels et de la scène.

« J'ai maintenant eu l'occasion de consulter le rapport ainsi que le sommaire [sur la S-T] et je tiens à transmettre mes félicitations. Ce rapport est manifestement très instructif et d'une grande qualité — et j'estime également qu'il a suscité une grande attention médiatique, comme il se doit, compte tenu de son importance. Félicitations pour cet excellent travail. »

Glenda Yeates, Sous-ministre de la Santé

Le CAC a mis en œuvre une approche de communication proactive et pluridimensionnelle pour diffuser cette publication. Les activités initiales comprenaient un événement de lancement organisé en collaboration avec l'Economic Club of Canada, une présentation médiatique d'envergure nationale en collaboration avec le Centre canadien science et médias, des interventions sur les médias sociaux, la parution d'une opinion dans *The Hill Times* ainsi que des entrevues et des entretiens particuliers avec des journalistes de la presse écrite, radiophonique et télévisuelle.

Le jour du lancement, le site Web du CAC a enregistré un nombre sans précédent de visites — 3 408, alors qu'il reçoit en moyenne 250 visites quotidiennes. L'évaluation et les documents connexes ont été téléchargés un grand nombre de fois le jour du lancement, soit plus de 760 fois. Sur Twitter, plusieurs abonnés ont retransmis l'annonce du lancement du rapport, y compris des blogueurs suivis par 1 000 à 15 000 abonnés chacun. Le rapport a fait l'objet d'une large diffusion électronique, rejoignant plus de 10 000 personnes.

Eliot Phillipson, président du comité d'experts, lance officiellement le rapport *L'état de la science et de la technologie au Canada, 2012* à l'Economic Club of Canada.

Le commanditaire de l'évaluation, Industrie Canada, lui a réservé un accueil favorable. Le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie, l'honorable Gary Goodyear, a fait la déclaration suivante le jour de la publication du rapport :

> Cette évaluation, fondée sur des données probantes, présente un portrait très positif du dynamisme et de la croissance de la science et de la technologie au Canada. Les investissements effectués par notre gouvernement ont permis au Canada d'attirer certains des chercheurs les plus brillants au monde. Ainsi, l'influence de notre pays se fait de plus en plus sentir au sein de l'économie mondiale hautement concurrentielle. Les scientifiques canadiens devraient être fiers de leur excellente réputation dans le monde. Je tiens à remercier le comité d'experts pour le travail qu'il a accompli.

Un certain nombre de déclarations ont été émises par des parties intéressées lors de la publication du rapport. Par exemple, le président de l'Association des universités et des collèges du Canada (AUCC) a fait l'éloge du rapport, soulignant comment il « mettait en relief le rôle essentiel des chercheurs universitaires canadiens sur la scène internationale ». La Fédération canadienne des sciences humaines a aussi exprimé son enthousiasme pour le rapport, disant comment elle était « particulièrement satisfaite que le rapport souligne que la recherche dans les arts, les lettres et les sciences humaines était essentielle à la définition et au renforcement de la position de chef de file du Canada au sein de la communauté internationale de la recherche ».

Depuis sa publication, on a demandé au CAC de présenter le rapport à divers endroits. En novembre, le CAC a organisé une table ronde publique dans le cadre de la Conférence sur les politiques scientifiques canadiennes. Approximativement 150 personnes ont assisté à l'événement, où les défis qui attendent le Canada dans les années à venir ont fait l'objet d'une discussion approfondie. La séance était animée par Jeffrey Simpson. Les autres participants à la table ronde étaient Eliot Phillipson (président du comité d'experts), Lorraine Whale (membre du comité d'experts) et Peter MacKinnon (ancien recteur de l'Université de la Saskatchewan). De plus, Eliot Phillipson, le président du comité d'experts, a donné des présentations aux participants réunis dans le cadre du Forum des leaders de l'Association canadienne pour la commercialisation des technologies (ACCT), au comité consultatif pour la recherche de l'Université de Toronto et au personnel d'Industrie Canada. Le personnel du CAC a donné des présentations, en collaboration avec le ministère des Affaires étrangères, aux conseillers en sciences et technologies des ambassades canadiennes. Un lien vers la vidéo du CAC sur le rapport a de plus été placé sur le site Web des Affaires étrangères. En décembre 2012, des présentations ont été données au Comité des sous-ministres adjoints (SMA) sur les sciences et la technologie, au Conseil des SMA sur l'intégration des sciences et technologies ainsi qu'aux participants à la réunion des leaders pour le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC). En février 2013, le rapport du CAC a été exposé aux participants du congrès annuel de l'Association américaine pour l'avancement de la science (AAAS) à Boston. La séance a attiré un auditoire nombreux et a permis au CAC de présenter le rapport à un public international. Le CAC était heureux de collaborer avec TRIUMF, le laboratoire national canadien de recherche sur les particules et la physique nucléaire, et avec le Conseil de recherches en sciences humaines à l'organisation de cette activité.

Le CAC est convaincu d'avoir été en mesure de fournir à la communauté canadienne de la S-T l'examen le plus approfondi jamais entrepris sur le milieu canadien de la science et de la technologie.

Renforcer la capacité de recherche du Canada : La dimension de genre

En novembre 2012, le CAC a publié *Renforcer la capacité de recherche du Canada : La dimension de genre*. Un comité d'experts de 15 membres, présidé par Lorna Marsden, C.M., O.Ont., rectrice émérite et professeure de l'Université York, à qui avait été confié le mandat d'évaluer les facteurs qui influencent les parcours de carrière en recherche universitaire des femmes, tant au Canada qu'à l'étranger. Le comité a déterminé que le profil des Canadiennes travaillant en recherche était similaire à celui des chercheuses d'autres pays économiquement développés. Les données disponibles indiquaient également que les progrès accomplis par les femmes dans les universités canadiennes étaient inégaux selon la discipline et le rang. Selon le comité, les facteurs qui influencent le parcours de carrière des femmes agissent dès les premières années de vie, en commençant par les stéréotypes qui définissent les rôles et les attentes généralement attribués aux femmes. De plus, les femmes sont mal informées par rapport aux exigences des carrières qui s'ouvrent à elles et ont peu de modèles et de mentors qui puissent les motiver et les guider. Le comité a proposé que ces questions ainsi que celles de la structure rigide des postes menant à une permanence, des défis associés à la conciliation du travail rémunéré et de la vie familiale et de l'importance accrue du soutien et de la coordination entre les gouvernements et les établissements soient examinés afin que le Canada parvienne à une représentation plus équilibrée des sexes dans les postes universitaires.

La publication de ce rapport a suscité beaucoup d'attention de la part du public et des médias. Plusieurs organes de presse tels que le *Globe and Mail, Nature*, le magazine *University Affairs*, le réseau CBC Radio et le réseau de nouvelles de CTV ont couvert l'événement. Tout près de mille personnes ont visité le site Web du CAC à ce sujet. L'achalandage est demeuré élevé pendant plusieurs jours et le nombre de téléchargements de l'évaluation et des documents connexes a atteint 840 à la fin de la semaine suivant la parution du rapport (21 au 29 novembre 2012).

PROFIL :

Laura Bennett

Associée de recherche

Laura Bennett peut réduire ses domaines d'intérêt personnels et professionnels à un principe fondamental — l'engagement communautaire. Depuis sa formation universitaire en sciences politiques — elle est titulaire d'un baccalauréat en sciences politiques de l'Université de Calgary et d'une maîtrise en études politiques de l'Université Queen's — jusqu'à son expérience professionnelle au sein du gouvernement et en communications, elle est toujours demeurée une citoyenne engagée, et a voué sa carrière à la création et à l'interprétation de la connaissance au profit de l'ensemble des Canadiens. Elle constate à quel point les politiques publiques influencent le quotidien des Canadiens et à quel point il est important que les politiques soient fondées sur des faits probants. Son intérêt pour le CAC a initialement été piqué par l'occasion qui lui a été offerte de participer à l'évaluation du CAC sur les femmes dans la recherche universitaire — un sujet qui intéresse de près Mme Bennett et qui se rattache étroitement à ses recherches aux études supérieures. Elle affirme qu'au cours de l'année et demie où elle a été associée de recherche au CAC, elle a été ébahie de constater à quel point les enjeux le plus pressants pour les Canadiens étaient pluridimensionnels et interdisciplinaires. Pendant son séjour au CAC, elle a en a appris davantage sur la recherche de qualité élevée qui se fait au Canada et elle a acquis une grande fierté pour la communauté canadienne de la recherche.

Depuis sa publication, le rapport a été diffusé dans le cadre d'une série d'événements de choix, par exemple lors de la seconde réception annuelle de réseautage en l'honneur des filles et des femmes en sciences, en technologie, en génie et en mathématiques, organisée par le Musée des sciences et de la technologie et dans le cadre de la cérémonie annuelle de remise des Prix L'Oréal-UNESCO pour les Femmes et la Science.

Il est particulièrement intéressant de noter comment le rapport est utilisé ailleurs dans le monde. En 2013, la Commission européenne (CE) a lancé l'initiative *Espace européen de la recherche* (European Research Area) — dont un des piliers est le principe de l'égalité hommes-femmes. Le CAC a appris que son rapport avait été largement utilisé comme ressource d'orientation au cours du processus de conception de la politique de l'égalité entre les hommes et les femmes. En 2013, la CE a également entrepris les préparatifs en vue de la mise sur pied d'un nouveau programme de recherche et d'innovation appelé *Horizon 2020*, qui s'échelonnera de 2014 à 2020. Un article de ce programme traitera en particulier de la dimension de genre et le rapport du CAC a été cité pour appuyer les questions soulevées et pour valider des politiques.

Le CAC est heureux de constater que son rapport sur les femmes dans la recherche universitaire a préparé le terrain et qu'il sert de base aux discussions politiques et aux débats sur cet enjeu important.

L'eau et l'agriculture au Canada : vers une gestion durable des ressources en eau

La parution en février 2013 de *L'eau et l'agriculture au Canada : vers une gestion durable des ressources en eau*, commandité par Agriculture et Agroalimentaire Canada, a suscité un vif intérêt, en particulier dans les provinces canadiennes des Prairies et parmi les personnes et les médias associés aux secteurs de l'agriculture et de l'eau au Canada.

Pour réaliser l'évaluation, le CAC a réuni un comité de 15 experts canadiens et étrangers de domaines divers. Howard Wheater, titulaire à l'Université de la Saskatchewan de la Chaire d'excellence en recherche du Canada sur la sécurité de l'eau, a présidé le comité d'experts.

Le groupe a abordé cinq aspects importants où des données scientifiques et des mesures supplémentaires pourraient contribuer à une gestion plus durable de l'eau en agriculture. Il a conclu qu'il faudrait mener d'autres recherches pour mieux comprendre et améliorer les aspects suivants :

- les risques et les incertitudes entourant les conditions du marché, la concurrence pour les terres et les ressources hydriques et le changement climatique;
- l'amélioration de la surveillance, de la modélisation et de l'interprétation des données pouvant faciliter l'adoption de méthodes de gestion adaptative;
- l'interaction entre la gestion des terres et les ressources hydriques, y compris l'évaluation des pratiques de gestion bénéfiques (PGB), de l'agriculture de conservation et des approches axées sur les services écosystémiques;
- les technologies prometteuses à l'échelle de la ferme pouvant contribuer à une utilisation efficiente de l'eau, à une réduction des effets sur l'environnement et à la prise de décisions d'investissement judicieuses;
- les structures de gouvernance, les techniques d'évaluation, les incitatifs économiques et les stratégies de transfert du savoir qui favoriseront de meilleures décisions de gestion et l'adoption de pratiques durables.

Des commentaires positifs ont été reçus d'un certain nombre de ministres provinciaux et fédéraux après la parution du rapport. Par exemple, Verlyn Olson, c.r., ministre albertaine de l'Agriculture et du développement rural, a déclaré ce qui suit : « Ce rapport fournira des renseignements qui aideront le ministère de l'Agriculture et du Développement rural de l'Alberta ainsi que l'industrie agricole de la province à mettre au point des stratégies pour aborder les grands problèmes liés à l'eau. J'aime particulièrement les '*Points saillants du rapport*', qui résument très bien les enjeux et les recommandations du comité ».

Membres du comité d'experts sur l'eau et l'agriculture en réunion.

La diffusion du rapport s'est principalement faite par voie électronique, via une liste de distribution ciblée, des listes de diffusion en ligne et des sites Web, des alertes médiatiques et des annonces dans les médias sociaux. Au moment de la publication, le nombre de visites au site Web du CAC avait été considérable. Près de 700 accès au site Web ont été enregistrés le jour de la publication et le nombre d'accès est demeuré à approximativement 500 par jour pendant les quatre jours suivants. Le rapport et les documents connexes ont été téléchargés plus de 700 fois sur le site Web du CAC

« Je reconnais que [le rapport sur L'eau et l'agriculture] complète l'évaluation réalisée précédemment à la demande de Ressources naturelles Canada : La gestion durable des eaux souterraines au Canada. Ensemble, ces deux évaluations fournissent un aperçu plus exhaustif de la gestion des ressources en eau au Canada et de la gouvernance que se partagent les parties prenantes relativement aux questions de politiques publiques. »

L'honorable Joe Oliver, ministre des Ressources naturelles

et sur Scribd du 22 février au 1er mars 2012, ce qui constitue 75 pour cent de tous les documents du CAC téléchargés pendant cette période.

Le rapport a été communiqué à un nombre record de personnes par le biais des médias sociaux. Au total, les messages transmis via les comptes Twitter et Facebook du CAC ont été distribués à plus de 52 000 comptes et l'intérêt généré s'est maintenu jusque pendant une bonne partie du mois de mars. En ce qui a trait aux médias traditionnels, le rapport a principalement été diffusé dans des publications spécialisées comme *Water Canada* et *The Western Producer*.

Le rapport a fait l'objet d'une large diffusion dans le cadre d'activités en lignes et d'événements, lesquels ont permis de joindre plus de 1 500 personnes via la liste de distribution courriel du CAC, et plusieurs autres via les listes de diffusion et bulletins d'information de Waterlution, Biochar Ontario et de l'Association canadienne des ressources hydriques. Le CAC a de plus remis des exemplaires du rapport à plusieurs organisateurs de congrès afin qu'il soit distribué aux participants. Le jour de sa parution, par exemple, le rapport a été distribué aux participants à l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture à Ottawa. Des exemplaires ont également été fournis aux délégués présents à la conférence Connecting Water Resources, qui s'est tenue à Ottawa en mars 2013, et à ceux qui participaient au Congrès scientifique conjoint, qui a eu lieu à Saskatoon en mai 2013.

« Votre rapport sur l'eau et l'agriculture est pertinent, instructif et proactif [...] Je suis persuadée que mes collègues du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts conviendront que grâce à vos efforts, nous disposons maintenant d'un outil très précieux pour réaliser nos travaux. »

Nicole Eaton, sénatrice

Le CAC est convaincu que ce rapport continuera d'avoir un retentissement important pendant des années.

Les 40 questions prioritaires pour la recherche canadienne en sciences de la mer

En mars 2011, le Consortium universitaire canadien en sciences de la mer (CCORU, pour *Canadian Consortium of Ocean Research Universities*) a demandé au CAC d'organiser un atelier sur les sciences de la mer au Canada. L'objectif était de relever quelles étaient les questions prioritaires pour la recherche avec l'aide d'un groupe-cadre de 22 experts en sciences de la mer du Canada et de l'étranger. Le groupe-cadre était présidé par David Fissel, président et scientifique principal chez ASL Environmental Sciences Inc. Cette activité a abouti à la production d'un rapport d'atelier, *Les 40 questions prioritaires pour la recherche canadienne en sciences de la mer*, qui a été rendu public le 17 juillet 2012.

Le rapport identifie 40 questions de recherche prioritaires qui, si elles trouvaient réponse, permettraient le mieux d'aborder les possibilités et les défis qui se présentent au Canada dans le domaine des sciences de la mer. Les questions ont été définies dans le cadre d'un processus collaboratif, ouvert et démocratique au cours d'un atelier de deux jours et sont regroupées suivant les thèmes de recherche suivants : améliorer la compréhension scientifique fondamentale; la surveillance, les données et la gestion de l'information; comprendre les incidences des activités humaines; et éclairer les processus de gestion et de gouvernance. Une fois le rapport publié, le CCORU a demandé au CAC d'entreprendre une évaluation en bonne et due forme des sciences de la mer au Canada. Cette évaluation sera achevée d'ici la fin de 2013.

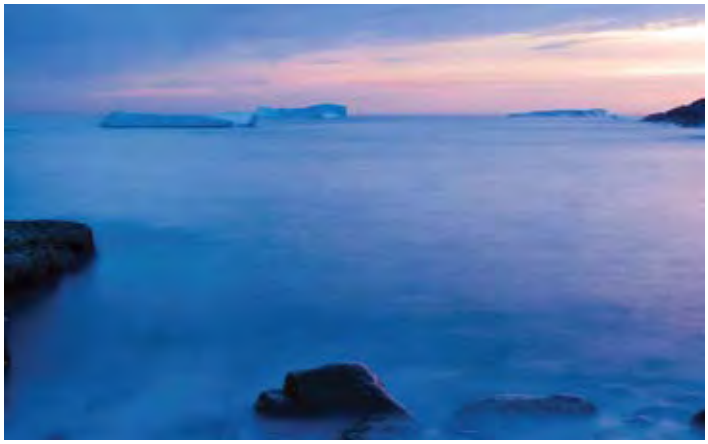

Icebergs au lever du soleil dans l'océan Atlantique.

Évaluations en cours en 2012-2013

Au cours de l'année financière 2012-2013, le CAC a mené des travaux liés à 11 évaluations distinctes — dont 8 en vertu de son accord de financement avec le gouvernement du Canada et 3 provenant de commanditaires externes. Ces évaluations s'ajoutent aux rapports publiés au cours de la même année financière. Le tableau suivant présente les évaluations qui étaient en cours pendant l'année financière 2012-2013.

Évaluations réalisées pour des entités du gouvernement fédéral	Commanditaire	Date de publication prévue
L'état de la recherche-développement industrielle au Canada	Industrie Canada	Fin de l'été 2013
Harnacher la science et la technologie pour comprendre les incidences environnementales liées à l'extraction du gaz de schiste	Environnement Canada	Début 2014
L'état des connaissances sur la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada	Santé Canada	Début 2014
Écologiser le Canada : le potentiel que recèlent les applications nouvelles et novatrices des technologies de l'information et des communications (TIC)	Environnement Canada	2014
La compétitivité de l'industrie canadienne au regard de l'utilisation de l'énergie	Industrie Canada	2014
L'état de la culture scientifique au Canada*	Société des musées de sciences et technologies, Ressources naturelles Canada et Industrie Canada	2014
Les produits thérapeutiques destinés aux nourrissons, aux enfants et aux adolescents	Santé Canada	2014
L'avenir des modèles canadiens de maintien de l'ordre*	Sécurité publique Canada	2014

Évaluations réalisées pour des commanditaires externes	Commanditaire	Date prévue de publication
Incidences de l'innovation : mesure et évaluation	Ministère de l'Innovation et de la Recherche de l'Ontario	Publié le 22 avril 2013
Incidences médicales et physiologiques de l'utilisation des armes à impulsions*	Recherche et développement pour la Défense Canada	Octobre 2013
Les sciences de la mer au Canada*	Consortium universitaire canadien en sciences de la mer (CCORU)	Novembre 2013

*Nouvelles questions reçues en 2012-2013 dont les comités d'experts avaient été constitués et dont les évaluations étaient en cours à la fin de l'année financière.

Évaluations réalisées pour des entités du gouvernement fédéral

L'état de la recherche-développement industrielle au Canada

La recherche-développement industrielle (R-Di) constitue pour le secteur industriel un moyen de croître en explorant des façons de créer de nouveaux produits et processus. Industrie Canada a demandé au CAC de former un comité d'experts pour évaluer l'état de la R-Di au Canada. Le comité d'experts, présidé par Mme Kathleen Sendall, C.M., MACG, administratrice de CGG Veritas et vice-présidente d'Alberta Innovates – Energy and Environment Solution, s'affaire à répondre à la question suivante : *Quel est l'état actuel de la* R-Di *au Canada?* Le rapport d'évaluation présentera un examen global de l'état de la R-Di sur plusieurs plans et relèvera les forces du Canada en R-Di d'après des mesures de grandeur, d'incidence et de tendance. L'évaluation se fondera sur les données scientifiques et la recherche existante pour mesurer les intrants, les extrants et les résultats de la R-Di canadienne et comparera le rendement de la R-Di canadienne à l'échelle internationale. Elle mettra également en relief certaines des limites des données disponibles et proposera des stratégies qui pourront être envisagées pour accroître à l'avenir la quantité de données probantes disponibles.

Le rapport final, qui doit être publié en août 2013, complétera *L'état de la science et de la technologie au Canada, 2012*, puisque ces deux évaluations traitent de sujets connexes et que les comités d'experts ont utilisé plusieurs méthodologies parallèles pour établir leurs conclusions.

Harnacher la science et la technologie pour comprendre les incidences environnementales liées à l'extraction du gaz de schiste

En Amérique du Nord, l'approvisionnement en gaz naturel connaît actuellement un virage. S'il a déjà été dominé par des ressources conventionnelles, il comprend de plus en plus des ressources qui ne le sont pas, comme le gaz de schiste, à titre d'exemple. Le gaz de schiste est un gaz naturel qui est emprisonné dans de minuscules bulles situées à l'intérieur de formations rocheuses composées de schiste très imperméable. L'extraction du gaz de schiste est devenue plus rentable au cours des dernières années, en raison du perfectionnement de la fracturation hydraulique (ou l'hydrofracturation) et du forage horizontal. Tant en raison des avantages que des inconvénients rapportés de cette source énergétique potentielle, le gaz de schiste est devenu, pour la population canadienne, un important enjeu sur le plan des politiques publiques. Environnement Canada a par conséquent demandé au CAC de réunir un comité d'experts pour évaluer la question suivante : *Quel est l'état des connaissances entourant, d'une part, les incidences environnementales potentielles liées à l'exploration et l'extraction du gaz de schiste du Canada et au développement de cette ressource, et d'autre part, les mesures d'atténuation qui y sont associées*? Le comité d'experts est présidé par John Cherry de l'Université de Guelph. Le rapport final fournira aux Canadiens et aux décideurs politiques une évaluation objective, basée sur des données probantes, des connaissances scientifiques sous-tendant l'exploration, l'extraction et l'exploitation des ressources de gaz de schiste. Ce rapport devrait être publié au début de 2014.

Membres du comité d'experts chargé de l'évaluation Harnacher la science et la technologie pour comprendre les incidences environnementales liées à l'extraction du gaz de schiste et des membres du personnel du CAC.

Écologiser le Canada : le potentiel que recèlent les applications nouvelles et novatrices des technologies de l'information et des communications (TIC)

Dans le cadre de cette évaluation, un « Canada écologisé » sous-entend la maximisation de l'utilisation efficiente et durable des ressources comme le territoire, l'énergie, l'eau, les infrastructures et les produits fabriqués; la réduction, le recyclage ou la réutilisation des déchets issus de tous les domaines de la consommation humaine, en particulier les déchets nocifs; et l'adaptation, lorsque celle-ci s'avère nécessaire. Ce concept sous-entend également la réduction des émissions polluantes et le recours à des sources énergétiques non polluantes. Vu l'augmentation des coûts liés à la production et à la consommation énergétiques, de même que la sensibilisation accrue aux incidences environnementales qui y sont associées, la course à l'efficience — dans toutes les sphères de la société — prend une importance inédite. Le contexte économique mondial actuel crée également une incitation à réduire les dépenses. Il existe un important potentiel d'économie d'énergie, potentiel qu'il est possible de définir puis de harnacher grâce aux mesures d'augmentation de l'efficacité et aux avancées technologiques des TIC. Par conséquent, Environnement Canada a demandé au CAC de constituer un comité d'experts pour répondre à la question suivante : *Quelles occasions existantes ou potentielles nous permettraient d'exploiter les technologies de l'information et des communications (TIC) pour écologiser le Canada?*

Le comité d'experts est présidé par David Miller, conseiller aux affaires internationales et au développement durable chez Aird & Berlis LLP et nouveau président-directeur général de la World Wildlife Federation (WWF), section Canada. Le rapport devrait être publié en 2014.

L'état des connaissances sur la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada

La sécurité alimentaire a été définie en 1996 au Sommet mondial de l'alimentation comme ceci : « La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires et qui leur permet de mener une vie active et saine ». Cette définition traduit l'évolution de la notion de la sécurité alimentaire, qui a largement dépassé le seul concept de simple accès et de disponibilité. Elle affirme désormais l'importance croissante de l'alimentation saine et de la nutrition, ainsi que des facteurs ayant une incidence sur des choix d'alimentation sains. Les facteurs qui influent sur la sécurité alimentaire sont complexes. On y retrouve tant des facteurs personnels et communautaires que des facteurs de développement mondial. Les influences directes et indirectes que sont les agents de contamination environnementale, le changement climatique et le développement industriel pourraient avoir des incidences majeures sur la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada. Les liens entre tous les facteurs qui ont incidence sur la sécurité alimentaire doivent être mieux compris tant par les décideurs que par la population canadienne. C'est dans ce but que Santé Canada a posé au CAC la question suivante : *Quel est l'état des connaissances des facteurs qui influent sur la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada, ainsi que des incidences de l'insécurité alimentaire sur la santé des populations autochtones du Nord?* Le comité d'experts sur l'état des connaissances sur la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada est présidé par Harriet Kuhnlein, professeure émérite de nutrition humaine et directrice fondatrice du centre pour la nutrition et l'environnement autochtones (Centre for Indigenous Peoples' Nutrition and Environment (CINE)) Université McGill. Au début de 2014, lorsque l'évaluation sera achevée, le rapport fournira un portrait détaillé et objectif des facteurs qui influent actuellement sur la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada.

Membres du comité d'experts sur l'état des connaissances sur la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada.

La compétitivité de l'industrie canadienne au regard de l'utilisation de l'énergie

L'augmentation prolongée et à long terme des prix énergétiques et leur volatilité accrue à court terme sont une réalité nouvelle pour les industries, les commerces, les consommateurs et les collectivités canadiennes. Bien qu'il existe des faits documentés et des preuves anecdotiques témoignant de la capacité d'adaptation de ces acteurs, une évaluation poussée des incidences et des occasions, en lien avec une augmentation prolongée des prix énergétiques qui tienne compte de la réalité canadienne, reste toujours à faire. À ce titre, Industrie Canada a soumis à l'évaluation du CAC la question suivante : *Quels sont les occasions et les risques pour le Canada d'une augmentation prolongée potentielle des prix énergétiques?*

Le comité d'experts, présidé par Fred Gorbet, C.M., directeur associé du programme des services financiers de la Schulich School of Business de l'Université York, examine la capacité des entreprises et des collectivités canadiennes d'innover et de s'adapter à une augmentation prolongée des prix énergétiques. En mettant l'accent sur la gamme complète des incidences et en examinant les stratégies de planification et d'adaptation en regard des références internationales, l'évaluation du CAC contribuera de manière tangible à éclairer les politiques gouvernementales et à améliorer la résilience d'un Canada appelé à composer avec une augmentation prolongée des prix énergétiques. Le rapport devrait être publié en 2014.

L'état de la culture scientifique au Canada

Au cours des 30 dernières années, l'intérêt et les débats publics se sont amplifiés au Canada et dans le monde concernant la nécessité de promouvoir une culture scientifique permettant d'atteindre les objectifs nationaux dans les domaines de la science et de technologie. Au cours de ces années, les investissements gouvernementaux et privés ont contribué à la mise sur pied de centaines de programmes et institutions culturels distincts. Plus que jamais le nombre de programmes et de données indique un besoin d'examen national de questions, telles que les indicateurs de performance qui reflètent le mieux la vitalité de la culture scientifique au Canada ainsi qu'un besoin de connaître le rang qu'occupe le Canada sur le plan international. À cet égard, la Société des musées de sciences et technologies du Canada, Ressources naturelles Canada et Industrie Canada ont demandé au CAC de former un comité d'experts pour répondre à la question : *Quel est l'état de la culture scientifique au Canada?* Le comité d'experts devra se pencher sur cette question et relever les facteurs qui incitent les jeunes à s'intéresser aux sciences, aux principaux composants du système informel qui soutient la culture scientifique, ainsi qu'aux forces et aux faiblesses qui caractérisent le système canadien.

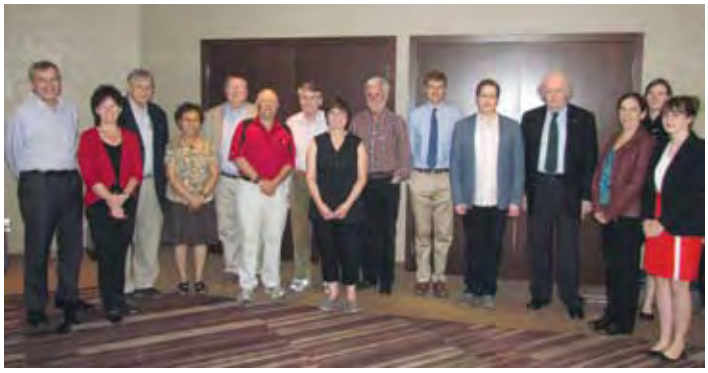

Membres du comité d'experts sur l'état de la culture scientifique au Canada et des membres du personnel du CAC.

Les évaluations de la culture scientifique peuvent viser soit les sciences dans la culture en général ou la culture chez les scientifiques. La présente évaluation vise surtout la première option et a en particulier comme but de comprendre les relations sous-jacentes qui existent entre l'entreprenariat, l'innovation et les sciences. En obtenant une meilleure compréhension des éléments d'un système de culture scientifique et de la mesure de ses succès, le comité a bon espoir que son évaluation éclairera l'analyse des politiques et aidera à orienter les investissements publics et privés d'une façon constructive et en temps utile. Le comité est présidé par Arthur Carty, O.C., MSRC, MACG, directeur administratif à l'Institut de nanotechnologie de Waterloo. Le rapport devrait être rendu public en 2014.

Les produits thérapeutiques destinés aux nourrissons, aux enfants et aux adolescents

Dans le passé, on présumait que les effets pharmacologiques des médicaments sur les enfants étaient similaires aux effets sur les adultes. Les décisions thérapeutiques sur la façon d'administrer les médicaments aux nourrissons, aux enfants et aux adolescents s'appuyaient sur les études réalisées auprès des adultes. Cependant, les recherches ont depuis démontré que l'âge des personnes influençait le fonctionnement physiologique des tissus et des systèmes organiques. En conséquence, la mise au point de traitements sûrs et efficaces pour les groupes d'âge plus jeunes pose un défi particulier. La majorité (jusqu'à 75 %) des médicaments utilisés pour traiter les nourrissons, les enfants et les adolescents n'ont pas fait l'objet d'une évaluation systématique par les fabricants pour déterminer quels étaient leurs effets sur les enfants et les adolescents. En raison de ce manque de données scientifiques, les risques d'événements iatrogènes médicamenteux, c'est-à-dire d'événements non intentionnels ou indésirables liés à l'utilisation de médicaments, sont plus élevés chez les nourrissons, les enfants et les adolescents que chez les adultes. Afin de mieux comprendre ce problème, Santé Canada a demandé au CAC de réunir un comité d'experts pour répondre à la question suivante : *Quelles sont les connaissances actuelles en matière de pharmacologie clinique, au Canada et à l'étranger, qui peuvent être appliquées à la mise au point éthique de produits pharmaceutiques et biologiques sûrs, efficaces et déclarés comme traitements destinés aux nourrissons, aux enfants et aux adolescents?* Le comité d'experts est présidé par Stuart MacLeod, professeur de pédiatrie à la Faculté de médecine de l'Université de la Colombie-Britannique. Le rapport devrait être publié en 2014.

L'avenir des modèles canadiens de maintien de l'ordre

Malgré le déclin global du taux de criminalité observé dans la plupart des pays industrialisés, notamment au Canada, certains types de criminalité, tels que la traite de personnes et les réseaux criminels internationaux, sont en augmentation et rendent plus difficile le travail des services policiers, tout comme l'innovation technologique, particulièrement dans le domaine des technologies de l'information et des communications. Ces technologies offrent de nouvelles possibilités aux criminels, mais aussi des outils plus sophistiqués pour lutter contre la criminalité. Cette évolution s'est accompagnée au cours de la dernière décennie d'une escalade des coûts des services policiers, qui s'est aggravée en raison du temps accru qu'il faut pour accomplir les tâches policières découlant des changements législatifs, de l'augmentation du nombre de policiers et, dernier élément mais non le moindre, des conditions de rémunération plus généreuses. Ces tendances ont incité les forces de l'ordre et tous les paliers de gouvernement qui se partagent les responsabilités en matière de maintien de l'ordre à tenter de trouver des modèles plus viables, efficients et efficaces permettant de maintenir la qualité actuelle des services et de répondre aux exigences du public.

Membres du comité d'experts sur l'avenir des modèles canadiens de maintien de l'ordre en compagnie de membres du personnel du CAC.

Pour analyser ces éléments, Sécurité publique Canada a posé la question suivante au CAC : *Compte tenu de l'évolution de la criminalité, du système de justice et de la société, que pouvons-nous conclure, à partir des données et connaissances actuelles, concernant l'avenir des modèles utilisés aujourd'hui par les services policiers publics au Canada?* Le comité d'experts, présidé par Stephen T. Goudge, juge à la Cour d'appel de l'Ontario, fournira une analyse exhaustive des défis et des possibilités des modèles actuels de maintien de l'ordre. Cette analyse s'appuiera sur les résultats de recherches universitaires et sur les pratiques ayant fait leurs preuves au Canada et à l'étranger.

Évaluations réalisées pour des commanditaires externes

Incidences de l'innovation : mesure et évaluation

Dans nombre de pays développés et en développement, les politiques de l'innovation sont au cœur des efforts de tous les paliers de gouvernement qui cherchent à demeurer concurrentiels dans l'échiquier de l'économie mondiale, laquelle est de plus en plus fondée sur le savoir. Le gouvernement de l'Ontario a également beaucoup investi dans l'innovation, dans le but précis de renforcer la position économique de premier plan de l'Ontario, dont l'économie est fondée sur l'innovation. Il désire également évaluer les répercussions de ces investissements. Par conséquent, il a demandé au CAC de constituer un comité d'experts pour répondre à la question suivante : *Quelles sont les pratiques exemplaires qui aident le mieux les décideurs à évaluer et à mesurer les retombées de leurs investissements dans l'innovation, sur le plan des incidences socio-économiques comme les extrants, l'emploi, l'impôt, les nouvelles initiatives, le développement de l'entreprenariat et les conséquences sociales?* Le comité d'experts a abordé cette question en examinant les expériences d'autres provinces et pays et en les adaptant au contexte propre à l'Ontario.

Membres du comité d'experts sur les incidences socioéconomiques des investissements dans l'innovation et des membres du personnel du CAC.

Le rapport final du comité d'experts, présidé par Esko Aho, agrégé supérieur à l'Université Harvard, partenaire consultatif à la Nokia Corporation et ancien premier ministre de la Finlande, a été rendu public le 22 avril 2013. Il comprend :

- un nouveau cadre conceptuel utile pour comprendre la mesure des retombées des programmes d'innovation et l'évaluation de l'écosystème de l'innovation;
- un catalogue des investissements ontariens dans l'innovation;
- un examen approfondi des publications savantes et des politiques publiques en matière de méthodes de mesure à la fine pointe;
- un aperçu des meilleures pratiques dans le monde en ce qui concerne les études d'impact socio-économique de l'innovation.

Ce rapport fournit des indications importantes au gouvernement de l'Ontario dans sa quête pour mieux cibler et évaluer ses investissements dans l'innovation.

Incidences médicales et physiologiques de l'utilisation des armes à impulsions

Le recours aux armes à impulsions (AI) par les corps policiers s'est accru de par le monde au cours des dernières années. Les AI constituent une catégorie d'armes qui émettent un courant électrique pour neutraliser temporairement la personne visée. Au Canada, les AI sont utilisées par les corps policiers depuis plus de dix ans, mais peu de recherches scientifiques indépendantes et examinées par des pairs ont été réalisées à ce jour concernant les incidences médicales et physiologiques des décharges infligées par les AI. À mesure que le public a pris connaissance de l'utilisation de ces armes par les services de l'ordre, le débat sur leur caractère sécuritaire et leur utilisation appropriée a pris de l'ampleur au pays. Dans le contexte de ce débat public, Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) a demandé à l'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS) de constituer un comité d'experts pour répondre à la question suivante : *Quel est l'état actuel des connaissances scientifiques sur les incidences médicales et physiologiques de l'utilisation des armes à impulsions? Plus précisément, quelles lacunes scientifiques persistent quant à ces incidences?* L'ACSS et le CAC travaillent en collaboration à la réalisation de cette évaluation. Dans le cadre de cette collaboration, le CAC a la responsabilité de gérer le processus d'évaluation ainsi que la publication et la diffusion du rapport. Un comité consultatif scientifique mixte ACSS-CAC a été formé pour faire des recommandations sur le choix des membres et du président du comité d'experts. Par suite

Membres du comité d'experts sur les incidences médicales et physiologiques de l'utilisation des armes à impulsions examinant un modèle de dard.

PROFIL :

L'honorable Stephen T. Goudge, juge

Président de comités d'experts

Étant juge, **Stephen T. Goudge** sait évaluer les preuves. Tirer des conclusions à partir de preuves fait partie intégrante du processus judiciaire. Le juge Goudge affirme que la première fois où il a pris conscience de l'existence du CAC et de son approche visant à appuyer des politiques solides sur un fondement probatoire, son œuvre lui a paru extrêmement valable. Il ne lui a pas fallu beaucoup de temps pour décider qu'il voulait en faire partie. Ce juge respecté de la Cour d'appel de l'Ontario et récipiendaire du Prix Guthrie 2013 en reconnaissance de sa défense inspirante de l'accès à la justice était taillé sur mesure pour présider deux des plus récents comités d'experts du CAC — *Incidences médicales et physiologiques de l'utilisation des armes à impulsions* et *L'avenir des modèles canadiens de maintien de l'ordre*. Depuis qu'il a commencé à travailler à titre de président de ces deux comités, le juge Goudge est impressionné par l'éventail unique de talent que le CAC a réuni pour examiner la recherche de pointe et déterminer ce que cette recherche peut révéler des grands problèmes actuels. Il a vu comment l'excellent travail du CAC était tenu en haute estime et comment il sera précieux pour les décideurs politiques — en fait, la demande croissante pour les évaluations du CAC démontre que c'est déjà le cas.

de l'approbation du conseil des gouverneurs du CAC et du conseil d'administration de l'ACSS, Stephen T. Goudge, juge à la Cour d'appel de l'Ontario, a été nommé président du comité d'experts sur les incidences médicales et physiologiques de l'utilisation des armes à impulsions. Le rapport devrait être publié à l'automne 2013.

En 2012, la présidente du CAC s'est adressée à un comité législatif spécial de la C.-B. étudiant l'utilisation des AI. Le comité a par la suite mentionné l'évaluation du CAC dans son rapport final et a recommandé à la législature que la Division des services policiers de la C.-B. lise le rapport du CAC sur les AI une fois achevé.

Les sciences de la mer au Canada

Les océans du Canada changent à une vitesse jamais atteinte par le passé et doivent composer avec de nombreuses pressions qui engendrent des défis sociétaux et qui ont une incidence importante sur les possibilités de développement. En sciences de la mer, les problèmes sont complexes et, pour les aborder, il faut un niveau de coordination élevé entre les institutions scientifiques et les centres technologiques. Malgré l'excellente réputation du Canada pour la qualité de sa recherche en sciences de la mer et pour son rôle de chef de file de la collaboration internationale dans ce domaine, il demeure essentiel de déterminer les ressources, l'infrastructure de recherche et les ententes de collaboration qui devront être mises en place pour aborder les futures questions en sciences de la mer. Après la remise du rapport d'atelier associé l'été dernier — *Les 40 questions prioritaires pour la recherche canadienne en sciences de la mer* — le Consortium universitaire canadien en sciences de la mer (CCORU pour Canadian Consortium of Ocean Research Universities) a demandé au CAC de réaliser une évaluation en bonne et due forme sur les sciences de la mer au Canada. Cette évaluation du CAC aura pour but de comprendre les besoins et les capacités du Canada en matière de recherche en sciences de la mer s'il veut résoudre les principales questions et les principaux problèmes touchant ses océans et ses côtes. L'évaluation servira aussi à déterminer comment le Canada peut consolider son rôle de chef de file de la collaboration internationale en sciences de la mer.

Membres du Consortium universitaire canadien en sciences de la mer (CCORU)

- Université Dalhousie
- Université du Québec à Rimouski
- Université Laval
- Université de la Colombie-Britannique
- Université de Victoria
- Université Memorial
- Université de l'Île-du-Prince-Édouard
- Université du Nouveau-Brunswick
- Université du Manitoba

Membres du comité d'experts sur les sciences de la mer au Canada.

Le comité d'experts sur les sciences de la mer au Canada est présidé par David Strangway, O.C., MSRC, ancien président-directeur général de la Fondation canadienne pour l'innovation. Une fois terminée, l'évaluation du comité alimentera les discussions sur les sciences de la mer qui se tiennent au CCORU et entre les autres parties prenantes et les décideurs. Le rapport devrait être publié en novembre 2013.

Les comités d'experts qui seront constitués en 2013-2014

Le CAC a reçu huit nouvelles questions d'évaluation en 2012-2013. Les comités d'experts de quatre de celles-ci avaient été constitués à la fin de l'année financière — dont deux en vertu de l'entente de financement avec le gouvernement fédéral (L'état de la culture scientifique au Canada et L'avenir des modèles canadiens de maintien de l'ordre) et deux provenant de commanditaires externes (Incidences médicales et physiologiques de l'utilisation des armes à impulsions et Les sciences de la mer au Canada). Ces évaluations sont décrites sous le titre « Évaluations en cours ». Les comités d'experts des quatre autres — toutes acceptées dans le cadre de l'entente fédérale de financement — seront constitués au cours de l'année financière 2013-2014[1]. Le CAC ira de l'avant avec un comité d'experts sur *Les institutions de la mémoire collective et la révolution numérique*. Ce projet avait été mis en veille en 2011 à la demande du commanditaire.

Depuis 2005, 18 commanditaires différents ont soumis des questions d'évaluation au CAC. Plusieurs nouveaux commanditaires se sont ajoutés à la clientèle du CAC au cours des dernières années, notamment Sécurité publique Canada, Recherche et développement pour la Défense Canada, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, la Société des musées de sciences et technologies du Canada et Bibliothèques et Archives Canada.

Les besoins futurs en compétences en STGM

Bien qu'à peu près tous conviennent que les compétences contribuent de manière importante à la prospérité du Canada, une incertitude demeure quant aux compétences précises qui seront requises pour participer à l'économie du savoir de demain et aux relations qui existent entre les compétences et la croissance économique. Par exemple, il n'est pas certain que le Canada développe actuellement les compétences nécessaires en sciences, en technologies, en génie et en mathématiques (STGM) pour continuer de satisfaire aux besoins en main-d'œuvre et de promouvoir l'innovation au sein des entreprises. L'évaluation du CAC, réalisée à la demande de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, servira à examiner le rôle des compétences en STGM dans la promotion de la productivité, de l'innovation et de la croissance dans un monde où les facteurs démographiques, économiques et technologiques évoluent rapidement, ainsi qu'à examiner l'importance et la nature du marché mondial des compétences en STGM. Elle visera également à prévoir l'évolution probable des compétences en STGM, les compétences les plus demandées, et la mesure dans laquelle le Canada possédera les compétences en STGM requises en tenant compte de son système d'éducation et des mouvements migratoires internationaux.

Les éoliennes, le bruit et la santé humaine

Dans un monde où plusieurs cherchent à favoriser le développement des énergies renouvelables, les éoliennes constituent une source d'électricité de plus en plus populaire. Le nombre d'éoliennes installées au Canada n'a cessé de croître. Malgré les avantages offerts par l'énergie éolienne, des citoyens inquiets et les médias ont commencé à attirer beaucoup d'attention dans le monde et au pays sur les effets potentiels sur la santé du bruit produit par ces machines. L'évaluation entreprise par le CAC à la demande de Santé Canada servira à présenter les faits se rapportant aux effets néfastes possibles sur la santé humaine du bruit

Éoliennes, Gaspésie, Québec

1 Les quatre comités d'experts qui seront constitués en 2013-2014 sont : Les besoins futurs en compétences en STGM; Les éoliennes, le bruit et la santé humaine; LES RISQUES : Le message passe-t-il?; et Comprendre les incidences potentielles des technologies de l'énergie sur l'exploitation des sables bitumineux.

PROFIL :

Susan A. McDaniel, MSRC

Comité consultatif scientifique, vice-présidente

Susan A. McDaniel est une sociologue née. Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur la population mondiale et le cours de la vie, professeure de sociologie à l'Université de Lethbridge et directrice du Prentice Institute of Global Population and Economy de l'Université de Lethbridge, Mme McDaniel s'intéresse à un vaste éventail de sujets de recherche. Toutefois, tout son travail est ultimement mu par sa fascination pour l'interdépendance entre les actions individuelles et les structures d'une société. Il existe un lien tangible entre les décisions individuelles — par exemple concernant le moment d'avoir des enfants — et les problèmes que posent ces décisions à la société — telles que le taux de croissance de la population du pays et sa structure démographique. La recherche est essentielle pour comprendre ces liens et, pour que des changements sociétaux positifs puissent survenir, cette recherche doit éclairer les politiques qui gouvernent la société. Lorsque le CAC a initialement approché Mme McDaniel concernant le poste sur le comité consultatif scientifique (CCS) du CAC alors qu'il n'en était qu'à ses balbutiements, elle a considéré cette éventualité comme une aventure et affirme qu'elle était emballée par la notion de réunir des données probantes sur une question capitale d'intérêt public, sans fournir aucune recommandation. Six ans plus tard, elle est vice-présidente du CCS et est toujours aussi passionnée pour le CAC, l'importance de ses travaux et l'envergure de son personnel et des bénévoles qui sont essentiels à la réussite de l'organisation. Elle est la seule sociologue au sein du CCS et elle note qu'il n'y a aucune question posée au CAC qui n'a pas de composante relevant des sciences sociales. Le CAC, dit-elle, est extrêmement important pour les Canadiens. Il remplit un rôle qui n'est pris en charge nulle part ailleurs. En termes simples, il relie la meilleure recherche aux meilleures questions sur les enjeux politiques.

produit par les éoliennes, à cerner les lacunes qui existent dans les connaissances scientifiques et technologiques dans ce domaine et à examiner les nouvelles technologies et les pratiques exemplaires utilisées à l'étranger pour contrer ce phénomène.

LES RISQUES : Le message passe-t-il?

La communication des risques constitue une partie essentielle de tout programme de gestion des risques et un élément important des stratégies de gestion des risques. Dans le domaine de la santé publique, les informations doivent être communiquées en temps opportun et de manière efficace pour maximiser la santé et la sécurité des Canadiens. Pour de nombreux ministères et organismes à tous les niveaux de gouvernement ainsi que pour les organisations publiques et privées, la communication efficace des risques permet de protéger les Canadiens contre les risques évitables pour la santé associés aux médicaments, à la nourriture et à divers produits de consommation. L'évaluation du CAC, entreprise à la demande de Santé Canada, apportera un éclairage et des faits concernant les types d'outils et d'instruments dont nous disposons actuellement pour communiquer les risques pour la santé, les pratiques méthodologiques exemplaires dans le domaine et les obstacles à la communication efficace des risques.

Comprendre les incidences potentielles des technologies de l'énergie sur l'exploitation des sables bitumineux

Cette évaluation, entreprise à la demande de Ressources naturelles Canada, servira à examiner comment les technologies nouvelles et existantes pourraient être utilisées pour diminuer les incidences environnementales de l'exploitation des sables bitumineux sur l'air, l'eau et le sol. Au cours de la dernière décennie, l'intérêt et les débats publics se sont amplifiés par rapport à divers aspects de l'exploitation des sables bitumineux. Dans son analyse des données probantes, le comité d'experts, une fois réuni, examinera les deux façons utilisées pour extraire le pétrole des sables bitumineux — l'exploitation à ciel ouvert et le recours à des méthodes *in situ*, notamment le drainage par gravité au moyen de la vapeur (DGMV). Il sera important de tenir compte des diverses technologies, nouvelles et existantes, qui pourraient être utilisées pour améliorer les procédés d'extraction et pour réduire et mieux gérer l'eau et la pollution atmosphérique, aquatique et terrestre associée. Le CAC doit plus précisément répondre à la question suivante : *Comment pourrait-on utiliser les technologies nouvelles et existantes pour diminuer les incidences environnementales de l'exploitation des sables bitumineux sur l'air, l'eau et le sol?*

Les institutions de la mémoire collective et la révolution numérique

Au cours des trois dernières décennies, les Canadiens ont été témoins d'une transformation radicale des formes de communication employées dans la vie personnelle et professionnelle apportée par les nouvelles technologies. Les percées technologiques ont permis aux gens d'adopter de nouvelles façons de communiquer et de consigner leurs vies, leur culture et leur travail. La puissance informatique accrue, l'archivage électronique abordable et la mise en place généralisée de réseaux informatiques à large bande ont propulsé les méthodes de communication bien au-delà de notre capacité à prédire toutes les répercussions de ces percées.

C'est dans ce contexte que Bibliothèques et Archives Canada a demandé au CAC d'entreprendre une évaluation pour répondre à la question suivante : *De quelle manière les institutions de la mémoire collective peuvent-elles, en cette ère numérique, tirer profit des occasions et relever les défis liés à la transformation des modes de communication et de travail de la population canadienne?* Dans le cadre de cette évaluation, le comité d'experts du CAC, présidé par Doug Owram, MSRC, de l'Université de la Colombie-Britannique, examinera les données probantes se rapportant aux nouvelles tendances, aux meilleures pratiques d'archivage ainsi qu'aux forces et aux faiblesses liées à la façon don les institutions de la mémoire au Canada saisissent les occasions et répondent aux défis qui se présentent. Une fois terminée, cette évaluation offrira un portrait détaillé et équilibré qui aidera les institutions de la mémoire à explorer les meilleurs moyens de gérer et de préserver l'énorme quantité de fichiers de communication qu'ont permis de créer les technologies nouvelles et émergentes.

Les évaluations complétées : un retentissement qui se poursuit

Le retentissement des évaluations du CAC peut s'étendre bien au-delà de leur date de publication. Les questions et les enjeux importants abordés dans les rapports du CAC sont complexes et il faut du temps pour apporter des changements aux politiques, d'où la nécessité de rapports d'évaluation qui pourront servir de ressources pour des années à venir. Dans le cadre des processus habituels du CAC, le personnel recueille systématiquement les témoignages exprimés sur la façon dont les rapports sont employés.

Le CAC a mené une enquête auprès des commanditaires de deux rapports publiés en 2011 — *Des animaux en santé, un Canada en santé* et *Nouvelles technologies et évaluation de la sécurité chimique* — un an après leur publication respective. Les commanditaires des deux évaluations ont indiqué que les rapports avaient répondu à leurs exigences et qu'elles apportaient un éclairage aux discussions sur les politiques associées.

Le CAC a mené d'autres types d'efforts pour suivre le retentissement de ses évaluations et les informations obtenues indiquent également que ses rapports sont intégrés à des programmes de formation et servent de fondement à des présentations scientifiques. Par exemple, *Des animaux en santé, un Canada en Santé* a été présenté au congrès PRION 2013 à Banff, en Alberta. Le président du comité d'experts de l'évaluation *Nouvelles technologies et évaluation de la sécurité chimique* a présenté les constats du rapport à des groupes au sein de Santé Canada et à l'OCDE. Ce rapport a également été présenté à des groupes des secteurs des sciences et de l'industrie en l'Amérique du Nord et aussi loin qu'au Japon. Ses constats ont fait l'objet de discussions à des conférences internationales qui attirent des experts en toxicologie et en domaines connexes. Ces deux rapports publiés en 2011 servent en outre d'outils d'enseignement et de référence dans le milieu universitaire.

Nous disposons de plusieurs indices démontrant que les évaluations publiées continuent d'éclairer les discussions. Par exemple, le rapport de 2009 *Innovation et stratégies d'entreprise : pourquoi le Canada n'est pas à la hauteur* sert toujours de référence à des maîtres à penser du domaine de l'élaboration de politiques. Il a été cité dans une publication de recherche de Dillan Theckedath publiée en juin 2012 par la Bibliothèque du Parlement, *L'innovation au Canada : défis et progrès*, et dans un document d'information également publié en juin 2012 par la Bibliothèque du Parlement, intitulé *Canada's Aging Population and Public Policy: The Effects on Employers and Employees*, rédigé par Sandra Elgersma *et al.* Il a de plus été cité par le président-directeur général de CANARIE Inc. qui témoignait devant le Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie; par la Chambre de commerce du Canada dans le mémoire pré-budgétaire qu'elle a présenté en 2011 au Comité permanent des finances de la Chambre des communes; par Génome Canada dans un mémoire présenté au Parlement en 2011; et par l'Université McGill dans un autre mémoire présenté au Parlement.

Membres d'un comité d'experts au travail.

Une autre méthode pour évaluer le retentissement des rapports d'évaluation consiste à compter le nombre de citations apparaissant dans des articles de revues scientifiques arbitrées. Cette façon de faire permet de déterminer si la communauté scientifique se sert de l'évaluation pour éclairer la création ou l'interprétation de nouvelles recherches. À titre de repère, les études sont citées en moyenne sept fois dans des articles scientifiques dans les quatre années suivant leur publication. En comparaison, l'évaluation du CAC sur les hydrates de gaz, *La production d'énergie à partir des hydrates de gaz : potentiel et défis pour le Canada*, a été citée 15 fois au cours des quatre années après sa publication. Autre exemple, l'évaluation du CAC sur la nanotechnologie, *Petit et différent : perspective scientifique sur les défis réglementaires du monde nanométrique*, a été citée 11 fois dans les quatre années suivant sa publication. Plusieurs des évaluations du CAC demeurent résolument pertinentes dans leurs domaines respectifs.

La notoriété et la portée du CAC mesurées sous l'angle de sa présence en ligne continuent de se développer; tous les indices mesurables se sont accrus au cours de la dernière année. L'augmentation de la fréquentation du site Web et de sa présence sur les médias sociaux et l'incidence de ses rapports sur la fréquentation en ligne sont décrites en détail sous le titre « Mise en œuvre du plan stratégique du CAC — Objectif 6 : Augmenter notre notoriété.

« Le rapport de 2012 du CAC sur les approches nouvelles et intégrées d'évaluation des produits chimiques m'a été très utile dans mon travail au Bureau du vérificateur général du Canada pour relever les pratiques émergentes dans le monde dans le domaine de l'évaluation scientifique des risques. Il a été rédigé dans un langage clair et intelligible, tant pour les spécialistes que pour le grand public, et arrive à point nommé dans un contexte où plusieurs autorités publiques se butent à des difficultés dans l'évaluation des risques posés par les nouvelles substances chimiques, notamment les pesticides. »

Scott Vaughan, ancien Commissaire à l'environnement et au développement durable,
président de l'Institut international du développement durable

Les bénévoles du CAC

Les bénévoles du CAC : le moteur de notre organisation

Chaque année, un nombre croissant d'experts canadiens et étrangers participent au processus d'évaluation du CAC. Ces experts sont les membres des comités, qui offrent leur temps et leur expertise pour produire nos rapports, les membres du comité consultatif scientifique, lequel fait des recommandations sur la composition des comités d'experts, les membres du conseil des gouverneurs, lequel est responsable de la supervision et des approbations, et les pairs examinateurs, qui fournissent des commentaires concernant la qualité, l'exactitude et l'objectivité de chaque rapport. L'expertise fournie par les bénévoles du CAC est d'une ampleur impressionnante. Les experts bénévoles sont des dirigeants d'entreprises, des titulaires de chaires universitaires de recherche et, bien entendu, des membres des académies affiliées au CAC. Ils ont reçu des distinctions prestigieuses en reconnaissance de leur contribution remarquable. Ce sont des chefs de file dans leurs domaines. Le CAC ne pourrait tout simplement pas fonctionner sans ses bénévoles — ils sont véritablement le moteur de notre organisation.

De sa création au 31 mars 2013, le CAC a travaillé avec plus de 612 experts bénévoles, qui ont fourni leur temps et expertise. Ces bénévoles ont contribué à l'équivalent de plus de 13,6 millions de dollars en heures de travail depuis la création de l'organisme, ce qui constitue une contribution considérable au soutien de l'élaboration des politiques sur la base de données probantes. À ce titre, le CAC s'est engagé à souligner leur contribution remarquable, tant au sein du CAC qu'à l'extérieur. En guise de reconnaissance des membres des comités d'experts et de leur travail, le CAC fait parvenir une

Envergure des experts

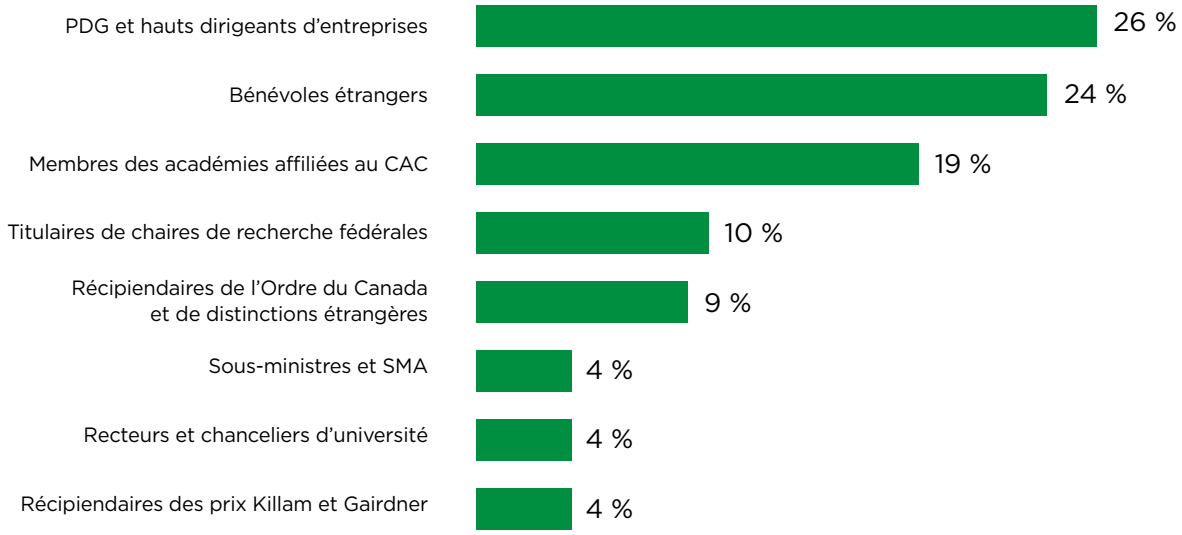

Ces chiffres incluent ceux qui ont été bénévole du CAC plus d'une fois.

lettre à l'employeur de chaque membre au début et à la fin de son mandat au sein d'un comité d'experts. Les hauts faits des bénévoles sont affichés sur le site Web, la page Facebook et le fil Twitter du CAC et sont soulignés dans le bulletin d'information trimestriel de l'organisme. L'objectif du CAC à cet égard est de faire en sorte que ses bénévoles sachent combien est grande l'estime qu'il leur porte et combien leur contribution au paysage des politiques publiques canadiennes est importante. Nous pouvons lire dans le plus récent rapport de vérification du rendement du CAC que « bien que les membres des comités d'experts et les pairs examinateurs participent en raison de leur intérêt pour la recherche dont il est question ainsi du prestige que leur confère le fait d'être associés à un rapport de grande valeur qui éclaire les débats politiques, ils sont néanmoins très sensibles à la reconnaissance qui leur est témoignée. »

Répartition des bénévoles

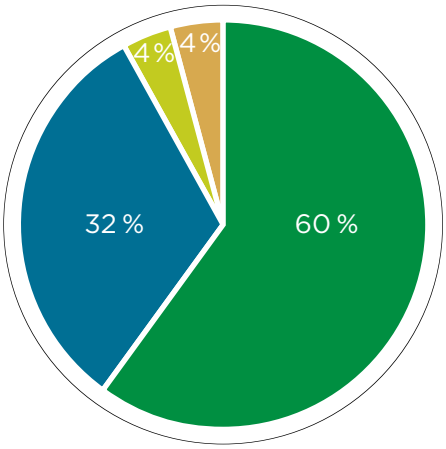

Membres des comités d'experts
Examinateurs
Conseil des gouverneurs
Comité consultatif scientifique

Ces chiffres incluent ceux qui ont été bénévole du CAC plus d'une fois.

Plusieurs bénévoles continuent de s'engager auprès du CAC bien au-delà de la date de publication de leur rapport et le CAC admire leur dévouement et leur enthousiasme. Par exemple, Len Ritter, professeur émérite de toxicologie, Université de Guelph, demeure un porte-parole extrêmement dévoué et actif au nom de l'évaluation dont il présidait le comité d'experts — *Nouvelles technologies et évaluation de la sécurité chimique* (publiée en janvier 2012). Eliot Phillipson continue d'apporter généreusement son appui à l'évaluation *L'état de la science et de la technologie au Canada, 2012* (publiée en septembre 2012), dont il présidait le comité d'experts, et il est toujours prêt à parler du rapport et à contribuer à sa diffusion. Un tel dévouement est très précieux et aide à promouvoir le CAC et à augmenter la notoriété de ses travaux. Le CAC est honoré de l'appui qu'il reçoit de ces experts et des centaines d'autres qui contribuent bénévolement à ses évaluations.

« En tant que président du comité consultatif scientifique, je suis parfaitement conscient de l'importance de trouver d'excellents candidats pour constituer les comités d'experts. La capacité du CAC de fournir au gouvernement des évaluations de grande qualité pour répondre aux questions complexes qui lui sont posées dépend en très grande partie de la compétence et du dévouement des membres des comités d'experts. Jusqu'ici, nous avons eu la chance de travailler avec plus de 600 experts du monde entier qui ont offert bénévolement une part considérable de leurs temps et de leur attention pour contribuer à la préparation des rapports exhaustifs au moyen desquels le CAC éclaire les politiques publiques. »

Tom Brzustowski, O.C., MSRC, MACG, président du comité consultatif scientifique

Distribution géographique des experts bénévoles

Total des bénévoles : 612

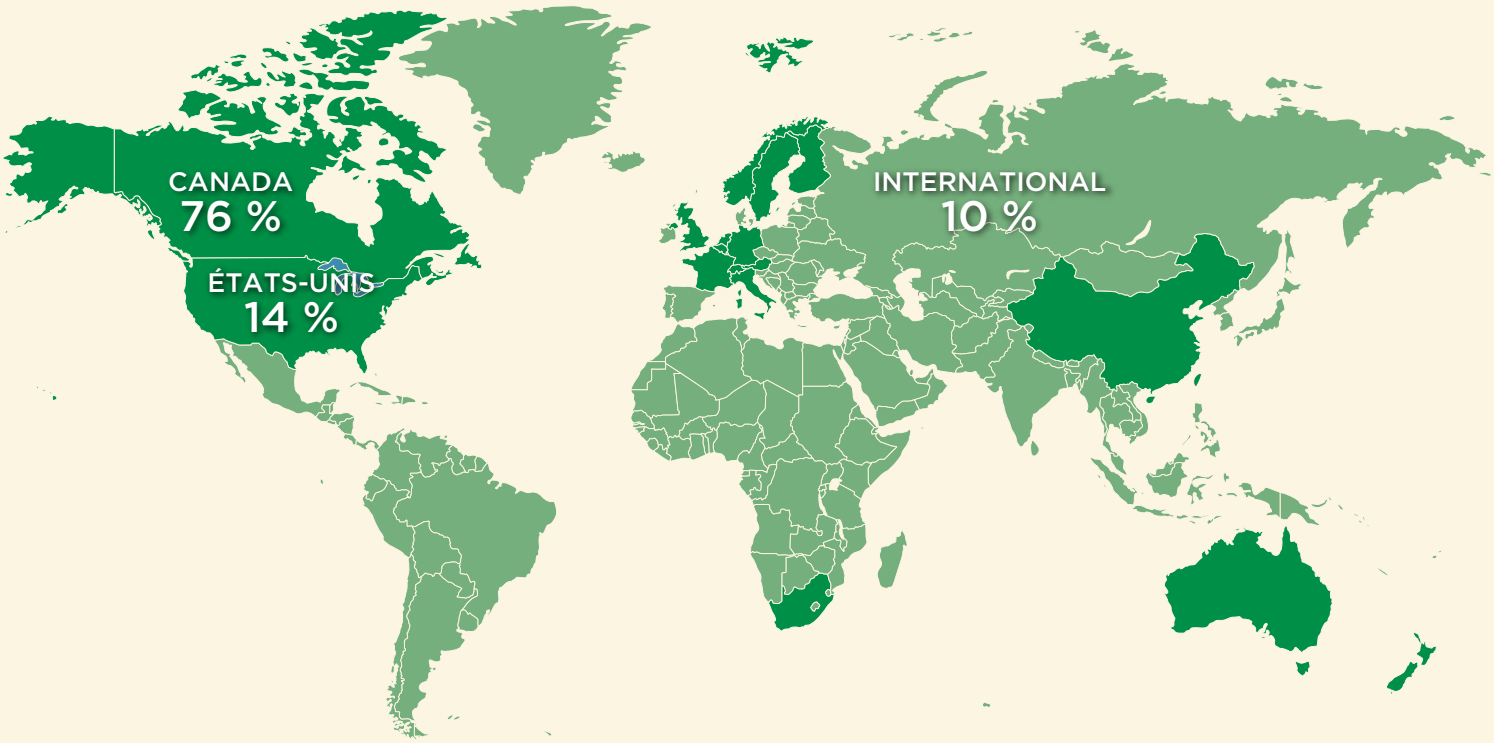

Alberta	54
Colombie-Britannique	70
Manitoba	10
Nouveau-Brunswick	12
Nouvelle-Écosse	27
Terre-Neuve	9
Territoires du Nord-Ouest	1
Ontario	178
Île-du-Prince-Édouard	3
Québec	89
Saskatchewan	12

Total des bénévoles canadiens : **465**

Autriche	1
Australie	3
Belgique	1
Chine	1
Finlande	4
France	3
Allemagne	3
Italie	1
Pays-Bas	5
Norvège	4
Nouvelle-Zélande	2
Afrique du Sud	2
Suède	2
Suisse	1
Royaume-Uni	28

Total des bénévoles internationaux : **61**

Alaska	2
Californie	14
Colorado	4
Connecticut	2
Delaware	1
District de Columbia	8
Géorgie	2
Iowa	1
Kansas	1
Maine	1
Maryland	5
Massachusetts	7
Michigan	3
Minnesota	2
Mississippi	2
Missouri	2
Nouveau-Mexique	1
New York	8
Caroline du Nord	5
Ohio	1
Oregon	1
Pennsylvanie	3
Caroline du Sud	1
Tennessee	2
Texas	1
Virginie	5
Virginie-Occidentale	1

Total des bénévoles américains : **86**

Plan stratégique

Mise en œuvre du plan stratégique du CAC

Le plan stratégique du CAC, *L'impact du savoir*, établit six objectifs stratégiques interdépendants qui ont pour but de guider les activités de l'organisme jusqu'à la fin de 2014. Tout le travail accompli par le CAC cette année a été guidé par ces objectifs, en fonction de sa mission centrale, qui est de produire des évaluations scientifiques étayées par des données probantes, reconnues à l'échelle nationale et internationale, sur des questions d'intérêt public :

1. **Améliorer notre capacité de réagir :** Mettre sur pied et offrir en temps opportun une gamme de services qui répond aux besoins des commanditaires.
2. **Réaliser notre plein potentiel :** Favoriser la réception de questions d'évaluation de première importance et des plus pertinentes en regard du bien-être de la population canadienne.
3. **Maintenir l'excellence :** Maintenir et resserrer les normes d'excellence scientifique et de prestation de services de qualité.
4. **Assurer notre viabilité :** Établir une voie de financement à long terme qui est durable et fiable.
5. **Favoriser la collaboration :** Renforcer les ententes de collaboration entre les académies membres et le CAC en vue d'atteindre ses objectifs stratégiques.
6. **Augmenter notre notoriété :** Augmenter la notoriété du CAC et le niveau de sensibilisation à son égard pour augmenter l'incidence qu'il peut avoir.

Valeurs

Les valeurs suivantes sous-tendent toutes les activités du CAC :

- L'excellence
- L'indépendance
- L'intégrité
- La collaboration
- L'innovation

Objectif 1 : Améliorer notre capacité de réagir

Mettre sur pied et offrir en temps opportun une gamme de services qui répond aux besoins des commanditaires

Pour être efficace, le CAC doit savoir répondre aux besoins pressants du gouvernement et de ses autres commanditaires. À cette fin, le CAC a pris diverses mesures en 2012-2013 pour veiller à ce que ses évaluations répondent aux besoins des commanditaires et pour accélérer la production de ses évaluations. Un travail prolongé de collaboration avec les commanditaires en amont du processus d'évaluation permet de préciser davantage les questions d'évaluation et de faire en sorte que la collecte des données soit axée sur les informations pertinentes sur lesquelles les responsables pourront s'appuyer pour prendre des décisions lorsque l'évaluation sera rendue publique. Le CAC s'est également engagé dans plusieurs projets pilotes hors du cadre de l'entente de financement avec le gouvernement fédéral pour lesquels le processus d'évaluation du CAC a été modifié pour répondre aux besoins très particuliers de chacun des commanditaires.

Par exemple, *Éclairer les choix en matière de recherche : Indicateurs et décisions*, une commande du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), a offert au commanditaire une évaluation des indicateurs qualitatifs et quantitatifs utilisés pour asseoir les décisions de financement liées à la recherche exploratoire. Le CRSNG a utilisé le rapport pour préparer le terrain à la tenue d'une vaste consultation sur son Programme de subventions à la découverte.

Concernant les évaluations réalisées pour des commanditaires externes en 2012-2013, chaque projet a été taillé sur mesure pour répondre aux besoins du commanditaire :

- L'évaluation des *Incidences médicales et physiologiques de l'utilisation des armes à impulsions*, commanditée par Recherche et développement pour la Défense Canada, est menée selon un calendrier écourté et en collaboration avec l'Académie canadienne des sciences de la santé.
- Le processus mis en œuvre pour le projet *Éclairer les choix en matière de recherche : Indicateurs et décisions*, une évaluation commanditée par le gouvernement ontarien, comprenait un atelier à huis clos, auquel ont participé des représentants d'autres gouvernements provinciaux, où le comité d'experts a entendu des invités se prononcer sur le sujet. Ce processus modifié a été conçu pour donner l'occasion à des experts supplémentaires de faire partager leurs connaissances au comité d'experts afin qu'il puisse intégrer les meilleures pratiques et données qui existent.
- L'évaluation sur *Les sciences de la mer au Canada*, commanditée par le Consortium universitaire canadien en sciences de la mer (CCORU), a été demandée dans la foulée d'un rapport d'atelier connexe sur un dialogue délibératif. Le rapport d'atelier — *Les 40 questions prioritaires pour la recherche canadienne en sciences de la mer* — répondait à un besoin politique immédiat et a été produit selon un calendrier accéléré. Le rapport a été rendu public en juillet 2012. Il servira de base à l'évaluation proprement dite.

Les constats de la vérification du rendement du CAC, réalisée en 2012-2013, indiquent que le CAC est sur la bonne voie concernant cette volonté de répondre aux besoins de ses commanditaires. Le rapport note que le CAC « a établi des pratiques et des processus économiques et efficaces pour comprendre le contexte dans lequel s'inscrivent les évaluations et les besoins des commanditaires, affiner la portée des évaluations et recruter des candidats d'envergure pour constituer les comités d'experts. »

Objectif 2 : Réaliser notre plein potentiel

Favoriser la réception de questions d'évaluation de première importance et des plus pertinentes en regard du bien-être de la population canadienne.

Pour que des évaluations étayées par des preuves puissent avoir la portée voulue, elles doivent explorer les questions capitales qui ont une incidence sur le bien-être des Canadiens. Le processus par lequel le CAC sollicite les questions fait en sorte que les évaluations qu'il entreprend sont particulièrement pertinentes aux politiques publiques et à la vie des Canadiens.

« À une époque où l'innovation ainsi que la découverte et l'application de nouvelles connaissances sont plus importantes que jamais, le Conseil des académies canadiennes continue de produire des évaluations qui éclairent les débats publics et de réunir certains des plus grands esprits du pays dans le but de nous aider à bâtir un avenir meilleur. »

Jeffrey Simpson, chroniqueur aux affaires nationales, *The Globe and Mail*

Le processus d'appel de propositions du gouvernement fédéral, dirigé par Industrie Canada, permet de solliciter et de recevoir selon un mécanisme systématique les questions d'évaluation proposées. Les commanditaires potentiels (ministères et organismes fédéraux) doivent présenter une proposition détaillée qui est ensuite évaluée en fonction d'un ensemble de critères de sélection rigoureux par un groupe de travail composé de fonctionnaires des ministères et organismes à orientation scientifique. Ce processus, combiné avec la notoriété accrue du CAC et sa solide réputation en matière d'excellence, a contribué à accroître l'intérêt porté aux travaux du CAC et à faire en sorte d'augmenter le nombre de questions proposées annuellement au CAC.

La diversité des sujets d'évaluation s'est également accrue depuis la création du CAC. En 2013-2014, le CAC entreprendra des évaluations sur des sujets aussi variés que *Le vent, le bruit et la santé humaine, L'avenir des modèles canadiens de maintien de l'ordre, Les besoins futurs en compétences en STGM* et *Comprendre les incidences potentielles des technologies de l'énergie sur l'exploitation des sables bitumineux*. Le large éventail des sujets évalués témoigne de la souplesse du CAC et de sa capacité de traiter d'un assortiment multidimensionnel de questions de politique d'intérêt public.

Intensité des travaux d'évaluation par exercice financier

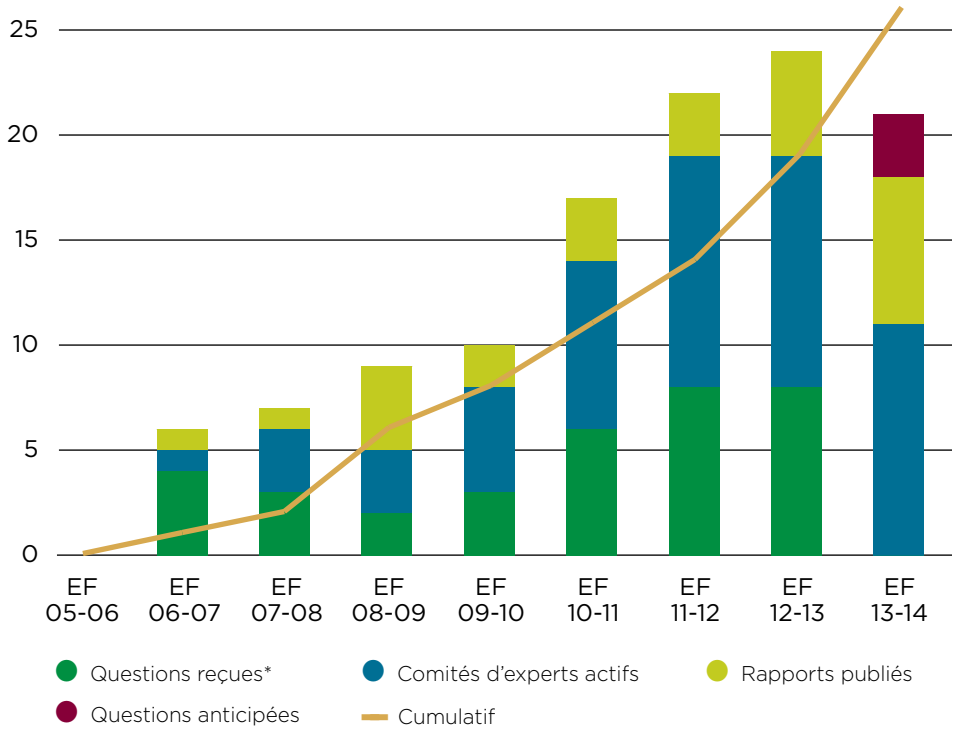

*Ce graphique n'inclut pas le rapport *Catalyser l'économie numérique du Canada* (2010) ni le rapport de synthèse des conclusions des rapports sur la S-T, la R-D et l'innovation, puisque ceux-ci sont des évaluations initiées par le CAC.

L'engagement ferme du CAC et du gouvernement à établir un processus rigoureux qui permet d'identifier des questions d'évaluation pertinentes et utiles signifie que les Canadiens peuvent être assurés que les enjeux qui ont le plus d'importance pour le pays font l'objet d'une analyse et d'une considération exhaustives.

Éventail des sujets traités
(Rapports 2005 à 2013)

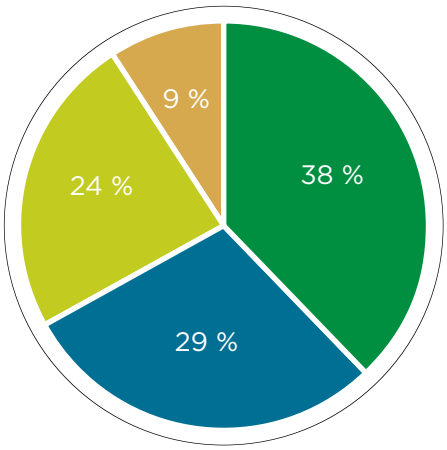

- Sciences naturelles et génie
- Sciences de la santé
- Sciences sociales
- Portée générale

Portée générale – Évaluations de portée plus large recoupant de nombreux domaines de recherche, par exemple l'évaluation *L'état de la science et de la technologie au Canada, 2012.*
Sciences de la santé – Évaluations sur les influences, les risques et les facteurs qui touchent la santé humaine.
Sciences sociales – Évaluations sur les affaires, l'économie, l'industrie et le milieu universitaire, entre autres.
Sciences naturelles et génie – Évaluations reliées à la biologie, à la chimie, aux sciences de la Terre, à l'environnement et au génie.

Diversité des commanditaires
(Pourcentage des rapports commandités)

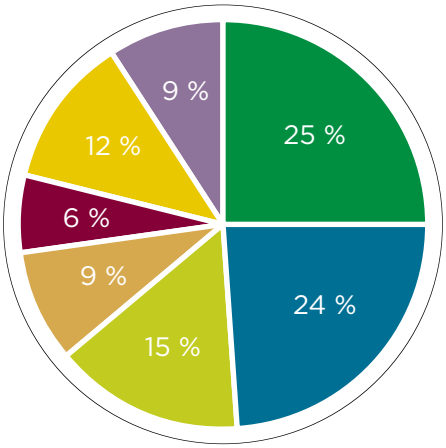

- Industrie Canada
- Environnement Canada
- Organismes, musées et conseils fédéraux
- Autres ministères fédéraux
- Santé Canada
- Commanditaires externes
- Ressources naturelles Canada

Objectif 3 : Maintenir l'excellence

Maintenir et resserrer les normes d'excellence scientifique et de prestation de services de qualité.

Le CAC doit se fixer des normes élevées pour maintenir la qualité de ses travaux ainsi que sa réputation en tant que source fiable d'évaluations étayées par des preuves scientifiques. Il y parvient par le biais des processus par lesquels il accepte les questions et en utilisant une méthodologie détaillée pour réaliser ses évaluations. La rigueur et la discipline associées à ces processus pour leur part démontrent à ces experts bénévoles qu'ils peuvent faire confiance au CAC.

Les questions évaluées par le CAC, comme il est mentionné en lien avec l'Objectif 2, sont choisies suivant un solide processus de demande et d'examen. Cependant, les normes élevées qui encadrent le fonctionnement du CAC ne se limitent pas à cet aspect. Le processus d'évaluation est lui aussi assujetti à des exigences rigoureuses.

Le CAC utilise une méthode de gestion du cycle de vie des projets, ou la *Council Assessment Lifecycle Methodology* (CALM). La méthode CALM est décrite dans un document exhaustif qui est utilisé par le personnel du CAC à chacune des étapes du processus d'évaluation. Il définit les normes, les échéances et les livrables et fournit un système continu d'analyse et de vérification. La récente vérification du rendement du CAC a reconnu les avantages de la méthode CALM et l'a décrite comme étant « un guide excellent et détaillé de mise en œuvre des mesures liées aux évaluations, aux méthodologies et à la diffusion des rapports, qui est régulièrement réexaminé et qui est le reflet de la philosophie d'apprentissage continu de l'organisation ». Cette méthodologie détaillée fait en sorte que chaque étape de ce processus complexe et exigeant est réalisée au niveau d'excellence attendu. Voici les principales étapes en question :

« Il est manifeste que le CAC est en passe d'être reconnu comme un puissant organisme politique pour tous les aspects de la recherche essentiels au Canada tout en étant pertinent pour le reste du monde scientifique. »

Rita R. Colwell, ancienne directrice,
National Science Foundation

- Quand une question d'évaluation est proposée au CAC, le comité consultatif scientifique joue un rôle capital pour veiller à ce que soit constitué un comité d'experts multidisciplinaire de qualité et à ce que la question puisse être évaluée adéquatement par un comité d'experts.
- Quand un rapport est rédigé, il suit un processus d'examen par le biais duquel des pairs indépendants vérifient l'exactitude et la valeur de l'évaluation.
- Lorsque le rapport est préparé en vue de son impression et de sa publication, il est soumis à une série de mesures visant à s'assurer que ses sources sont citées de manière adéquate, qu'il est bien rédigé, qu'il est hautement intelligible et qu'il contient des données et des chiffres exacts et compréhensibles. Lorsqu'un rapport est traduit, le personnel du CAC prend le temps de vérifier qu'il est de la plus haute qualité dans les deux langues officielles et que la traduction est en tous points fidèle au texte original.
- Lorsque le rapport est presque achevé, le personnel élabore un plan de diffusion qui fera en sorte que le rapport parvienne aux bonnes personnes — celles qui peuvent s'en servir pour éclairer tant les discussions que les décisions politiques.
- Avant sa publication, chaque rapport doit être examiné et approuvé par le conseil des gouverneurs du CAC.

La méthode CALM s'est révélée essentielle au maintien de la qualité des évaluations du CAC. En 2012-2013, le personnel du CAC a examiné en détail la méthode pour l'affiner en tenant compte des leçons tirées par le CAC et de l'expérience qu'il a acquise par rapport à une diversité croissante de sujets d'évaluation et de commanditaires. Cet examen sera achevé au cours de l'année financière 2013-2014. En fixant des normes rigoureuses à chaque étape du processus d'évaluation, le CAC a créé des procédures cohérentes, bien qu'évolutives, qui permettent d'atteindre un niveau élevé d'excellence.

« Le personnel [du CAC] est de grande qualité et possède de vastes et profondes connaissances. Il a été bien choisi pour appuyer le processus d'évaluation du CAC. Ce point de vue sur le personnel du CAC est partagé par des répondants externes, qui sont impressionnés par la qualité des rapports du CAC et la compétence du personnel de recherche et de rédaction. »

Constat de la vérification du rendement

Le CAC reconnaît également que, dans la poursuite de l'excellence, les processus efficaces doivent être soutenus et complétés par le recrutement de ressources humaines du plus haut calibre. Une section précédente de ce rapport annuel prouve sans aucun doute l'envergure, l'expertise et l'expérience des membres des comités d'experts du CAC. Le CAC s'efforce de fournir à son personnel talentueux un espace de travail mu par l'apprentissage continu, y compris un programme de stages d'une grande efficacité.

Membres du personnel participant à une retraite annuelle.

Objectif 4 : Assurer notre viabilité

Établir une voie de financement à long terme qui est durable et fiable.

En 2012, la direction du CAC, guidée par le conseil des gouverneurs et soutenu par le Champion du conseil des gouverneurs, Henry Friesen, a lancé un projet visant spécifiquement à obtenir le renouvellement de l'entente de financement conclue en 2005 avec le gouvernement du Canada. Au moment de la rédaction du présent rapport, un sous-comité du conseil des gouverneurs, qui incluait les personnes nommées au conseil par les académies membres, avait été engagé dans le projet. L'objectif du CAC consiste à obtenir le renouvellement de l'entente de financement du CAC avant l'expiration en mars 2015 de l'entente actuelle.

Pour éclairer ce processus de renouvellement, le CAC a fait réaliser une vérification de rendement, laquelle s'achevait à la fin de l'année financière 2012-2013, et a lancé une évaluation externe, qui se terminera à l'automne 2013. La vérification de rendement portait sur les processus internes du CAC, ainsi que sur leur économie, leur efficience et leur efficacité. À l'opposé, l'évaluation externe indépendante a pour but de mesurer la pertinence du CAC et l'impact de ses travaux. Le comité d'évaluation externe formé par le conseil des gouverneurs du CAC est présidé par Richard Dicerni, ancien sous-ministre à Industrie Canada. Les autres membres du comité sont Stephen Toope, recteur et vice-chancelier de l'Université de la Colombie-Britannique; Julie Maxton, directrice administrative de la Royal Society du Royaume Uni; et James Reisa, directeur à la Commission des études environnementales et de la toxicologie (BEST, pour Board on Environmental Studies and Toxicology) du National Research Council, une entité de la National Academy of Sciences.

Le comité d'évaluation externe s'est vu confier le mandat de définir les principaux objectifs organisationnels poursuivis par le renouvellement de l'entente de financement :

- Fournir des évaluations crédibles, indépendantes et expertes sur le plan scientifique sur des sujets d'intérêt public et, par le biais de la diffusion publique de ces évaluations, aider le public à mieux connaître et comprendre les sciences;
- Améliorer la capacité des gouvernements, de l'industrie et du public d'accéder aux meilleures connaissances scientifiques disponibles sur les questions pressantes, avec comme objectif d'éclairer les débats et la prise de décisions;
- Être la voix de confiance du savoir scientifique pour les Canadiens, à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale.

Cette évaluation se conformera aux exigences établies par le Conseil du Trésor en matière d'évaluation de programmes.

Le CAC met tout en œuvre pour collaborer avec ses académies membres et travaille avec les membres des conseils d'administration de ces académies à mener à bien le projet de renouvellement de son entente de financement. En janvier 2013, le CAC a organisé une réunion d'une journée, où les représentants des académies membres ont pu discuter du renouvellement de l'entente de financement, de la façon d'améliorer les communications et de la valeur ajoutée que les académies membres procurent aux travaux du CAC.

Pendant que le CAC va de l'avant avec son évaluation du rendement, l'évaluation externe et le processus de renouvellement du financement, la production de rapports de grande qualité demeure sa priorité. Les évaluations sont la raison d'être du CAC et, à ce titre, resteront le principal objet de ses efforts.

PROFIL :

Tom Marrie, MACSS

Conseil des gouverneurs, membre

Devenir médecin était sans doute ce qui convenait le plus à **Tom Marrie**. Le parcours qui l'a conduit à devenir un expert de premier plan des maladies infectieuses, et ultimement le 12e doyen de la Faculté de médecine de l'Université Dalhousie, a cependant été plus compliqué. Il a entrepris sa carrière au chevet d'un jeune patient au début des années 1970, où il a passé cinq jours et cinq nuits à tenter de trouver une solution pour traiter l'infection grave au cerveau dont le patient était atteint. Alors que le Dr Marrie était sur la voie de mener une carrière en médecine interne, cette expérience l'a poussé à se spécialiser dans les maladies infectieuses — un domaine qui, il s'en est rendu compte, était à l'époque en pénurie d'expertise. C'est dans la continuité de l'engagement de toute sa vie d'avoir une incidence tangible sur la vie des autres qu'il s'est joint au CAC. Le mandat de quatre années du Dr Marrie au sein du conseil des gouverneurs du CAC se termine bientôt, un mandat qu'il a occupé en vertu de ses rôles de président désigné, puis de président de l'Académie canadienne des sciences de la santé. Il dit que d'avoir siégé au conseil des gouverneurs du CAC a été pour lui une expérience des plus enrichissantes. Le CAC offre une occasion unique de collaborer de manière instructive avec un groupe diversifié de spécialistes compétents — qu'il s'agisse des membres des comités d'experts, d'autres bénévoles ou du personnel du CAC. Il est honoré de constater de première main le fruit du dur labeur des experts et de participer au processus de production d'évaluations qui seront reconnues de par le monde et qui profiteront à tous les Canadiens. Il conseillerait à quiconque de visiter le site Web du CAC et de consulter ses rapports. Les renseignements que l'on y trouve s'appliquent à tous les Canadiens et sont tout à fait susceptibles d'améliorer la vie des gens.

Objectif 5 : Favoriser la collaboration

Renforcer les ententes de collaboration entre les académies membres et le CAC en vue d'atteindre ses objectifs stratégiques.

Le CAC reconnaît la valeur et bénéficie de l'expertise et des ressources intellectuelles collectives de ses experts bénévoles, dont plusieurs sont membres des académies affiliées au CAC. Veiller au succès de ses relations avec les académies membres est une priorité pour les membres du conseil des gouverneurs, du comité consultatif scientifique et de la direction du CAC. À ce titre, le CAC continue de recruter auprès des académies membres des candidats pour participer à ses comités d'experts et pour examiner ses rapports.

Il convient particulièrement de noter qu'en 2012, une évaluation a été entreprise par le CAC en collaboration avec l'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS), laquelle porte sur les incidences médicales et physiologiques de l'utilisation des armes à impulsions. Dans le cadre de cette collaboration, le CAC supervise le processus d'évaluation suivi par le comité d'experts, ainsi que la publication et la diffusion du rapport. Il s'agit de la seconde activité d'évaluation entreprise par le CAC en collaboration avec l'ACSS — la première étant *Des Canadiens qui font une différence*, un rapport sur le rôle qu'occupe actuellement le Canada sur le plan de la santé mondiale, publiée en novembre 2011.

Un certain nombre d'activités qui servent à promouvoir la collaboration et à renforcer la relation du CAC avec ses académies membres se déroulent dans le cadre des pratiques normales du CAC.

- Le CAC continue d'offrir des services de secrétariat et de soutien en TI (au prix coûtant) à l'ACSS, précisément sous la forme d'un soutien du personnel à son Comité permanent sur les évaluations, à ses opérations générales et pour la création et le maintien d'une base de données sur ses membres.
- Le CAC et les académies membres se tiennent les uns les autres au courant de leurs principales activités par le biais de téléconférences effectuées chaque trimestre entre les présidents des quatre organisations.
- Le CAC demande aux académies membres de lui suggérer des noms de personnes pouvant participer aux comités d'experts ou travailler en tant que pairs examinateurs.
- Un représentant du CAC assiste aux assemblées générales annuelles des académies membres et, dans certains cas, a l'occasion d'accueillir de nouveaux membres.
- Le CAC promeut les travaux des académies membres par le biais d'un bulletin de nouvelles électronique trimestriel et de fils dans les médias sociaux.
- Le CAC fournit toujours des références aux académies membres ainsi qu'un descripteur pour chaque organisation dans ses rapports et sur son site Web.

Le CAC se réjouit à l'idée de continuer de collaborer étroitement avec les académies membres et de tenter de trouver d'autres occasions de collaborer en 2013-2014.

Objectif 6: Augmenter notre notoriété

Augmenter la notoriété du CAC et le niveau de sensibilisation à son égard pour augmenter l'incidence qu'il peut avoir.

Le CAC est déterminé à accroître sa notoriété et celle de ses travaux chez les principales parties prenantes et les communautés de recherche qui s'intéressent particulièrement à un sujet d'évaluation. Au cours de la dernière année, le personnel du CAC a mis en œuvre ou affiné des activités telles que celles-ci :

- Trouver les publics correspondant à chaque rapport et dresser des listes de diffusion ciblées.
- Promouvoir les évaluations aux conférences scientifiques ou d'orientation telles que la Conférence sur les politiques scientifiques canadiennes, l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) ou l'assemblée annuelle de l'American Association for the Advancement of Science (AAAS).
- Informer les sites et les listes de diffusion Web spécialisés de la publication des rapports du CAC.
- Élargir les activités de diffusion en mettant à profit la présence en ligne du CAC à travers les médias sociaux, les vidéos et son site Web.
- Concevoir des publicités stratégiques pour chaque évaluation et les faire paraître dans des publications ciblées, telles que les magazines d'affaires ou les programmes de conférences, qui sont lus par les publics cibles.
- Publier un bulletin d'information trimestriel qui donne des nouvelles sur les évaluations du CAC, les membres des comités d'experts et les politiques scientifiques.
- Approcher les bureaux des communications des universités des membres des comités d'experts pour les renseigner sur les travaux des membres de leurs corps professoraux et sur la publication prochaine d'un rapport du CAC.

Ces efforts sont le résultat du dévouement de la petite équipe de communication du CAC. Ce groupe de spécialistes compétents gère toutes les activités de communication du CAC, ce qui inclut entre autres la supervision de la planification et de la rédaction dans les deux langues officielles des évaluations, la publication des rapports, ainsi que les activités de diffusion et de suivi du retentissement des travaux du CAC.

La présence en ligne du CAC continue de croître; tous les indicateurs mesurables ont progressé au cours de la dernière année financière. Le site Web du CAC attire maintenant plus de 250 visiteurs en moyenne par jour, et de 700 à près de 3 500 visiteurs le jour de la publication d'une évaluation. Sur l'ensemble de l'année, le site Web a enregistré 80 737 visites, dont 55 635 de visiteurs distincts — ce qui constitue une augmentation spectaculaire par rapport aux 30 746 visiteurs enregistrés en 2011-2012. Le rôle des médias sociaux dans la promotion des travaux du CAC croît rapidement : 2 732 visiteurs ont été orientés vers le site Web via les médias sociaux en 2012-2013, alors qu'on en comptait 515 au cours de l'année précédente. Le rôle des médias sociaux dans l'orientation des visiteurs vers le site Web du CAC continuera certainement de s'accroître au cours de l'année qui s'amorce.

Elizabeth Dowdeswell, présidente CAC, prenant la parole au lancement du rapport *L'état de la science et de la technologie au Canada, 2012.*

« L'élaboration par le CAC de plans de communication et de diffusion distincts pour chaque évaluation permet de faire connaître le CAC ainsi que ses programmes et ses activités de manière efficiente et efficace. Pour une jeune organisation, elle se débrouille remarquablement bien pour obtenir une reconnaissance nationale en tant qu'organisme scientifique hautement crédible fournissant des avis experts indépendants qui font autorité sur l'orientation possible des politiques publiques. »

Constat de la vérification du rendement

La distribution stratégique des rapports du CAC a également touché de nouveaux publics d'importance au cours de la dernière année. Le CAC a distribué approximativement 4 324 exemplaires imprimés des rapports et des points saillants des rapports au cours de l'année financière 2012- 2013 et plus de 14 000 téléchargements des rapports du CAC et des documents connexes ont été enregistrés sur son site Web. Globalement, les visiteurs du site Web du CAC provenaient de 176 pays dans le monde et de 536 villes au Canada. Ces chiffres sont à comparer avec les visiteurs de 158 pays et de 395 villes canadiennes l'année précédente.

Chaque nouvelle évaluation qui paraît est activement diffusée à des milliers de personnes et d'organisations choisies de manière stratégique parce qu'elles sont éminemment susceptibles de pouvoir profiter du rapport. Le CAC emploie tous les outils médiatiques appropriés à sa disposition et module son approche en fonction des besoins de chaque évaluation. Il a par exemple utilisé une approche de communication proactive à plusieurs volets pour la diffusion du rapport *L'état de la science et de la technologie au Canada, 2012*. Les activités initiales de publication incluaient un événement de communication organisé en collaboration avec le Economic Club of Canada, une séance d'information pour les médias nationaux en collaboration avec le Centre canadien science et médias, la sensibilisation par voie des médias sociaux, la parution d'un éditorial dans *The Hill Times* et des entrevues en tête-à-tête et la promotion de l'évaluation auprès des

journalistes de la presse écrite, de la radio et de la télévision. Le CAC a en outre produit une vidéo dans les deux langues officielles et un balado pour expliquer en détail le rapport. Le rapport a fait l'objet d'une large distribution électronique, parvenant à près de 10 000 personnes — par le biais d'une liste spécialisée d'approximativement 8 000 personnes ou organisations et de la liste de distribution du CAC, qui compte plus de 1 500 destinataires. Des communiqués de presse et autres notifications ont été transmis via Canada News Wire, le Centre canadien science et médias, la liste de diffusion de l'Association canadienne d'administrateurs de recherche universitaire (ACARU), la liste courriel du Partenariat en faveur des sciences et de la technologie (PFST), le Canadian Science Policy Centre, le bulletin d'information Policy Alert de l'American Association for the Advancement of Science (AAAS) et EurekAlert. La notification EurekAlert à elle seule est parvenue à plus de 8 200 journalistes.

Dans les semaines et les mois qui suivent la publication d'un rapport, le CAC reçoit des demandes d'exemplaires imprimés du rapport. Le CAC assure un suivi de ces demandes afin de mieux comprendre qui s'intéresse au travail de l'organisation. Les documents du CAC sont sollicités par un large public de spécialistes en politiques et en recherche des gouvernements, des universités et de l'industrie. Ses documents sont également sollicités à l'extérieur du Canada, par exemple en Chine, en France et en Autriche. Tout cela révèle la pertinence des rapports du CAC tant au pays qu'ailleurs dans le monde — les rapports du CAC sont en demande chez les décideurs canadiens et étrangers qui cherchent à tirer profit des connaissances et de l'expérience acquises ici au Canada.

Composition de la liste de distribution
(Approx. 1 300 destinataires, 31 mars 2013)

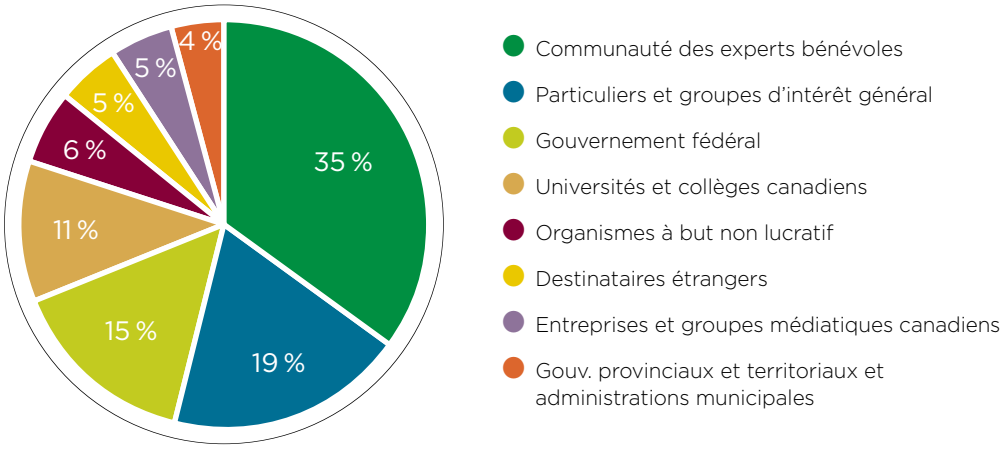

Conclusion

Le CAC a connu une année remarquable en 2012-2013. La production de rapports d'évaluation constituait le cœur de ses travaux, comme toujours, et l'année qui vient de passer a été la plus active sur ce plan. Le bassin d'experts bénévoles du CAC a continué de s'élargir, reflétant l'énorme contribution que la communauté des experts canadiens continue d'apporter à la collecte et à l'analyse des données probantes dans le dessein d'orienter les politiques pour le bien de l'ensemble des Canadiens. La détermination sans borne du CAC à poursuivre l'excellence a généré d'importantes initiatives à l'approche de la fin de l'année financière. Le CAC a commandé une vérification indépendante de son fonctionnement et une évaluation de sa pertinence et de son retentissement. Il a progressé dans ses efforts visant à s'assurer un financement durable au-delà de 2015 et il a continué de travailler à accroître sa notoriété et à développer ses relations anciennes ou nouvelles avec les académies membres et avec ses bénévoles et ses commanditaires.

Au cours de l'année qui s'amorce, les normes d'excellence du CAC et sa détermination à produite des évaluations scientifiquement étayées de grande qualité ne faibliront pas. Le CAC est impatient de publier une nouvelle vague de rapports pertinents qui traiteront des questions d'orientation politique pressantes qui sont susceptibles d'influencer à long terme la vie des Canadiens. Le CAC est devenu une organisation mûre qui a atteint sa vitesse de croisière. L'organisation vit des moments stimulants et les besoins et la demande comblés par ses travaux de grande qualité sont aujourd'hui plus manifestes que jamais. Le CAC prend très au sérieux le rôle unique qu'il exerce au sein de l'écosystème des sciences et de la technologie : celui de fournir aux décideurs et à l'ensemble des Canadiens les preuves et l'analyse d'experts requis pour éclairer les discussions actuelles et les politiques futures qui nous concernent tous.

Experts bénévoles

Experts bénévoles actifs en 2012-2013

Le comité d'experts sur le rendement scientifique et le financement de la recherche

Affiliations en date de juillet 2012

- **Rita R. Colwell** (présidente), professeure d'université émérite, Université du Maryland, College Park et École de santé publique Bloomberg, Université Johns Hopkins; conseillère principale et présidente émérite, Canon U.S. Life Sciences, Inc.; présidente et chef de la direction, CosmosID, Inc. (College Park, MD)
- **Max Blouw**, président et recteur, Université Wilfrid Laurier (Waterloo, Ont.)
- **Linda Butler**, chercheure invitée, Université nationale de l'Australie (ANU); professeure auxiliaire, Université de Newcastle (Soldiers Point, Australie)
- **Susan E. Cozzens**, professeure de politique publique, directrice du Centre de politique et d'évaluation de la technologie et doyenne associée de la recherche, École de politique publique, Collège Ivan Allen, Georgia Tech (Atlanta, GA)
- **Irwin Feller**, scientifique invité principal, American Association for the Advancement of Science (AAAS) (State College, PA)
- **Yves Gingras**, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences, Université du Québec à Montréal (UQAM) (Montréal, Qc)
- **Jacques Hurtubise**, MSRC, directeur, Département de mathématique et de statistique, Université McGill (Montréal, Qc)
- **Gretchen Jordan**, membre principal du personnel technique, Sandia National Laboratories (Albuquerque, NM)
- **John S. MacDonald**, O.C., MACG, président du conseil, Day4 Energy, Inc. (Burnaby, C.-B.)
- **Marja Makarow**, chef de la direction, Fondation européenne de la science (FES) (Strasbourg, France); professeure de biochimie appliquée et de biologie moléculaire, Université d'Helsinki (Helsinki, Finlande)
- **James (Jim) McGroddy**, retraité, International Business Machines (IBM) (New York, NY)
- **Tim McTiernan**, président et recteur, Institut universitaire de technologie de l'Ontario (UOIT) (Oshawa, Ont.)
- **Sir Keith O'Nions**, recteur, Imperial College London (Londres, Royaume-Uni)
- **René Simard**, O.C., MSRC, MACG, professeur honoraire, Université de Montréal (Montréal, Qc)
- **Alan E. Winter**, MACG, président et chef de la direction, Genome British Columbia (Vancouver, C.-B.)
- **Ronald Woodward**, président, Clockbuilder Consulting, Ltd.; président honoraire, Collège de Red Deer (Red Deer, Alb.)

Examinateurs du rapport sur le rendement scientifique et le financement de la recherche

Affiliations en date de juillet 2012

- **Claire Donovan**, maître de conférences, HERG, Université Brunel (Londres, Royaume-Uni)
- **Stevan Harnad**, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sciences cognitives, Université du Québec à Montréal (Montréal, Qc)
- **Diana Hicks**, professeure et présidente, Institut de technologie de Géorgie (Atlanta, GA)
- **Kari Kveseth**, conseiller scientifique, Ambassade royale de Norvège (Beijing, Chine)
- **Cheryl Oros**, fondateur et chef de la direction, Oros Consulting (Washington, DC)
- **Pekka Sinervo**, MSRC, professeur, Université de Toronto (Toronto, Ont.)
- **David Strangway**, O.C., MSRC, président et chancelier, Université Quest (Squamish, C.-B.)
- **Robert Tijssen**, professeur, Études en sciences et innovation, Université de Leiden (Leiden, Pays-Bas)
- **Don Wright**, président, Institut de technologie de la Colombie-Britannique (Burnaby, C.-B.)
- *Responsable de la supervision de l'examen du rapport :* **Judith Hall**, O.C., MSRC, MACSS, professeure émérite en Pédiatrie et médecine génétique, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)

Le comité d'experts sur l'état de la science et de la technologie au Canada

Affiliations en date de septembre 2012

- **Eliot A. Phillipson**, MACSS (président), professeur émérite de médecine Sir John and Lady Eaton, Université de Toronto (Toronto, Ont.)
- **Neil Branda**, professeur titulaire de la Chaire de recherche du Canada en science des matériaux et directeur général de 4D LABS, Université Simon Fraser (Burnaby, C.-B.)
- **Eric L. Cook**, président-directeur général, Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (Fredericton, N.-B.)
- **Pierre Côté**, président, CÔTÉ Membrane Separation Ltée (Hamilton, Ont.)
- **Sara Diamond**, O.Ont., présidente, Université OCAD (Toronto, Ont.)
- **Rosa M. Fernández**, conseillère économique, ministère des Entreprises, de l'Innovation et des Compétences du Royaume-Uni (Londres, Royaume-Uni)
- **R.J. (Bob) Fessenden**, associé de l'Institut d'économie publique, Université de l'Alberta (Edmonton, Alb.)
- **Fred Gault**, professeur titulaire, UNU-MERIT (Maastricht, Pays-Bas); professeur extraordinaire, Université de technologie de Tshwane (Pretoria, Afrique du Sud)
- **Gregory S. Kealey**, MSRC, vice-recteur principal et vice-président à la recherche, Université du Nouveau-Brunswick (Fredericton, N.-B.)

- **Robert Luke**, vice-président adjoint à la recherche et à l'innovation, Collège George-Brown (Toronto, Ont.)
- **Roderick R. McInnes**, C.M., O.Ont., MSRC, MACSS, directeur, Institut Lady-Davis de la recherche médicale, Hôpital général juif; titulaire de la Chaire de recherche du Canada en neurogénétique et de la chaire Alva de génétique humaine, Université McGill (Montréal, Qc)
- **Janet L. Ronsky**, MACG, professeure, École Schulich de génie et Faculté de kinésiologie, Université de Calgary; directrice générale de Biovantage inc., centre albertain d'excellence en ingéniosité (Calgary, Alb.)
- **Noralou Roos**, C.M., MSRC, professeure, Département des sciences de la santé communautaire, Faculté de médecine, Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)
- **Jacquelyn Thayer Scott**, O.C., professeure de gestion et stratégie organisationnelles, École de gestion Shannon; ancienne présidente, Université du Cap Breton (Sydney, N.-É.)
- **Adel Sedra**, MSRC, MACG, doyen, Faculté de génie, Université de Waterloo (Waterloo, Ont.)
- **Luc Vinet**, professeur de physique et ancien recteur, Université de Montréal (Montréal, Qc)
- **Lorraine M.A. Whale**, gestionnaire de la recherche non conventionnelle, Shell Global Solutions (Canada) (Calgary, Alb.)
- **Jeffrey L.C. Wright**, C.M., professeur distingué Carl B. Brown d'océanographie, et professeur de chimie et de biochimie, Université de la Caroline du Nord à Wilmington (Wilmington, NC)

Examinateurs du rapport sur l'état de la science et de la technologie au Canada

Affiliations en date de septembre 2012

- **Arthur J. Carty**, O.C., MSRC, MACG, directeur général, Institut de nanotechnologie de Waterloo (Waterloo, Ont.)
- **Paul Cunningham**, chercheur principal, Institut de la recherche en innovation de Manchester, Université de Manchester (Manchester, Royaume-Uni)
- **Max Fehlmann**, président-directeur général, Consortium québécois sur la découverte du médicament (Île-des-Soeurs, Qc)
- **Peter J. Nicholson**, C.M., président fondateur, Conseil des académies canadiennes, 2006-2009 (Ottawa, Ont.)
- **John (Jack) N. Saddler**, MSRC, professeur, Département des sciences du bois, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Daniel Savas**, professeur associé, Programme de maîtrise en politiques publiques, Université Simon-Fraser (Vancouver, C.-B.)
- **Ronald Stewart**, MSRC, professeur, Département d'environnement et de géographie, Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)
- **Tom Traves**, recteur et vice-chancelier, Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)
- **Catherine Wild**, doyenne, Faculté des beaux-arts, Université Concordia (Montréal, Qc)
- *Responsable de la supervision de l'examen du rapport :* **Marcel Côté**, associé fondateur de SECOR inc. (Montréal, Qc)

Le groupe cadre des 40 questions prioritaires pour la recherche canadienne en sciences de la mer

Affiliations en date de juillet 2012

- **David B. Fissel**, (président du groupe cadre), président et scientifique principal, ASL Environmental Sciences Inc. (Victoria, C.-B.)
- **Marcel Babin**, titulaire de la Chaire d'excellence en recherche du Canada sur la télédétection de la nouvelle frontière arctique du Canada, directeur du Laboratoire international Takuvik mixte ULaval-CNRS, Département de biologie, Université Laval (Québec, Qc)
- **Ralf Bachmayer**, professeur agrégé, Faculté de génie et de science appliquée, et Chaire de recherche du Canada en technologie des océans, Université Memorial (St. John's, T.-N.-L)
- **Kenneth Denman**, MSRC, professeur, École des sciences terrestres et océaniques; scientifique principale du réseau expérimental sous-marin VENUS, Université de Victoria (Victoria, C.-B.)
- **Eric Dewailly**, professeur, Centre de recherche du centre hospitalier universitaire de Québec, Université Laval (Québec, Qc)
- **Kathryn M. Gillis**, professeure, École des sciences terrestres et océaniques de l'Université de Victoria; doyenne associée de la Faculté des sciences à l'Université de Victoria (Victoria, C.-B.)
- **Louis Fortier**, O.C., O.Q., professeur, Département de biologie, Université Laval (Québec, Qc)
- **Roy Hyndman**, MSRC, chercheur scientifique principal, Centre géoscientifique du Pacifique, Commission géologique du Canada; professeur, École des sciences terrestres et océaniques, Université de Victoria (Victoria, C.-B.)
- **Daniel Lane**, professeur, École de gestion Telfer, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)
- **Marlon Lewis**, professeur, Département d'océanographie, Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)
- **Robie Macdonald**, MSRC, chercheur scientifique principal, Institut des sciences de la mer, Pêches et Océans Canada (Sidney, C.-B.)
- **Kate Moran**, présidente-directrice générale, Ocean Networks Canada; professeure émérite en océanographie, Université de Victoria (Victoria, C.-B.)
- **Barbara Neis**, professeure, Département de sociologie, Université Memorial; codirectrice, SafetyNet (St. John's, T.-N.-L)
- **Mark Nuttall**, MSRC, professeur et titulaire de la chaire Henry Marshall Tory, Département d'anthropologie, Université de l'Alberta (Edmonton, Alb.)
- **Émilien Pelletier**, professeur en océanographie chimique; chaire de recherche du Canada en écotoxicologie marine, Institut des sciences de la mer de Rimouski (Rimouski, Qc)
- **Lori Ridgeway**, conseillère principale du sous-ministre délégué, Pêches et Océans Canada (Ottawa, Ont.)
- **Stéphane Roussel**, professeur, Département de science politique, École nationale d'administration publique (Montréal, Qc)
- **Paul Snelgrove**, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en systèmes océaniques froids et boréaux, Département de zoologie, Université Memorial de Terre-Neuve (St. John's, T.-N.-L)

- **William J. Sutherland**, professeur et titulaire de la chaire de recherche Miriam Rothschild en biologie de conservation, Département de zoologie, Université de Cambridge (Cambridge, Royaume-Uni)
- **Curtis Suttle**, MSRC, professeur de sciences terrestres et océaniques, microbiologie et immunologie, et botanique; doyen associé des sciences à l'Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Douglas Wallace**, titulaire de la Chaire d'excellence en recherche du Canada sur la science et la technologie des océans, Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)
- **Melanie G. Wiber**, professeure, Département d'anthropologie, Université du Nouveau-Brunswick (Fredericton, N.-B.)

Le comité d'experts sur les femmes dans la recherche universitaire

Affiliations en date de novembre 2012

- **Lorna Marsden**, C.M., O.Ont, (présidente), présidente émérite et professeure, Université York (Toronto, Ont.)
- **Janice G. Dodd**, professeure et chef de département, Physiologie; professeure, Études des femmes et des genres, Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)
- **Nadia Ghazzali**, rectrice, Université du Québec à Trois-Rivières; professeure, Département de mathématiques et de statistique, chaire CRSNG-Industrielle Alliance pour les femmes en sciences et en génie au Québec, Université Laval (Québec, Qc)
- **Alison M. Konrad**, professeure, Comportement organisationnel, Université Western; chaire Corus Entertainment des femmes en gestion, Richard Ivey School of Business (London, Ont.)
- **Yvonne A. Lefebvre**, MACSS, vice-présidente (Recherche et affaires universitaires), Providence Health Care (PHC); présidente de l'Institut de recherche du PHC; doyenne associée à la recherche, Faculté de médecine de l'Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Geoffrey Oldham**, CBE, professeur honoraire et ancien directeur, Science Policy Research Unit (SPRU), Université de Sussex; ancien délégué britannique, Commission des sciences et de la technique au service du développement des Nations Unies (Seaford, Royaume-Uni)
- **Lynne-Marie Postovit**, professeure adjointe, Anatomie et biologie cellulaire, Université Western; lauréate du Prix de la meilleure jeune chercheuse au Canada (London, Ont.)
- **Luisa Prista**, chef de l'unité des Technologies environnementales, Direction générale de la recherche et de l'innovation, Commission européenne (Bruxelles, Belgique)
- **Wendy J. Robbins**, professeure, Département d'études anglaises et coordonnatrice du Programme des études féminines, Université du Nouveau-Brunswick; ancienne vice-présidente, Questions féministes, Fédération canadienne des sciences humaines (FCSH) (Fredericton, N.-B.)
- **Pamela Robinson**, professeure agrégée, École d'urbanisme et de planification régionale, Université Ryerson (Toronto, Ont.)
- **Rima Rozen**, MSRC, MACSS, vice-principale associée (Recherche et relations internationales); professeure James McGill, Université McGill (Montréal, Qc)

- **Karen Sobel**, vice-présidente principale, Durabilité des projets, hydrocarbures et produits chimiques, SNC-Lavalin (Calgary, Alb.)
- **Veronica Strong-Boag**, MSRC, professeure, Études des femmes et des genres et études éducatives; directrice-fondatrice, Centre d'études des femmes et des genres, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Lorna Williams**, professeure agrégée, Faculté d'éducation et Département de linguistique, Université de Victoria; chaire de recherche du Canada sur la connaissance et l'apprentissage chez les autochtones (Victoria, C.-B.)
- **Michael C. Wolfson**, MACSS, chaire de recherche du Canada en systèmes de modélisation sur la santé de la population, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)

Examinateurs du rapport sur les femmes dans la recherche universitaire

Affiliations en date de novembre 2012

- **Hans M. Borchgrevink**, conseiller spécial, Conseil de recherches de la Norvège (CRN) (Oslo, Norvège)
- **Valerie Davidson**, professeure, Université de Guelph (Guelph, Ont.)
- **Margrit Eichler**, MSRC, professeure émérite, Université de Toronto (Toronto, Ont.)
- **Monique Frize**, O.C., MACG, professeure distinguée, Université Carleton (Ottawa, Ont.)
- **Janet E. Halliwell**, présidente, J.E. Halliwell Associates Inc. (Salt Spring Island, C.-B.)
- **Chaviva Hošek**, O.C., présidente émérite, Institut canadien de recherches avancées; professeure, School of Public Policy and Governance, Université de Toronto (Toronto, Ont.)
- **Victoria Kaspi**, MSRC, professeure, Université McGill (Montréal, Qc)
- **Kellie A. McElhaney**, professeure boursière Alexander en Responsabilité sociétale, Haas School of Business, Université de la Californie, Berkeley (Berkeley, CA)
- **Bonnie G. Neuman**, vice-présidente (Services aux étudiants), Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)
- **Londa Schiebinger**, professeure Hinds en histoire de la science, Université Stanford (Stanford, CA)
- **W. (Bill) Schipper**, professeur agrégé, Département d'études anglaises, Université Memorial de Terre-Neuve (St. John's, T.-N.-L.)
- **Vianne Timmons**, présidente et vice-chancelière, Université de Regina (Regina, Sask.)
- **Harvey P. Weingarten**, président et chef de la direction, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (Toronto, Ont.)
- *Responsable de la supervision de l'examen du rapport :* **Susan A. McDaniel**, MSRC, directrice, Prentice Institute, et titulaire de la chaire de recherche du Canada sur la population mondiale et le cours de la vie et de la chaire de recherche Prentice, et professeure de sociologie (Lethbridge, Alb.)

Le comité d'experts sur la gestion durable de l'eau des terres agricoles du Canada

Affiliations en date de février 2013

- **Howard Wheater,** (président), titulaire de la Chaire d'excellence en recherche du Canada sur la sécurité de l'eau; professeur, École de l'environnement et du développement durable et Département de génie civil et géologique, Collège d'ingénierie, Université de la Saskatchewan (Saskatoon, Sask.)
- **Elena Bennett**, professeure adjointe, Département de sciences des ressources naturelles et École d'environnement de McGill, Université McGill (Montréal, Qc)
- **Rob de Loë**, chaire de recherche universitaire, Réglementation des eaux et gouvernance, Université de Waterloo (Waterloo, Ont.)
- **Bob Friesen**, président, Farmers of North America Strategic Agriculture Institute (Ottawa, Ont.)
- **Kirk E. Hamilton**, économiste principal, Groupe de recherche sur le développement, Banque mondiale (Washington, DC)
- **Lorne Hepworth**, président, CropLife Canada (Ottawa, Ont.)
- **Dave McGee**, gestionnaire principal en matière de politiques et de mise en oeuvre, Alberta Environment (Lethbridge, Alb.)
- **Diane Parent**, professeure titulaire et chercheure, Département des sciences animales, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, Université Laval (Québec, Qc)
- **John Pomeroy**, chaire de recherche du Canada en ressources d'eau et en changement climatique, Université de la Saskatchewan (Saskatoon, Sask.)
- **David Rudolph**, professeur, Département des sciences environnementales et de la Terre, Université de Waterloo (Waterloo, Ont.)
- **Stephen R. Smith**, professeur de systèmes de bioressources, Département de génie civil et de l'environnement, Collège impérial de Londres (Londres, Royaume-Uni)
- **Ronald Stewart**, MSRC, professeur et directeur de département, Département de l'environnement et de la géographie, Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)
- **P. Kim Sturgess**, MACG, présidente-directrice générale et fondatrice, Alberta WaterSMART (Calgary, Alb.)
- **Barry Thompson**, gestionnaire et coordinateur, Ressources agricoles durables, ministère de l'Agriculture, gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard (Charlottetown, Î.-P.-É.)
- **Rene Van Acker**, professeur, Département de l'agriculture végétale et doyen associé affecté aux relations externes, Collège de l'agriculture de l'Ontario, Université de Guelph (Guelph, Ont.)

Examinateurs du rapport sur la gestion durable de l'eau des terres agricoles du Canada

Affiliations en date de février 2013

- **Ken W. Belcher**, Département de politique, de commerce et d'économie des bioressources, École de l'environnement et de la durabilité, Université de la Saskatchewan (Saskatoon, Sask.)
- **Safia Hamoudi**, professeure adjointe, Département des sols et du génie agroalimentaire, Université Laval (Québec, Qc)
- **Isobel W. Heathcote**, professeure, Université de Guelph (Guelph, Ont.); présidente, Wyndham Research Inc. (Bracebridge, Ont.)
- **Calestous Juma**, professeur, Pratique de développement international, Harvard Kennedy School (Cambridge, MA)
- **Gary Kachanoski**, président et recteur, Université Memorial de Terre-Neuve (St. John's, T.-N.-L.)
- **Kerry T.B. MacQuarrie**, professeur et titulaire d'une chaire de recherche du Canada, Département de génie civil et Institut canadien des rivières, Université du Nouveau-Brunswick (Fredericton, N.-B.)
- **Nancy Olewiler**, professeure et directrice, École de politique publique, Université Simon Fraser (Vancouver, C.-B.)
- **Alain N. Rousseau**, professeur titulaire et chercheur, INRS-ETE (Québec, Qc)
- **Robert Sandford**, président, Initiative de partenariat canadien, Décennie internationale d'action de l'ONU – L'eau source de vie (Canmore, Alb.)
- **David Sauchyn**, professeur-chercheur, Prairie Adaptation Research Collaborative, Université de Regina (Regina, Sask.)
- **Gord Surgeoner**, président, Ontario Agri-Food Technologies (Guelph, Ont.)
- **Harry Swain**, associé de recherche principal, Centre d'études mondiales, Université de Victoria (Victoria, C.-B.)
- *Responsable de la supervision de l'examen du rapport :* **Daniel Krewski**, professeur, Département d'épidémiologie et de médecine sociale, et directeur scientifique du Centre Samuel McLaughlin d'évaluation du risque pour la santé des populations, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.).

Le comité d'experts sur l'état de la recherche-développement industrielle au Canada

- **Kathleen E. Sendall**, MACG, (présidente), administratrice de CGG Veritas (Paris, France); administratrice d'Enmax Corporation (Calgary, Alb.); vice-présidente d'Alberta Innovates – Solutions Énergétiques et Environnementales (Calgary, Alb.); Coprésidente, groupe de travail de la Fondation Asie Pacifique du Canada (Calgary, Alb.)
- **Marcel Boyer,** MSRC, professeur émérite, Département de sciences économiques, Université de Montréal; Fellow du C.D. Howe Institute (Toronto, Ont.); Membre associé de la Toulouse School of Economics (Toulouse, France); et Fellow du CIRANO, le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (Montréal, Qc)
- **Kelly Cantwell**, directrice principale de la stratégie et de la planification, Emera Inc. (Halifax, N.-É.)

- **Eric L. Cook**, président-directeur général du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (Fredericton, N.-B.)
- **Lisa Crossley**, chef de la direction de VitalHub Corporation (Toronto, Ont.)
- **Sean Donnelly**, vice-président de la technologie et de l'amélioration continue, ArcelorMittal Dofasco (Hamilton, Ont.)
- **R.J. (Bob) Fessenden**, membre de l'Institut d'économie publique, Université de l'Alberta (Edmonton, Alb.)
- **Camille Gagnon**, président, Innovitech inc. (Montréal, Qc)
- **Claude Lajeunesse**, MACG, ancien président et chef de la direction, Association des industries aérospatiales du Canada (Ottawa, Ont.)
- **Hadi Mahabadi**, O.C., MACG, président, CanWin Consulting Inc.; retraité, ancien vice-président et directeur, Centre canadien de recherche Xerox (Mississauga, Ont.)
- **Pierre Mohnen**, professeur, Université de Maastricht (Maastricht, Pays-Bas)
- **Ian de la Roche**, professeur auxiliaire, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Harvey P. Weingarten**, président et chef de la direction du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur (Toronto, Ont.)
- **Rosemary Zigrossi**, administratrice, Promontory Financial Group (Toronto, Ont.)

Le comité d'experts sur Harnacher la science et la technologie pour comprendre les incidences environnementales liées à l'extraction du gaz de schiste

- **John Cherry**, (président), codirecteur du G360 - Centre pour la recherche appliquée sur l'eau souterraine (Centre for Applied Groundwater Research) et professeur associé de l'École d'ingénierie à lUniversité de Guelph (Guelph, Ont.)
- **Michael Ben-Eli**, fondateur et directeur, Sustainability Laboratory (New York, NY)
- **Lalita Bharadwaj**, professeure agrégée, toxicologue, École de santé publique, Université de la Saskatchewan (Saskatoon, Sask.)
- **Rick Chalaturnyk**, professeur de génie géotechnique, Département de génie civil et environnemental, Université de l'Alberta (Edmonton, Alb.)
- **Maurice B. Dusseault**, professeur à temps partiel de géologie appliquée, Département des sciences de la Terre et de l'environnement, Université de Waterloo (Waterloo, Ont.)
- **Bernard Goldstein**, professeur en environnement et en santé publique, École pour les études avancées en santé publique (Graduate School of Public Health), Université de Pittsburgh (Pittsburgh, PA)
- **Jean-Paul Lacoursière**, professeur agrégé, Département de génie chimique, Université de Sherbrooke (Sherbrooke, Qc)
- **Ralph Matthews**, professeur, Département de sociologie, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.); professeur émérite de sociologie, Université McMaster (Hamilton, Ont.)

- **Bernhard Mayer**, professeur de la géochimie des isotopes, Département des géosciences, Université de Calgary (Calgary, Alb.)
- **Jennifer Miskimins**, professeure agrégée, Département de génie pétrolier, École des mines du Colorado (Colorado School of Mines) (Golden, CO)
- **John Molson**, titulaire de la chaire de recherche du Canada sur l'hydrogéologie quantitative des milieux poreux fissurés, Département de géologie et de génie géologique, Université Laval (Québec, Qc)
- **Kelly Munkittrick**, directeur scientifique, Réseau canadien de l'eau; professeur, Département de biologie, Université du Nouveau-Brunswick (Saint John, N.-B.)
- **Naomi Oreskes**, professeure d'histoire et d'études scientifiques, Département d'histoire, Université de Californie (San Diego, CA)
- **Beth Parker**, directrice, G360 – Centre pour la recherche appliquée sur l'eau souterraine (Centre for Applied Groundwater Research), Université de Guelph (Guelph, Ont.)
- **Paul Young**, MSRC, vice-président (Recherche) et professeur de géophysique, Université de Toronto, (Toronto, Ont.)
- **Mark D. Zoback**, professeur de géophysique, Université Stanford (Stanford, CA)

Comité d'experts sur l'état des connaissances sur la sécurité alimentaire dans le Nord du Canada

- **Harriet V. Kuhnlein**, (présidente), professeure émérite de nutrition humaine; directrice fondatrice, Centre pour la nutrition et l'environnement autochtones, CINE, Université McGill (Montréal, Qc)
- **Fikret Berkes**, professeur distingué et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en gestion communautaire des ressources (Niveau I), Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)
- **Laurie Hing Man Chan**, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en toxicologie et santé environnementale; directeur, Centre de recherche avancée en génomique environnementale, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)
- **Treena Wasonti:io Delormier**, professeure adjointe, Bureau des études en santé, Santé des autochtones hawaïens et amérindiens, Université d'Hawaii à Manoa (Oahu); conseillère auprès de l'équipe de recherche et du conseil consultatif communautaire, Projet de prévention du diabète dans les écoles de Kahnawake (Kahnawake, Qc)
- **Asbjørn Eide**, professeur émérite et agrégé supérieur de recherches, Centre norvégien des droits de la personne, Université d'Oslo (Oslo, Norvège)
- **Chris Furgal,** professeur agrégé, Département des sciences/études des ressources environnementales et des études autochtones, Université Trent (Peterborough, Ont.)
- **Murray Humphries**, professeur agrégé de sciences des ressources naturelles Université McGill (Montréal, Qc)
- **Henry Huntington**, directeur du programme de recherche sur l'Arctique, Pew Environment Group (Eagle River, AK)
- **Constance MacIntosh**, directrice, Institut de droit de la santé Dalhousie; professeure agrégée, École Schulich de droit, Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)

- **Ian Mauro**, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les dimensions humaines du changement environnemental; professeur agrégé, Département de géographie et d'études environnementales, Université Mount Allison (Sackville, N.-B.)
- **David Natcher**, professeur agrégé, Département de l'agriculture et d'économie des ressources, Université de la Saskatchewan (Saskatoon, Sask.)
- **Barry Prentice**, professeur, Département de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, École I.H. Asper de commerce, Université du Manitoba (Winnipeg, Man.)
- **Chantelle Richmond**, professeure adjointe et nouvelle chercheuse des IRSC, Département de géographie et d'études autochtones, Université Western (London, Ont.)
- **Cecilia Rocha**, directrice et professeure agrégée, École de nutrition, Université Ryerson (Toronto, Ont.)
- **Kue Young**, MACSS, C.M., professeur et titulaire de la chaire TransCanada en santé des Autochtones, École Dalla Lana de santé publique; directeur, Programme de collaboration sur la santé des Autochtones, Faculté des études supérieures, Université de Toronto (Toronto, Ont.); représentant canadien, Groupe d'experts de la santé dans l'Arctique, Conseil de l'Arctique; ancien président, Réseau international pour la recherche sur la santé circompolaire

Le comité d'experts sur le potentiel des applications nouvelles et novatrices des TIC pour écologiser le Canada

- **David Miller**, (président), conseiller, Affaires internationales et développement durable, Aird & Berlis LLP (Toronto, Ont.); président-directeur général entrant, World Wildlife Federation (WWF) Canada
- **Christine Chan**, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en informatique de l'énergie et de l'environnement; professeure de génie des systèmes logiciels, Université de Regina (Regina, Sask.)
- **Charles Despins**, président-directeur général, Prompt inc.; professeur associé, Université du Québec à Montréal (Montréal, Qc)
- **Gordon Feller**, directeur de l'innovation urbaine, Practice Internet Business Solutions Group, Cisco (San Rafael, CA)
- **Ingrid Götzl**, directrice de projets, Affaires TIC internationales, Municipalité de Vienne (Vienne, Autriche)
- **Anthony Heyes**, professeur d'économie; titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie de l'environnement, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)
- **Steve Liang**, professeur adjoint en systèmes d'information géographique; titulaire de la Chaire de recherche industrielle AITF-Microsoft sur les réseaux de capteurs ouverts, Université de Calgary (Calgary, Alb.)
- **Benoit Montreuil**, professeur, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en ingénierie d'entreprises, Département des opérations et systèmes de décision, Faculté des sciences de l'administration, Université Laval (Québec, Qc)
- **Kip Morison**, agent en chef de la technologie, British Columbia Hydro and Power Authority (Vancouver, C.-B.)

- **Jatin Nathwani**, titulaire de la Chaire de recherche de l'Ontario sur les politiques publiques et le développement durable, Faculté de génie et Faculté de l'environnement, Université de Waterloo; directeur administratif, Waterloo Institute for Sustainable Energy, Université de Waterloo (Waterloo, Ont.)
- **Jane Pagel**, présidente-directrice générale, Agence ontarienne des eaux (Toronto, Ont.)
- **Tom Rand**, conseiller principal sur les technologies propres, MaRS Discovery District (Toronto, Ont.)
- **John Robinson**, vice-recteur, Développement durable, Université de la Colombie-Britannique; professeur, Institut des ressources, de l'environnement et du développement durable; professeur, Département de géographie, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)

Le comité d'experts sur la compétitivité de l'industrie canadienne au regard de l'utilisation de l'énergie

- **Fred Gorbet**, C.M., (président), directeur associé du programme des services financiers de la Schulich School of Business, Université York (Toronto, Ont.)
- **Michelle Adams**, professeure agrégée, École des études sur les ressources et l'environnement, Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)
- **Jean-Thomas Bernard**, MSRC, titulaire de la chaire en économique de l'énergie électrique, Université Laval (Québec, Qc); chercheur invité, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)
- **Paul Boothe**, professeur et directeur, Lawrence National Centre for Policy and Management à la Richard Ivey School of Business, Université Western (London, Ont.)
- **Ujjayant Chakravorty**, professeur d'économie, Université Tufts (Medford, MA)
- **Robert L. Evans**, MACG, professeur émérite de génie mécanique, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Oliver Inderwildi**, directeur, Low Carbon Energy Centre, Smith School of Enterprise and the Environment, Université Oxford (Oxford, Royaume-Uni)
- **David Lindsay**, président et chef de la direction, Association des produits forestiers du Canada (Ottawa, Ont.)
- **Wade Locke**, professeur d'économie, Université Memorial de Terre-Neuve (St. John's, T.-N.-L.)
- **John Muir**, ancien directeur, Politiques énergétiques et relations gouvernementales, General Electric Canada (Mississauga, Ont.)
- **Ken Norrie**, professeur d'économie, Université McMaster (Hamilton, Ont.)
- **John Nyboer**, professeur agrégé, École de gestion des ressources et de l'environnement, Université Simon Fraser (Burnaby, C.-B.)
- **Denise Young**, professeure d'économie, Université de l'Alberta (Edmonton, Alb.)

Le comité d'experts sur l'état de la culture scientifique au Canada

- **Arthur Carty**, O.C., MSRC, MACG, (président), directeur administratif, Institut de nanotechnologie de Waterloo (Waterloo, Ont.)
- **Adam Bly**, fondateur et président, Seed (New York, NY)
- **Karen A. Burke**, directrice, Affaires réglementaires, Innocuité des médicaments et Assurance de la qualité, Amgen Canada (Mississauga, Ont.)
- **Edna F. Einsiedel**, professeure, Département de communication et de culture, Université de Calgary (Calgary, Alb.)
- **Tamara A. Franz-Odendaal**, titulaire de la Chaire pour les femmes en sciences et en génie du CRSNG (région de l'Atlantique); professeure agrégée de biologie, Université Mount Saint Vincent (Halifax, N.-É.)
- **Ian Hacking**, C.C., MSRC, professeur émérite, Philosophie, Université de Toronto (Toronto, Ont.)
- **Jay Ingram**, C.M., président, Programme de communication des sciences, Banff Centre; ancien coanimateur, émission « Daily Planet » sur la chaîne Discovery (Calgary, Alb.)
- **Sidney Katz**, C.M., professeur de pharmacologie et de toxicologie, Faculté des sciences pharmaceutiques, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Marc LePage**, président-directeur général, Génome Québec (Montréal, Qc)
- **James Marchbank**, ancien président-directeur général, Science North (Sudbury, Ont.)
- **Timothy I. Meyer**, directeur, Planification stratégique et communication, TRIUMF (Vancouver, C.-B.)
- **Jon Miller**, chercheur scientifique, Center for Political Studies, Université du Michigan (Ann Arbor, MI)
- **Bernard Schiele**, professeur de communication, Université du Québec à Montréal (UQAM); chercheur, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST) (Montréal, Qc)
- **Dawn Sutherland**, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'enseignement des sciences dans des contextes culturels, Université de Winnipeg (Winnipeg, Man.)
- **James Wilsdon**, professeur de science et de démocratie, Université du Sussex (Brighton, Royaume-Uni)

Le comité d'experts sur l'état des connaissances sur les produits thérapeutiques pour enfants

- **Stuart MacLeod**, (président), professeur de pédiatrie, Faculté de médecine, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Denise Avard**, directrice de la recherche, Centre de génomique et de politiques; professeure agrégée, Département de génétique humaine, Faculté de médecine, Université McGill (Montréal, Qc)
- **Luis Barreto**, président de Dr Luis Barreto & Associates (Toronto, Ont.)
- **Brian Feldman**, professeur de pédiatrie, de médecine ainsi que de gestion et d'évaluation des politiques de la santé, École Dalla Lana de santé publique, Université de Toronto (Toronto, Ont.)
- **Terry Klassen**, MACSS, directeur de la recherche, Manitoba Institute of Child Health (Winnipeg, Man.)
- **David Knoppert**, chercheur, Division de la santé et de la thérapeutique pédiatrique, Children's Health Research Institute (London, Ont.)
- **Michael Kramer**, MACSS, MSRC, professeur, Département d'épidémiologie et de biostatistique et Département de pédiatrie, Faculté de médecine, Université McGill (Montréal, Qc)
- **Catherine Litalien**, pédiatre intensiviste et directrice médicale de l'unité de pharmacologie clinique du Centre de recherche du CHU Sainte-Justine (Montréal, Qc)
- **Robert Nelson**, éthicien pédiatrique principal/médecin en chef du Bureau de la thérapeutique pédiatrique, FDA (Silver Spring, MD)
- **Martin Offringa**, néonatologiste en milieu hospitalier, Hospital for Sick Children (Toronto, Ont.)
- **Robert Peterson**, clinicien-chercheur associé principal, Child and Family Research Institute (Vancouver, C.-B.)
- **Michael Rieder**, professeur, Département de pédiatrie, de physiologie et de pharmacologie et de médecine, Université Western (London, Ont.)
- **Agnès Saint-Raymond**, chef, Médicaments à usage humain, Domaines spéciaux, Agence européenne des médicaments (Londres, Royaume-Uni)
- **Wendy Ungar**, chercheuse principale, Sciences de l'évaluation de la santé de l'enfant, Hospital for Sick Children (Toronto, Ont.)

Le comité d'experts sur l'avenir des modèles canadiens de maintien de l'ordre

- **L'honorable juge Stephen T. Goudge**, (président), Cour d'appel de l'Ontario (Toronto, Ont.)
- **Margaret E. Beare**, professeure, École de droit Osgoode Hall, Université York (Toronto, Ont.)
- **Benoît Dupont**, professeur, École de criminologie, et directeur, Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal, (Montréal, Qc)
- **Linda Duxbury,** professeure, Sprott School of Business, Université Carleton (Ottawa, Ont.)
- **Laura Huey**, professeure agrégée, Département de sociologie, Université Western (London, Ont.)
- **Ian Mackenzie**, formateur, Criminologie et justice pénale, Université Fraser Valley (Abbotsford, C.-B.)
- **Christopher Murphy**, professeur, Département de sociologie et d'anthropologie sociale, Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)
- **Peter Neyroud**, chercheur-résident, Jerry Lee Centre for Experimental Criminology, Université de Cambridge; associé de recherche, Centre for Criminology, Université d'Oxford (Oxford, Royaume-Uni)
- **Kent Roach**, MSRC, professeur et titulaire de la chaire Prichard Wilson en droit et en politiques publiques, Faculté de droit, Université de Toronto (Toronto, Ont.)
- **Clifford Shearing**, titulaire de la chaire de criminologie et directeur, Centre of Criminology, Faculté de droit, Université de Cape Town; titulaire de la chaire en sécurité et justice de la South African National Research Foundation (Cape Town, Afrique du Sud)
- **Darrel Stephens**, directeur administratif, Major Cities Chiefs Association; et membre du corps professoral, Programme de direction en sécurité publique, School of Education, Université Johns Hopkins (Charlotte, NC)
- **Irvin Waller**, professeur de criminologie, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)

Le comité d'experts sur les institutions de la mémoire collective et la révolution numérique

- **Doug Owram**, MSRC, (président), professeur et ancien vice-chancelier adjoint et recteur du campus d'Okanagan de l'Université de la Colombie-Britannique (Kelowna, C.-B.)
- **Sebastian Chan**, directeur des médias numériques et émergents, Smithsonian Cooper-Hewitt National Design Museum (New York, NY)
- **C. Colleen Cook**, doyenne Trenholme des bibliothèques de l'Université McGill (Montréal, Qc)
- **Luciana Duranti**, professeure et titulaire de la chaire de recherche en études archivistiques, School of Library, Archival and Information Studies, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Lesley Ellen Harris**, avocate spécialisée en droits d'auteur; consultante, auteure et éducatrice; propriétaire de Copyrightlaws.com (Washington, DC)
- **Kate Hennessy**, professeure adjointe, Université Simon Fraser, School of Interactive Arts and Technology (Surrey, C.-B.)

- **Kevin Kee**, vice-président adjoint à la recherche (sciences humaines) et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sciences humaines numériques, Université Brock (St. Catharines, Ont.)
- **Slavko Manojlovich**, bibliothécaire universitaire adjoint (technologies de l'information), Université Memorial de Terre-Neuve (St. John's, T.-N.-L.)
- **David Nostbakken**, président-directeur général de Nostbakken and Nostbakken, Inc.; enseignant en communications stratégiques et en entrepreneuriat social à l'École de journalisme et de communication de l'Université Carleton (Ottawa, Ont.)
- **George Oates**, directrice artistique, Stamen Design (San Francisco, CA)
- **Seamus Ross**, doyen et professeur, iSchool, Université de Toronto (Toronto, Ont.)
- **Bill Waiser**, SOM, MSRC, professeur d'histoire et chaire de recherche A.S. Morton, Université de la Saskatchewan (Saskatoon, Sask.)
- **Barry Wellman**, MSRC, professeur, titulaire de la chaire S.D. Clark, Département de sociologie, Université de Toronto (Toronto, Ont.)

Le comité d'experts sur les incidences socio-économiques des investissements dans l'innovation

- **Esko Aho**, (président), agrégé supérieur, Université Harvard; partenaire consultatif, Nokia Corporation; ancien premier ministre de la Finlande (Helsinki, Finlande)
- **Martin Buxton**, professeur, Économie de la santé, Université Brunel (Londres, Royaume-Uni)
- **Margaret Dalziel**, professeure agrégée, Conrad Business, Entrepreneurship and Technology Centre, Université de Waterloo; cofondatrice et vice-présidente à la recherche, The Evidence Network (Waterloo, Ont.)
- **A.E. (Ted) Dixon**, vice-président, Science et technologie, fondateur et directeur, Huron Technologies International Inc.; professeur émérite, Département de physique, Université de Waterloo (Waterloo, Ont.)
- **David Dolphin**, O.C., MSRC, professeur émérite, Département de chimie, Université de la Colombie-Britannique; ancien vice-président, développement de la technologie, Quadra Logic Technologies (Vancouver, C.-B.)
- **Fred Gault**, professeur honoraire, UNU-MERIT (Maastricht, Pays-Bas); professeur extraordinaire, Université de technologie de Tshwane (Pretoria, Afrique du Sud)
- **Chaviva M. Hošek**, O.C., présidente émerite, Institut canadien de recherches avancées (ICRA); professeure, École de politiques publiques et de gouvernance, Université de Toronto (Toronto, Ont.)
- **Hadi Mahabadi**, O.C., MACG, président, CanWin Consulting Inc.; ancien vice-président et directeur, Centre canadien de recherche Xerox (Mississauga, Ont.)
- **Vicki Saunders**, conseillère principale, Innovation, Université Ryerson (Toronto, Ont.)
- **Pierre Therrien**, directeur, Structure de marché et analyse des politiques-cadres, Direction générale de la recherche économique et de l'analyse des politiques, Industrie Canada (Ottawa, Ont.)

- **David B. Watters**, président, Global Advantage Consulting Group (Ottawa, Ont.)
- **Stian Westlake**, directeur exécutif, Politiques et recherches, National Endowment for Science, Technology and the Arts (Londres, Royaume-Uni)
- **David A. Wolfe**, président de la chaire RBC sur les politiques publiques et économiques, École Munk pour les affaires mondiales, Université de Toronto (Toronto, Ont.)

Examinateurs du rapport sur les incidences socio-économiques des investissements dans l'innovation

- **Derek H. Burney**, O.C., conseiller stratégique principal, Norton Rose Canada (Ottawa, Ont.)
- **Adam Chowaniec**, président-directeur général, Amiga2 Corporation (Ottawa, Ont.)
- **Maryann Feldman**, professeur S.K.-Heninger de politiques publiques, Université de la Caroline du Nord (Chapel Hill, NC)
- **Cy Frank**, MACSS, professeur, Département de chirurgie, Université de Calgary (Calgary, Alb.)
- **Richard Hawkins**, professeur, Programme sciences, technologie et société, Université de Calgary (Calgary, Alb.)
- **Kevin Keough**, MACSS, directeur, Kevin Keough Consulting inc. (Edmonton, Alb.)
- **Josh Lerner**, professeur Jacob-H.-Schiff en services bancaires d'investissement, Université Harvard (Cambridge, MA)
- **John L. Mann**, MACG, président, Mann Consulting (Amherstburg, Ont.)
- **Roger Miller**, MACG, associé fondateur, SECOR (Montréal, Qc)
- **Alan Pelman**, ancien vice-président à la technologie, société Weyerhaeuser ltée (Vancouver, C.-B.)
- **Andrew Sharpe**, directeur général, Centre d'étude des niveaux de vie (Ottawa, Ont.)
- **James Stanford**, économiste, Syndicat canadien de l'automobile (Toronto, Ont.)
- *Responsable de la supervision de l'examen du rapport :* **Murray S. Campbell**, premier responsable, Programme de recherche en analytique des affaires, Centre de recherche T.J. Watson d'IBM (Yorktown Heights, NY)

Le comité d'experts sur les incidences médicales et physiologiques de l'utilisation des armes à impulsions

- **L'honorable juge Stephen T. Goudge**, (président) Cour d'appel de l'Ontario (Toronto, Ont.)
- **Mark Bisby**, consultant indépendant; conseiller, Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (FCRSS) et la Fondation Neuro Canada (Ottawa, Ont.)
- **James Brophy**, professeur, départements d'épidémiologie et de biostatistique à la Faculté de médecine de l'Université McGill; médecin traitant, Unité de cardiologie, Centre universitaire de santé McGill (CUSM) (Montréal, Qc)
- **George Carruthers**, MACSS, retraité; ancien professeur et titulaire de la chaire de médecine, Université Dalhousie; ancien professeur de la Faculté de médecine et de la Faculté de pharmacologie et toxicologie, London Health Sciences Centre et Université Western; ancien doyen de la Faculté de médecine, United Arab Emirates University (Lisburn, Royaume-Uni)
- **Igor R. Efimov**, professeur distingué Lucy et Stanley Lopata de génie biomédical, Université Washington; professeur de radiologie, médecine (cardiologie) et de biologie cellulaire et physiologie, École de médecine de l'Université Washington (St. Louis, MO)
- **Derek V. Exner**, MSRC, cardiologue, spécialiste du rythme cardiaque et professeur, Université de Calgary; chaire de recherche du Canada en essais cliniques cardiovasculaires, directeur médical de la stimulation cardiaque et de l'électrophysiologie, Institut cardiovasculaire Libin de l'Alberta (Calgary, Alb.)
- **Robert Gordon**, professeur et directeur de l'École de criminologie; Université Simon Fraser (Vancouver, C.-B.)
- **Christine Hall**, MSRC, professeure adjointe d'enseignement clinique, Département de médecine d'urgence, Faculté de médecine, Université de la Colombie-Britannique; urgentologue, Vancouver Island Health Authority (Victoria, C.-B.)
- **Stan Kutcher**, MACSS, professeur, Département de psychiatrie, Université Dalhousie; psychiatre et titulaire de la Chaire Financière Sun Life sur la santé mentale des adolescents, Centre de soins de santé IWK; directeur, Centre collaborateur de l'OMS (Halifax, N.-É.)
- **Bruce McManus**, MSRC, MACSS, professeur, Département de pathologie et de médecine de laboratoire, Université de la Colombie-Britannique; codirecteur, Institute for Heart + Lung Health; directeur, Centre de recherche James Hogg de l'UCB; directeur, Centre d'excellence pour la prévention de la propagation de l'insuffisance fonctionnelle des organes (CECR des RCE), Hôpital St. Paul, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Jason Payne-James**, maître principal honoraire de conférences de la Cameron Forensic Medical Sciences et de la Barts and the London School of Medicine and Dentistry, Université de Londres; directeur, Forensic Healthcare Services Ltd et Payne-James Ltd; expert-conseil externe pour la National Policing Improvement Agency et la National Injuries Database (Essex, Royaume-Uni)
- **Susan Sherwin**, MSRC, MACSS, professeure de recherche émérite, Département de philosophie et Département d'études sur les sexes et les femmes, Université Dalhousie (Halifax, N.-É.)
- **Christian Sloane**, professeur agrégé de clinique, Département de médecine d'urgence, Université de la Californie (San Diego, CA)
- **Mario Talajic**, directeur, Département de médecine, Université de Montréal; directeur, Centre de génétique cardiovasculaire, Institut de cardiologie de Montréal (Montréal, Qc)

Le comité d'experts sur les sciences de la mer au Canada

- **David Strangway**, O.C., MSRC, (président), ancien président-directeur général, Fondation canadienne pour l'innovation; ancien président et vice-recteur, Université de la Colombie-Britannique; ancien chef du département de géophysique, NASA; chancelier fondateur, Université Quest (Kelowna, C.-B.)
- **Louis Fortier**, O.C., O.Q., professeur, Département de biologie, Université Laval (Québec, Qc)
- **Jim Hanlon**, directeur général, Halifax Marine Research Institute (HMRI) (Halifax, N.-É.)
- **Peter Herzig**, directeur administratif, GEOMAR – Centre Helmholtz pour la recherche océanographique (Kiel, Allemagne)
- **Barbara Neis**, professeure, Département de sociologie, Université Memorial; codirectrice, SafetyNet (St. John's, T.-N.-L.)
- **R. Ian Perry**, chercheur scientifique, Pêches et Océans Canada (Nanaimo, C.-B.); professeur agrégé, Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, C.-B.)
- **Martin Taylor**, professeur de géographie, Université de Victoria; ancien président-directeur général d'Ocean Networks Canada (Victoria, C.-B.)
- **Wendy Watson-Wright**, secrétaire administrative et directrice-générale adjointe, Commission océanographique intergouvernementale (COI), UNESCO (Paris, France)

Annexes

Annexe I — Conseil des académies canadiennes : Profil de l'organisme

Le Conseil des académies canadiennes est un organisme à but non lucratif constitué en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Il a commencé ses activités en 2005.

Évaluations

Les sujets d'évaluation proposés dans le cadre des demandes du gouvernement du Canada sont choisis par le biais d'une procédure de concours pangouvernemental et sont soumis au CAC pour qu'il les examine. Les critères d'évaluation des sujets proposés sont les suivants :

Critères du gouvernement :

- La proposition est pertinente pour le programme d'action du ministère ou de l'organisme et du gouvernement.
- Le sujet d'évaluation est abordé à point nommé et le délai d'évaluation correspond aux besoins du ministère ou de l'organisme et du Canada.
- La valeur ajoutée fournie par le CAC est unique.
- Le sujet d'évaluation est une question scientifique qui a fait l'objet d'une concertation entre ministères, organismes et parties prenantes externes.

Critères du CAC :

- Le sujet est important pour le Canada et ses citoyens.
- Les experts en la matière peuvent être réunis et le délai proposé peut être respecté.
- L'état actuel des connaissances mérite d'être évalué.
- La science sous-tend la question et sa réponse.

Critères constituant un atout :

- Le rapport est susceptible d'être largement consulté à l'intérieur comme à l'extérieur du gouvernement (c. à-d. que d'autres ordres de gouvernement ont un intérêt manifeste relativement à l'issue de l'évaluation).
- Le sujet est exclusivement lié à des enjeux canadiens.
- Le sujet correspond à un enjeu international et il est important de procéder maintenant à une évaluation canadienne de la question.

Le conseil des gouverneurs du CAC, avec l'aide du comité consultatif scientifique, veille à l'intégrité du processus d'évaluation. Il approuve formellement les questions à évaluer, la composition des comités d'experts, les budgets et les échéanciers des évaluations, de même que les processus d'examen des rapports d'évaluation.

Afin de garantir l'indépendance du processus d'évaluation, le commanditaire d'une évaluation donnée ne participe pas à son déroulement, n'a pas droit de regard sur les ébauches des rapports, et ne peut proposer de changements à un rapport avant sa parution. Les rapports d'évaluation font l'objet d'un processus formel d'examen par des pairs pour en garantir la qualité et l'objectivité. C'est au conseil des gouverneurs que revient la responsabilité d'autoriser la publication et la version définitive des rapports d'évaluation; il est conseillé, à cet égard, par le responsable de la supervision de l'examen des rapports, qui s'assure que les membres des comités d'experts ont bel et bien pris en compte les commentaires des examinateurs externes. Les versions définitives de tous les rapports sont publiées dans les deux langues officielles, sur le site Web du CAC, au www.sciencepourlepublic.ca, et peuvent être téléchargées gratuitement, assurant ainsi leur accessibilité publique.

Financement

Le CAC dispose d'un financement de 30 millions de dollars sur 10 ans accordé par le gouvernement du Canada. Cette subvention de lancement est destinée à financer le fonctionnement de base du CAC jusqu'au 31 mars 2015. Les conditions d'utilisation de ces fonds octroyés par le gouvernement sont définies dans une entente formelle de financement entre le CAC et le gouvernement du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie. Le CAC génère également des revenus dans le cadre d'évaluations réalisées à l'extérieur de cette entente de financement.

Structure et direction

Le CAC est dirigé par un conseil des gouverneurs composé de 12 membres, à qui revient la responsabilité de définir l'orientation stratégique de l'organisme, de s'assurer que le CAC réalise son mandat et de superviser son fonctionnement.

Les académies qui sont les membres fondateurs du CAC nomment deux gouverneurs chacune. Ces six gouverneurs nomment à leur tour deux gouverneurs supplémentaires issus du grand public. Le ministre de l'Industrie du Canada propose au conseil des gouverneurs quatre autres gouverneurs, qui sont ensuite nommés en vertu d'une résolution du conseil. Il est important de noter qu'afin de préserver l'indépendance du CAC vis-à-vis du gouvernement, la majorité des gouverneurs ne doivent pas avoir le statut de représentants du gouvernement du Canada (employés de la Couronne).

Le conseil des gouverneurs s'appuie, dans sa gestion du CAC, sur cinq comités :

- le comité de direction;
- le comité des finances et de la vérification financière;
- le comité des investissements;
- le comité des nominations, de la sélection et de la gestion;
- le comité des ressources humaines et de la rémunération.

Le CAC s'appuie, dans son travail, sur un comité consultatif scientifique dont les membres sont nommés par le conseil des gouverneurs. Ce comité conseille le CAC sur le contenu et les procédures qui sous-tendent la réalisation d'évaluations expertes, notamment en ce qui a trait aux questions suivantes :

- le choix de sujets pouvant éventuellement faire l'objet d'évaluations;
- la pertinence des sujets proposés au CAC en vue d'une évaluation d'experts;
- le mandat des comités d'experts indépendants qui effectuent les évaluations;
- la composition potentielle des comités d'experts;
- le processus d'examen par des pairs des ébauches de rapports d'évaluation;
- la publication des versions définitives des rapports d'évaluation de manière à en augmenter les retombées.

Les activités quotidiennes du CAC sont menées par un groupe d'employés restreint, sous la direction d'une présidente-directrice générale à temps plein. Le personnel du CAC offre son soutien aux comités d'experts sur le plan de la recherche et de la rédaction des rapports, de même que sur celui de la logistique de production des évaluations. Il offre également son soutien au comité consultatif scientifique, en particulier en ce qui a trait à l'analyse des sujets d'évaluation proposés, à la composition des comités d'experts et aux processus d'examen des rapports.

La liste des membres du conseil des gouverneurs, du comité consultatif scientifique et du personnel est présentée à l'annexe II.

Énoncé de politique d'investissement

La subvention de lancement du CAC est gérée, au nom du conseil des gouverneurs, par le comité des investissements. Le comité des investissements a retenu les services du cabinet Towers-Perrin inc., pour qu'il conseille le CAC dans l'élaboration d'un énoncé de politique d'investissement. Cet énoncé de politique a été formellement approuvé par le conseil des gouverneurs et est présenté à l'annexe IV. Par la suite, le CAC a confié au cabinet Phillips, Hager & North la gestion de ses investissements et a retenu la Fiducie Desjardins en tant que dépositaire.

États financiers : exercice financier se terminant le 31 mars 2012

Le CAC a retenu les services du cabinet comptable Parker Prins Lebano pour la vérification de ses résultats financiers pour l'exercice 2012-2013. Leur rapport, qui comprend les états financiers du CAC pour 2012-2013, se trouve à l'annexe III.

Revenus provenant d'autres sources

En 2012-2013, le CAC a élargi ses services d'évaluation en entreprenant des projets qui ne découlaient pas de l'accord de financement avec le gouvernement du Canada. Au début de l'exercice financier (avril 2012), l'Académie canadienne des sciences de la santé a approché le CAC concernant une évaluation sur les incidences médiales de l'utilisation des armes à impulsions pour Recherche et développement pour la Défense Canada. Le CAC a entrepris cette évaluation et est responsable de la gestion du projet, de la recherche, ainsi que de la rédaction, de la publication et de la diffusion du rapport. En juillet 2012, le Consortium universitaire canadien en sciences de la mer (CCORU) a demandé au CAC de réaliser une évaluation exhaustive sur les sciences de la mer au Canada. Ce projet fait suite au rapport d'atelier produit par le CAC. Ce rapport a été rendu public le 17 juillet 2012.

Ressources humaines

En 2012-2013, le CAC a continué de s'engager dans la voie du succès quant au recrutement de personnel hautement qualifié par l'ajout de 11 membres à son équipe. Le CAC aborde la question des ressources humaines conformément aux valeurs définies dans son plan stratégique : l'excellence, l'indépendance, l'intégrité, la collaboration et l'innovation.

À la lumière de la taille modeste de l'organisme relativement à l'étendue de son mandat, il est manifeste que le CAC doit, en plus de se doter d'un personnel professionnel permanent, s'adjoindre des spécialistes de façon ponctuelle.

Une façon d'y parvenir est le programme de stages pour étudiants de cycles supérieurs. Le CAC a mis sur pied son programme de stages à la fin de 2009. À ce jour, 17 stagiaires ont été engagés dans le cadre de ce programme qui a été conçu pour permettre aux participants d'acquérir une expérience pertinente dans le domaine de la science et des politiques publiques. Les stagiaires ont ainsi l'occasion de travailler à la jonction du monde scientifique et de la société, et de déterminer par la même occasion s'ils ont la passion pour ce type de travail.

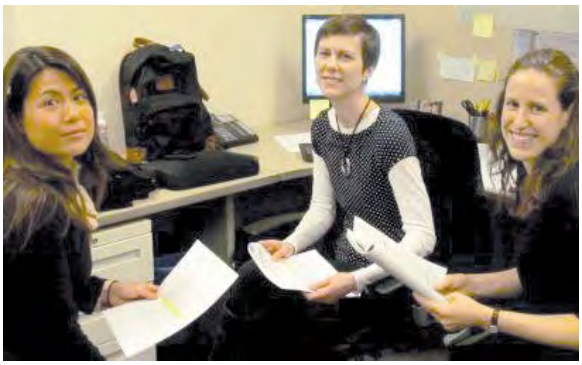

À gauche : Stagiaires du CAC en 2013. De gauche à droite : Aatif Baskanderi, Rachel Savidge et Megan Dodd.

À droite : Stagiaires du CAC en 2012. De gauche à droite : Monica Harvey, Jennifer Bassett et CarolAnne Black.

Annexe II — Conseil des gouverneurs, comité consultatif scientifique et personnel du Conseil des académies canadiennes

Conseil des gouverneurs

(Au 31 mars 2013)

Elizabeth Parr-Johnston, C.M., Présidente
Ancienne rectrice de l'Université du Nouveau-Brunswick et ancienne rectrice de l'Université Mont Saint Vincent
(Chester Basin, N.-É.)

Margaret Bloodworth, C.M.[1]
Ancienne sous-ministre au fédéral et conseillère nationale pour la sécurité (Ottawa, Ont.)

John Cairns, MACSS
Professeur de médecine,
Université de la Colombie-Britannique
(Vancouver, C.-B.)

Marie D'Iorio, MSRC
Directrice générale,
Institut national de nanotechnologie,
Conseil national de recherches
(Edmonton, Alb.)

Richard Drouin, C.C.[2]
Avocat, McCarthy Tétrault
(Québec, Qc)

Henry Friesen, C.C., MSRC, MACSS,
Vice président
Professeur émérite distingué et membre principal du Centre pour le progrès de la médecine, Faculté de médecine,
Université du Manitoba
(Winnipeg, Man.)

Claude Jean
Premier vice-président et directeur général,
Teledyne DALSA,
Semiconducteur
(Bromont, Qc)

John Leggat, MACG[2]
Expert-conseil,
CFN Consultants,
(Ottawa, Ont.)

Tom Marrie, MACSS
Doyen,
Faculté de médecine,
Université Dalhousie
(Halifax, N. É)

Jeremy McNeil, MSRC
Professeur invité Helen Battle,
Département de biologie,
Université Western
(London, Ont.)

Axel Meisen, MACG
Ancien président,
Prévision, Alberta Innovates – Technology Futures
(AITF) (Edmonton, Alb.)

Lydia Miljan[1]
Professeure agrégée en sciences politiques et directrice du programme des arts et des sciences,
Université de Windsor
(Windsor, Ont.)

P. Kim Sturgess, MACG[1]
Présidente-directrice générale et fondatrice,
Alberta WaterSMART
(Calgary, Alb.)

1 Nommés au conseil des gouverneurs au cours de l'exercice financier 2012-2013
2 Ont quitté le conseil des gouverneurs au cours de l'exercice financier 2012-2013

Comité consultatif scientifique

(au 31 mars 2013)

Tom Brzustowski, O.C., MSRC, MACG, Président
Président du conseil d'administration,
Institut d'informatique quantique,
Université de Waterloo
(Waterloo, Ont.)

Lorne Babiuk, O.C., MSRC, MACSS[1]
Vice-président à la recherche,
Université de l'Alberta
(Edmonton, Alb.)

Michel G. Bergeron, C.M., O.Q., MACSS[2]
Professeur et directeur du Département
de microbiologie et du Centre de
recherche en infectiologie,
Université Laval (Québec, Qc)

Murray S. Campbell
Premier responsable,
Programme de recherche en analytique des affaires,
Centre de recherche T.J. Watson d'IBM
(Yorktown Heights, NY)

Margaret Conrad, O.C., MSRC[2]
Professeure émérite et
professeure honoraire de recherche,
Université du Nouveau-Brunswick
(Fredericton, N.-B.)

Marcel Côté
Associé fondateur,
SECOR inc.
(Montréal, Qc)

Clarissa Desjardins[1]
Ancienne présidente-directrice générale,
Centre d'excellence en médecine personnalisée
(Montréal, Qc)

Jean Gray, C.M., MACSS
Professeure émérite de médecine,
Université Dalhousie
(Halifax, N.-É.)

Judith Hall, O.C., MSRC, MACSS[2]
Professeure de pédiatrie et de
génétique médicale,
Université de la Colombie-Britannique
(Vancouver, C.-B.)

John Hepburn, MSRC
Vice-président à la recherche
et aux affaires internationales,
Université de la Colombie-Britannique
(Vancouver, C.-B.)

Gregory S. Kealey, MSRC[1]
Professeur, Département d'histoire,
Université du Nouveau-Brunswick
(Fredericton, N.-B.)

Daniel Krewski
Professeur d'épidémiologie et de
médecine communautaire,
directeur scientifique du Centre R. Samuel
McLaughlin d'évaluation du risque sur
la santé des populations,
Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)

Avrim Lazar[1]
Ancien président et chef de la direction,
Association des produits forestiers du Canada
(Ottawa, Ont.)

Susan A. McDaniel, MSRC, Vice présidente
Directrice de l'Institut Prentice;
Titulaire de la Chaire de recherche du
Canada de premier niveau sur la population
mondiale et le cours de la vie;
Titulaire de la chaire de recherche
Prentice en démographie et économie mondiales,
Professeure de sociologie,
Université de Lethbridge
(Lethbridge, Alb.)

Norbert R. Morgenstern, C.M., MSRC, MACG
Professeur émérite d'université en génie civil,
Université de l'Alberta
(Edmonton, Alb.)

Sarah P. Otto, MSRC[1]
Professeure et directrice du Centre
de recherche sur la biodiversité,
Université de la Colombie-Britannique
(Vancouver, C.-B.)

Comité consultatif scientifique suite

John P. Smol, MSRC[2]
Codirecteur du laboratoire PEARL d'évaluation et de recherches paléo-écologiques en environnement, Université Queen's
(Kingston, Ont.)

Robert Watson[2]
Conseiller scientifique en chef, ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales
(Londres, Royaume-Uni)

Joseph D. Wright, MACG[2]
Ancien président-directeur général, Institut canadien de recherche sur les pâtes et papiers
(Gibson, C.-B.)

1 Nommés au CCS au cours de l'exercice financier 2012-2013
2 Ont quitté le CCS au cours de l'exercice financier 2012-2013

Personnel du Conseil des académies canadiennes

Elizabeth Dowdeswell
Présidente-directrice générale

Tom Bursey
Vice-président, services d'entreprise et directeur financier

Aled ab Iorwerth[1]
Associé de recherche

Michelle Auger
Coordonnatrice de programmes

Jennifer Bassett[1]
Chercheuse

Janet Bax
Directrice de programmes

Laura Bennett
Chercheuse

Dane Berry
Associé de recherche/Directeur adjoint de programmes

Anna Buczek
Spécialiste des communications

Rebecca Chapman[1]
Chercheuse

Jody Cooper[1]
Coordonnatrice, communication des évaluations

Tijs Creutzberg[1]
Directeur de programmes

Kristen Cucan
Coordonnatrice de programmes

Marija Curran[1]
Coordonnatrice des affaires générales

Marc Dufresne
Spécialiste principal, publications bilingues

Eleanor Fast
Directrice de programmes

Andrea Hopkins
Coordonnatrice de programmes

Stefan Jungcurt
Associé de recherche/Directeur intérimaire de programmes

Jeff Junke[1]
Coordonnateur, site Web et communications

Tim Krywulak[3]
Directeur de programmes

Suzanne Loney[1]
Associée de recherche

Kelly Loverock[2]
Coordonnatrice, site Web et communications

Emily Maddocks[1]
Associée de recherche

Personnel du Conseil des académies canadiennes suite

Tracey McKinlay
Adjointe administrative de la présidente

Cate Meechan
Directrice des communications

Emmanuel Mongin
Associé de recherche/Directeur intérimaire de programmes

Nancy Neil
Gestionnaire des activités du bureau

Samantha Rae Ayoub
Gestionnaire principale, publication et planification

Joe Rowsell
Associé de recherche

Christina Stachulak[2]
Directrice principale de programmes

Kori St. Cyr
Associé de recherche

Andrew Taylor[1]
Directeur de programmes

Jonathan Whiteley[1]
Chercheur

Doug Wright[1]
Directeur de programmes

Weronika Zych
Coordonnatrice de programmes

1 Se sont joints au CAC au cours de l'exercice financier 2012-2013
2 Ont quitté le CAC au cours de l'exercice financier 2012-2013
3 Congé de maternité (septembre 2012 à septembre 2013)

Stagiaires du CAC en 2012-2013

Aatif Baskanderi (janvier 2013 à juillet 2013)

Jennifer Bassett (juillet 2012 à décembre 2012)

CarolAnne Black (juillet 2012 à décembre 2012)

Megan Dodd (janvier 2013 à juillet 2013)

Monica Harvey (juillet 2012 à décembre 2012)

Rachel Savidge (janvier 2013 à juillet 2013)

Échelles de rémunération : pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2013, la rémunération s'est située dans les échelles salariales suivantes : gestionnaires du CAC (dirigeants) : présidente-directrice générale (180 000 $ à 230 000 $); vice-président aux services d'entreprise et directeur financier (110 000 à 170 000 $); directrice des communications (100 000 $ à 160 000 $). Employés dont la rémunération dépasse 100 000 $, y compris les honoraires, les commissions et autres avantages versés pendant l'année : directrice principale des programmes (100 000 $ à 130 000 $), directeur de programmes (100 000 $ à 130 000 $), associé de recherche (100 000 $ à 130 000 $).

Annexe III –
États financiers : Exercice 2012-2013

Rapport des auditeurs indépendants

Au conseil d'administration,

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2013 et les états de l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies importantes, que celles-ci découlent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non é dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisation. Un audit comporte galement l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES au 31 mars 2013, ainsi que de sa performance financière et de ses mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes applicables aux organismes sans but lucratif.

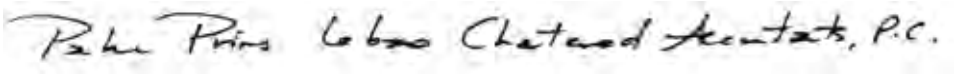

Parker Prins Lebano Comptables agréés
Société professionnelle
Autorisée à exercer l'expertise comptable par l'Institut des comptables agréés de l'Ontario

Ottawa (Canada)
le 21 mai 2013

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2013

		2013		2012
AU 31 MARS 2013				
À COURT TERME				
Encaisse	$	671 420	$	818 961
Placements (note 4)		11 433 190		16 590 922
Comptes débiteurs (note 7)		368 387		487 387
Frais payés d'avance (note 10)		64 436		34 316
		12 537 433		17 931 586
IMMOBILISATIONS (note 5)		181 299		198 363
	$	12 718 732	$	18 129 949
PASSIF				
À COURT TERME				
Comptes créditeurs	$	359 945	$	207 765
REVENU REPORTÉES (note 6)		–		260 000
CONTRIBUTIONS REPORTÉES (note 6)		12 358 787		17 662 184
ACTIFS NETS (note 8)		–		–
	$	**12 718 732**	**$**	**18 129 949**

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES ÉTAT DE L'EXPLOITATION
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

	2013	2012
REVENUS		
Revenu de placement	$ 547 179	$ 769 008
Ajouter : subvention	5 194 980	3 921 220
Revenus d'autres sources	813 858	545 000
	6 556 017	5 235 228
DÉPENSES		
Amortissement	99 436	91 335
Consultants d'évaluation	383 459	311 847
Opérations centrales	361 044	323 622
Gouvernance	94 645	151 856
Consultants en placement	60 866	78 077
Réunions des panélistes	1 089 190	945 979
Publications	620 977	385 814
Charges locatives	380 999	394 708
Salaires et avantages	3 297 087	2 452 051
Autres activités	168 314	99 939
	6 556 017	5 235 228
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE	**$ -**	**$ -**

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2013

	2013	2012
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	$ –	$ –
Éléments n'exigeant pas de mise de fonds :		
Amortissement	99 436	91 335
Perte latente (profit latent)	108 415	117 518
Changement net aux postes hors caisse liés aux opérations :		
Comptes débiteurs	119 000	(107 627)
Frais payés d'avance	(30 120)	(898)
Comptes créditeurs	152 180	118 794
Revenu reportées	(260 000)	260 000
Contributions reportées	(5 303 397)	(3 873 729)
	(5 114 486)	(3 394 607)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Achat d'immobilisations	(82 371)	(35 950)
Rachat de placements	5 049 316	3 581 085
	4 966 945	3 545 135
(DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE TRÉSORERIE	(147 541)	150 528
TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	818 961	668 433
TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE	**$ 671 420**	**$ 818 961**

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DES ACADÉMIES CANADIENNES NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 MARS 2013

1. Adoption des normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif

L'organisation a adopté les exigences de la Partie III du Manuel de l'ICCA – Comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) au 1er avril 2012, décidant ainsi d'adopter le nouveau cadre de comptabilité que sont les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (OSBL). Les OSBL qui adoptent la Partie III du Manuel adoptent également les normes comptables pour les entreprises à capital fermé (Partie II du Manuel de l'ICCA) car les normes comptables ne sont pas expressément traitées dans la Partie III. Les présents états financiers sont les premiers que l'organisation prépare selon les Normes comptables canadiennes pour les OSBL – Partie III, qui ont été appliquées rétroactivement. Les conventions comptables que comprend cet important document ont été mises en œuvre au cours de la préparation des états financiers visant l'année qui s'est terminée le 31 mars 2013 et de l'information comparative présentée dans les états financiers pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 2012. La direction a jugé que les modifications à apporter aux états financiers par suite de l'adoption des Normes comptables canadiennes pour les OSBL ne sont pas substantielles, et c'est pourquoi elle n'a pas présenté de bilan d'ouverture au 1er avril 2011 (date de transition de l'organisation.

L'organisation a publié des états financiers pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 2012 selon les principes comptables généralement reconnus au Canada que prescrit la Partie V du Manuel de l'ICCA – Comptabilité. Puisque l'adoption des OSBL n'influence nullement les actifs, passifs ou valeurs nettes de l'organisation qui ont été déclarés auparavant, aucun rajustement n'a été inscrit à l'état de la situation financière de comparaison, à l'état de l'exploitation, ou à l'état des flux de trésorerie. Certains des renseignements déclarés par l'organisation dans ces états financiers répondent aux nouvelles exigences de déclaration des OSBL.

2. But de l'organisation

Le Conseil des académies canadiennes est un organisme sans but lucratif qui a été constitué en société en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* en avril 2002 et qui a entrepris ses activités en 2005.

Ses principaux buts sont de fournir une source d'évaluations d'experts et de conseils fondés sur les preuves scientifiques appropriées au sujet de questions d'intérêt public et de donner à la population canadienne une voix sur la scène scientifique nationale et internationale.

3. Conventions comptables importantes

Immobilisations

Dans le cas des biens immobilisés comprenant les meubles et accessoires, le matériel informatique, le logiciel et les améliorations locales, c'est le prix coûtant qui est indiqué. L'amortissement a été calculé comme suit selon la méthode de l'amortissement dégressif ou en ligne droite, la moitié de l'amortissement étant imputé à l'année d'acquisition :

Meubles et accessoires	30 % par année
Ordinateurs et logiciel	45 % par année
Améliorations locatives	10 ans

Comptabilisation des revenus

L'organisation suit la méthode du report de l'impôt sur les contributions. Les contributions affectées sont reconnues en tant que revenus pour l'année au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont reconnues en tant que revenus à leur réception ou lorsqu'elles deviennent exigibles si le montant exigible peut être prévu raisonnablement et que sa réception est raisonnablement assurée.

Placements

C'est la valeur au marché des placements qui est indiquée.

Revenu de placement

Le revenu de placement est comptabilisé au moment où il est gagné.

Le profit latent sur les placements est reconnu comme étant une augmentation des apports reportés tandis que le perte latente sur les placements est reconnu comme étant une diminution des apports reportés.

Le revenu de placement relié aux placements est comptabilisé comme revenu d'opération dans l'état de l'exploitation.

4. Instruments financiers

Les instruments financiers présentés au sien de l'état de la situation financière se composent de l'encaisse, des placements, des comptes débiteurs et des comptes créditeurs. Le Conseil ne posséde ou n'émet pas d'instruments financiers pour des fins spéculatives et ne posséde ou n'émet pas d'instruments financiers dérivés.

Risque de taux intérêt

Le Conseil est sujet à certains risques de mouvement de trésorerie en raison de son portefeuille de placement.

Les obligations et le terme dépose, ayant une valeur marchande de 11 432 489 $, sont composées d'obligations du gouvernement du Canada, de gouvernements provinciaux et d'entreprise avec une valeur de coût amorti similaire. Les obligations et le terme dépose viennent à échéance à différents moments entre le 1er juin 2013 et le 1er juin 2014.

Les fonds laissés à même le compte de placements du courtier portent intérêts à divers taux qui fluctuent selon le taux préférentiel des banques.

5. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2013 Valeur nette	2012 Valeur nette
Meubles et accessoires				
	$ 375 250	$ 316 467	$ 58 783	$ 69 240
Ordinateurs et logiciel	362 419	265 579	96 840	81 333
Améliorations locatives	94 754	69 078	25 676	47 790
	$ 832 423	$ 651 124	$ 181 299	$ 198 363

6. Contributions reportées

La partie des revenus de subvention et des produits de l'intérêt reçus qui dépasse le montant des dépenses est reportée afin de compenser les dépenses des années futures. Les apports reportés comprennent une réduction cumulative de la valeur de l'obligation depuis son achat à 209 440 $ (la valeur était de 101 024 $ en 2012) en raison de la prime d'acquisition et du fait que les échéances approchent. Des obligations à prime avaient été achetées initialement afin d'obtenir le taux des obligations en sus des taux du marché prévus en maintenant en même temps un modèle de placement conservateur.

7. Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs comprennent 50 000 $ de comptes clients, 258 078 $ de TPS à recevoir, et de 60 309 $ d'intérêts courus pour un total de 368 387 $.

8. Actifs nets

La valeur de l'actifs nets de l'organisation est de zéro puisque tous les fonds reçus sont inscrits en tant que contributions reportées jusqu'à ce que les dépenses soient engagées.

9. Engagements

L'organisation a signé un bail à l'égard d'une période de dix années commençant le 1er février 2006 et des contrats à l'égard du matériel de bureau. L'organisation a conclu un deuxième bail au 1er janvier 2010 à l'égard de locaux attenants supplémentaires pour une période de trois années avec une option de reconduction pour deux autres années civiles. Les paiements annuels pour les trois prochaines années seront les suivants :

A/F 2014	$ 350 599
A/F 2015	266 423
A/F 2016	211 215

10. Frais payés d'avance

Les frais payés d'avance consistent en loyer payé d'avance de 20 492 $, un dépôt d'hôtel de 7 954 $, assurance de responsabilité de 3 337 $, le dépôt de location de Banque d'art de 3 360 $, frais d'affranchissement de 32 $, un contrat d'assistance logiciel de 1 225 $, un police d'assurance commerciale de 562 $ et un crédit de vendeur pour un total de 64 436 $.

Annexe IV — Énoncé des politiques de placement

Article I — Introduction

1.1 Le présent document constitue l'énoncé des politiques et des procédures de placement (la « politique ») applicable à l'actif de la caisse (la « caisse ») créée par le Conseil des académies canadiennes (le « CAC») avec le produit d'une subvention de lancement de 30 millions de dollars du gouvernement du Canada.

1.2 La présente politique a pour objet de formuler les principes et les règles de placement ainsi que la procédure de suivi à appliquer pour répondre aux besoins et aux objectifs de la caisse, en conformité avec l'accord de financement (l'« accord de financement ») passé avec le ministre de l'Industrie au nom du gouvernement du Canada.

1.3 Tout gestionnaire de placements ou autre partie dispensant des services en rapport avec les placements de la caisse doit accepter la présente politique et en respecter les dispositions.

Article II — Administration

2.1 Le conseil des gouverneurs (le « conseil ») du CAC a la responsabilité finale de veiller à ce que la caisse soit investie et gérée conformément au principe de prudence.

2.2 Le conseil a la responsabilité de tous les aspects de l'administration de la caisse, incluant la présente politique. Le comité de placement (le « comité ») assiste le conseil dans l'exercice de ses responsabilités.

2.3 Le comité est constitué d'au moins trois gouverneurs qui ne sont ni des agents ni des employés du CAC. Les membres du comité doivent être compétents en matière financière et avoir une connaissance ou une expérience étendue dans le domaine du placement.

2.4 Le gardien des valeurs de la caisse (le « gardien de valeurs ») doit être une société fiduciaire dûment enregistrée au Canada ou une institution financière au Canada. L'actif de la caisse doit être séparé des autres éléments d'actif du CAC et détenu par le gardien de valeurs dans un ou des comptes distincts suivant une convention stipulant clairement que cet actif est détenu pour le CAC.

2.5 Lorsque le comité cherche à investir dans des fonds en gestion commune ou des fonds communs de placement (les « fonds communs ») admissibles pour les placements de la caisse, il doit s'assurer que la politique de placement desdits fonds communs est conforme à la présente politique.

2.6 Ni le comité ni aucun employé du CAC ne peut choisir des titres au nom de la caisse sauf pour la sélection de fonds communs ou de dépôts à court terme auprès d'une banque ou fiducie.

2.7 Le comité et le conseil peuvent faire appel à des experts pour certains aspects de l'administration de la caisse.

Article III — Rôles et responsabilités

Le comité

3.1 Le comité doit :

(a) recommander au conseil un énoncé écrit de politique de placement,

(b) recommander au conseil la nomination d'un ou de plusieurs conseillers externes indépendants qui lui fourniront des conseils en placement (le ou les « conseiller(s) en placement »[1]),

(c) approuver une stratégie de placement et la revoir au moins une fois par année,

(d) recommander au conseil la nomination d'un ou de plusieurs gestionnaires professionnels de placements indépendants (le ou les « gestionnaire(s) ») pour les placements de la caisse,

(e) recommander au conseil la nomination d'un gardien de valeurs,

(f) informer régulièrement le conseil de tout risque financier important ou des pertes de placement importantes possibles,

(g) assurer le suivi des activités et du rendement de la caisse, et

(h) prendre toute autre décision qui pourrait être nécessaire pour se conformer aux dispositions de la présente politique.

Le conseil

3.2 Le conseil doit :

(a) approuver l'énoncé de la politique de placement,

(b) approuver la nomination d'un conseiller en placement,

(c) veiller à ce que des mécanismes appropriés de garde externe des valeurs soient établis pour la caisse, et

(d) revoir la politique au moins une fois par année.

Le gestionnaire

3.3 Le gestionnaire doit :

(a) placer l'actif qui lui est confié conformément à la présente politique et à la stratégie de placement,

(b) respecter les dispositions d'un accord de gestion des placements (l' « accord »),

(c) présenter par écrit au comité un rapport trimestriel traitant de son rendement pour le trimestre, des avoirs investis et des opérations de placement, de la stratégie prévue pour le trimestre suivant, des écarts par rapport à la stratégie retenue le trimestre précédant et de sa conformité à la politique, à la stratégie de placement et à l'accord,

1 Il s'agit du conseiller en placement défini dans l'accord de financement.

(d) fournir au comité au moment de sa nomination, et chaque fois que des changements se produisent par la suite, ses lignes directrices et marches à suivre en matière de normes professionnelles, conflits d'intérêt, contrôles internes et règles de négociation,

(e) informer le comité en continu de tout changement pertinent apporté à son organisation, son personnel ou ses procédures de placement, et

(f) se rendre disponible pour des réunions ou des discussions avec le comité selon des attentes raisonnables.

Le gardien de valeurs

3.4 Le gardien de valeurs doit :

(a) agir suivant les dispositions d'une convention de garde de valeurs,

(b) détenir la garde de l'actif de la caisse et exécuter les opérations,

(c) tenir les registres nécessaires pour assurer en tout temps la traçabilité des placements qui appartiennent à la caisse, et

(d) fournir des états financiers qui détaillent tous les changements relatifs à la valeur de la caisse.

Le conseiller en placement

3.5 Le conseiller en placement doit :

(a) préparer et présenter au comité un rapport sur la caisse et le rendement du gestionnaire au moins deux fois par année en se fondant sur des calculs du rendement des placements indépendants du gestionnaires,

(b) informer le comité des enjeux liés à la caisse et au gestionnaire quand ils se manifestent,

(c) conseiller le comité sur demande sur d'autres sujets qui peuvent être soulevés dans le contexte de la présente politique.

Article IV — Caractéristiques de la caisse

4.1 L'actif de la caisse provient d'une subvention de lancement accordée par le gouvernement du Canada pour financer les activités de base du CAC sur une période de dix ans. Il est de la responsabilité du CAC de voir à ce que les ressources financières de l'organisme soient suffisantes pour assurer la prestation d'évaluations crédibles, indépendantes et spécialisées de la science sous-tendant des grands enjeux d'intérêt public.

4.2 Selon les prévisions, les déboursements qu'exigeront les dépenses admissibles excèderont chaque année les intérêts et autres gains réalisés par la caisse de sorte que la totalité de l'actif sera entièrement déboursé à la fin de la période de 10 années. Par conséquent, assurer une liquidité suffisante pour couvrir les dépenses constitue un facteur essentiel dans l'élaboration de la présente politique.

Article V — Catégories de placement admissibles

5.1 De temps à autre, et sous réserve de la présente politique, la caisse peut investir dans l'une ou la totalité des catégories et sous-catégories de placement suivantes, que ce soit directement ou par l'entremise de fonds communs détenant ces placements :

(a) **« Titres à revenue fixe » :**

- Obligations et billets émis par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les municipalités et les sociétés,
- titres adossés à des créances mobilières
- titres adossés à des prêts hypothécaires

(b) **« Encaisse et équivalents (quasi-espèces) »**

- certificats de dépôt auprès de banques
- acceptations bancaires
- bons du Trésor, effets de commerce et autres titres à court terme

5.2 La caisse ne peut faire des placements ou autrement s'engager dans les catégories d'actif ou instruments suivants :

(a) actions émises par des sociétés quelles qu'elles soient,

(b) fonds spéculatifs ou fonds de fonds spéculatifs,

(c) instruments à revenu fixe ayant une cote de crédit moindre que A- auprès de Standard & Poors ou Fitch Ratings; A3 auprès de Moody's ou A- auprès de DBRS; les titres sans cote de crédit seront présumés avoir failli aux présentes cotes,

(d) produits dérivés ou tout instrument comprenant des produits dérivés ou en présentant les caractéristiques,

(e) valeurs mobilières non négociables,

(f) marchandises,

(g) pensions de titres dont la détention n'est pas autorisée dans le portefeuille, et

(h) opérations sur marge ou toute forme d'opération de levier financier.

5.3 L'actif de la caisse ne peut être placé directement ou indirectement dans des titres d'une personne désignée par le règlement d'application de la résolution des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme, ou prêté ou utilisé pour le bénéfice d'une telle personne.

5.4 Aucune partie de la caisse ne peut être placée dans des valeurs libellées en devises autres que canadiennes.

Article VI — Répartition de l'actif

6.1 L'objectif fondamental est de réduire l'incertitude quant à la capacité de la caisse de respecter un échéancier de déboursement qui couvre les dépenses admissibles. La maximisation du rendement est un objectif secondaire. Les objectifs fondant la conception de la présente politique sont de :

(a) maintenir la sécurité du capital,

(b) assurer une protection adéquate contre l'inflation, et

(c) maximiser le rendement des placements dans les limites imposées par l'accord de financement.

6.2 Les échéances et les durées des placements doivent être raisonnablement assorties à la courbe des déboursements prévue pour la caisse. Dans la mesure où le calendrier des déboursements n'est pas connu, les placements doivent être investis dans des titres d'une durée à l'échéance d'une année ou moins.

6.3 La répartition prévue par la politique entre les avoirs en encaisse et équivalents et les titres à revenu fixe variera avec le temps pour tenir compte des déboursements prévus et de l'horizon résiduel de placement.

6.4 Le rendement de la caisse sera évalué suivant un univers de référence, fondé sur les indices de Scotia Capital pondérés pour refléter approximativement la durée des déboursements.

6.5 Les risques que court le CAC comprennent :

(a) le risque que les rendements à long terme des marchés ne soient pas conformes aux attentes,

(b) le risque de volatilité annuelle des rendements, ce qui signifie que, dans une année donnée, le rendement obtenu puisse être très différent du rendement attendu (le rendement obtenu peut aussi être négatif), et

(c) dans la mesure où un style de gestion actif est utilisé, le risque que le rendement additionnel attendu d'une gestion active par rapport à une gestion passive ne soit pas réalisé, ou qu'il soit négatif

Article VII — Diversification du portefeuille et restrictions

7.1 La caisse conservera un niveau prudent de diversification, sous réserve des exclusions définies aux paragraphes 5.2, 5.3 et 5.4 et des limites ci-dessous établies selon la valeur marchande de la caisse.

7.2 Pour le portefeuille de titres à revenu fixe de la caisse :

(a) Tous les titres doivent être facilement négociables.

(b) Pas plus de 10 % de la caisse ne doit être investi dans les titres d'un même émetteur, ou de deux entités affiliées ou plus, à l'exception de ceux émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou une province canadienne ayant une cote de crédit de « A » ou plus.

(c) Pas plus de 20 % de la caisse ne doit être investi dans des titres détenant une cote de crédit de « A » (y compris toutes les sous-catégories de cette cote) d'au moins une des agences reconnues de cotation des titres.

(d) Pas plus de 70 % de la caisse ne doit être investi dans des titres détenant une cote de crédit de « AA » (y compris toutes les sous-catégories de cette cote) d'au moins une des agences reconnues de cotation des titres.

(e) Pas plus de 80 % de la caisse ne doit être investi dans des titres qui ne sont pas émis ou entièrement reconnus et garantis par le gouvernement du Canada ou par une province.

(f) Les titres adossés à des créances mobilières doivent être cotés par une agence de cotation des États-Unis pour en assurer la liquidité.

(g) Les titres adossés à des prêts hypothécaires doivent être pleinement garantis par le gouvernement du Canada ou une province canadienne ayant une cote de crédit de « A » ou plus.

7.3 Tous les placements de la caisse en quasi-espèces doivent avoir une cote de crédit minimale de « R-1 » (faible) ou l'équivalent et être facilement négociable ou rachetable.

7.4 Toutes les cotes de crédit des titres d'emprunt se fondent sur les cotes définies par le Dominion Bond Rating Service (DBRS) ou des cotes équivalentes définies par d'autres grandes agences de cotation des titres. Dans le cas des titres cotés par plusieurs agences, c'est la cote la plus faible accordée par une grande agence de cotation des titres qui doit être retenue.

7.5 Si la cote de crédit d'un titre chute sous le niveau acceptable après l'achat, le gestionnaire doit retirer le titre de la caisse dès que possible, en prenant garde toutefois de ne pas compromettre le rendement indûment. Le gestionnaire doit informer le comité sans délai par écrit lorsqu'un tel changement de cotation résulte en un défaut de conformité.

Article VIII — Prêts et emprunts

8.1 Aucune portion de la caisse ne peut être prêtée à une tierce partie, autrement que par l'achat de titres qui répondent aux exigences de la présente politique pour les placements en revenu fixe ou en quasi-espèces.

8.2 Le gestionnaire ne peut emprunter ni donner en garantie ou grever tout élément d'actif de la caisse, sauf en cas de découvert temporaire se produisant dans le cours normal de la gestion quotidienne du portefeuille.

Article IX — Évaluation des placements

9.1 Les placements en titres négociables doivent être évalués à leur valeur marchande par le gardien de valeurs, au moins une fois par mois.

9.2 Les placements dans des fonds communs doivent être évalués à la valeur des unités au moins une fois par mois par le gardien de valeurs desdits fonds communs. Le gardien de valeurs de la caisse a la responsabilité de demander et d'enregistrer la valeur des unités sur une base mensuelle.

Article X — Conflits d'intérêts

10.1 Tout membre du comité ou tout agent ou conseiller du comité, ou toute personne engagée pour effectuer les placements ou l'administration de la caisse, qui a ou qui acquiert un intérêt important, direct ou indirect, dans toute affaire concernant la caisse, ou qui pourrait tirer un avantage certain de la connaissance des avoirs investis par la caisse ou des décisions de placement de la caisse, ou de sa participation à celles-ci ou en vertu de celles-ci, doit informer par écrit dans les meilleurs délais le président du comité du conflit d'intérêt possible. Le président doit à son tour en aviser immédiatement tous les membres du comité et le comité doit décider des mesures à prendre. Ladite personne doit s'abstenir par la suite de prendre toute décision concernant l'objet du conflit, à moins qu'il n'en soit décidé autrement par une décision unanime des autres membres du comité.

10.2 Tout gestionnaire doit fournir au comité ses lignes directrices internes concernant l'achat de titres de membres de sa propre organisation, de sociétés affiliées ou d'entités dans lesquelles le gestionnaire ou ses sociétés affiliées possèdent d'importants intérêts ou dans lesquelles tout employé du gestionnaire, ou le conjoint ou les enfants dudit employé possèdent d'importants investissements.

10.3 Toute divulgation d'intérêt en vertu du présent article doit être consignée au procès-verbal de la réunion applicable du comité.

10.4 Tout manquement par une personne au respect des règles énoncées dans le présent article ne doit pas, en lui-même, annuler toute décision, contrat ou autre affaire.

10.5 Le comité doit s'assurer qu'il existe des règles appropriées touchant les conflits d'intérêts et qu'elles sont respectées par tout gestionnaire. Au minimum, il est attendu que le code de déontologie et les normes de conduite professionnelle adoptés par le CFA Institute doivent s'appliquer à tout gestionnaire.

Article XI — Suivi

11.1 Le comité, en collaboration avec son conseiller en placement, doit revoir régulièrement, au besoin, et au moins une fois par année :

(a) l'actif et les flux monétaires nets de la caisse,

(b) le rendement des placements et la gestion de la caisse et le rendement du gestionnaire par rapport aux objectifs de la politique et la stratégie de placement;

(c) les avoirs en portefeuille;

(d) les honoraires et frais associés à la gestion de la caisse; et

(e) la conformité avec la présente politique et la stratégie de placement.

À la suite d'une telle revue, le comité doit prendre les mesures qu'il juge prudentes et appropriées.

11.2 Le comité, en collaboration avec son conseiller en placement, doit se réunir avec le gestionnaire au moins une fois par année pour discuter du rendement des placements, des stratégies de placement, des rendements futurs espérés et de toute modification dans l'organisation du gestionnaire, ses procédures de placement et son personnel professionnel.

11.3 Le comité doit évaluer si toute information découverte lors des activités de suivi ci-dessus requiert une communication au Conseil.

Article XII — Révision de la politique

12.1 La présente politique doit être réexaminée au moins une fois par année pour déterminer si des modifications sont nécessaires ou souhaitables. Cette révision doit inclure, mais sans être limité à :

(a) des changements dans les dépenses projetées de la caisse,

(b) des révisions dans le rapport risque-rendement à long terme prévu,

(c) des changements dans les objectifs financiers et la tolérance à l'égard du risque financier du CAC,

(d) des lacunes dans la politique qui se manifestent dans sa mise en application, et

(e) des recommandations d'un gestionnaire.